



647564 FR (16/09/2025)

MT 835 EASY 75D ST3B S1
MT 1135 EASY 75D ST3B S1
MT 1335 EASY 75D ST3B S1

NOTICE D'INSTRUCTIONS
(NOTICE ORIGINALE)

IMPORTANT

Lire attentivement et comprendre cette notice d'instructions avant d'utiliser cette machine.

Elle contient toutes les informations concernant la conduite, les manipulations et les équipements, ainsi que les recommandations importantes à suivre.

Vous trouverez également dans ce document des précautions d'utilisation, des informations sur la maintenance et l'entretien courant, pour préserver la sécurité d'utilisation et la fiabilité de la machine.

QUAND VOUS VOYEZ CE SYMBOLE CELA VEUT DIRE :



ATTENTION ! SOYEZ PRUDENT ! VOTRE SÉCURITÉ, CELLE D'AUTRUI OU CELLE DE LA MACHINE EST EN JEU.

- Cette notice a été élaborée à partir de la liste des équipements et des caractéristiques techniques données lors de sa conception.
- Le niveau d'équipement de la machine dépend des options choisies et du pays de commercialisation.
- Selon les options et la date de commercialisation de la machine, certains équipements et certaines fonctions décrits dans cette notice ne sont pas présents sur cette machine.
- Les descriptions et figures sont données sans engagement.
- MANITOU se réserve le droit de modifier ses modèles et leur équipement sans être tenue de mettre à jour la présente notice.
- Le réseau MANITOU, composé exclusivement de professionnels qualifiés, est à votre disposition afin de répondre à toutes vos questions.
- Cette notice fait partie intégrante de la machine.
- Elle est à conserver en permanence dans son emplacement afin de la retrouver facilement.
- En cas de revente de la machine, donner cette notice au nouveau propriétaire.

1 ^{re} ÉDITION	29/07/2016	
MISE À JOUR	22/08/2017	2-47 – 2-53
	12/06/2018	2-58
	29/10/2019	2-37
	16/09/2025	0-0
		1-1 – 1-34
		3-5 ; 3-9

La présente brochure ainsi que toutes les informations qu'elle contient, y compris les schémas, sont la propriété intellectuelle de Manitou BF et / ou de ses filiales (ci-après "Manitou Group") et sont de nature confidentielle. Toute reproduction, publication ou communication à des tiers, de tout ou partie de la brochure, sans le consentement écrit et formel de Manitou Group est strictement interdite. Toute violation vous expose à des poursuites judiciaires. Les logos, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise sont la propriété de Manitou Group et ne peuvent être utilisés sans son autorisation expresse et formelle. Tous droits réservés.

Toutes les marques citées, déposées ou non, sont et restent respectivement la propriété de MANITOU BF ou de son propriétaire.

Toute reproduction, accès au code source, décompilation, modification, copie (autre qu'une copie de sauvegarde), correction d'erreurs, transmission ou diffusion de tout logiciel embarqué sur les machines Manitou Group est strictement interdite.

Dans le cas où les mesures ci-dessus seraient malgré tout indispensables pour permettre l'utilisation du logiciel, conformément à sa destination, ou pour obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité avec d'autres logiciels créés de façon indépendante, l'utilisateur devra contacter préalablement Manitou Group qui pourra, à sa seule discrétion, prendre les mesures nécessaires ou donner accès aux seules informations strictement nécessaires à l'interopérabilité.

Toute violation de ces interdictions est susceptible de constituer un délit de contrefaçon passible de poursuites de la part de Manitou Group.

Les machines connectées Manitou Group sont équipées de boîtiers qui collectent des données techniques sur les machines (telles que des données de géolocalisation, de fonctionnement et de composants). Ces données, qui sont organisées, traitées et enrichies par des algorithmes et le savoir-faire propres à Manitou Group, constituent, en combinaison avec d'autres éléments indépendants ou non, une base de données protégée conformément aux lois et réglementations applicables en matière de propriété intellectuelle.

Il est strictement interdit d'avoir accès à tout ou partie de cette base de données et d'utiliser ces données (y compris en cas d'accès fortuit), sauf autorisation préalable expresse de Manitou Group. Dans le cas où Manitou Group autorise un utilisateur d'une machine Manitou Group à accéder à tout ou partie de cette base de données, Manitou Group en tant que producteur de cette base de données ne concède à l'utilisateur qu'un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non cessible de la base de données, et uniquement via l'accès à une plateforme informatique hébergée sur un serveur propriété ou contrôlé par Manitou Group.

En tout état de cause, sont strictement interdites :

- toute extraction, reproduction, représentation, réutilisation par mise à disposition du public, diffusion, transfert, permanent ou temporaire, sur tout support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base de données,
- toute extraction, reproduction, représentation, réutilisation par mise à disposition du public, diffusion, transfert, répété et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu de la base lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale de la base de données par l'utilisateur de la machine pour ses besoins propres,
- toute utilisation d'un moyen de contournement des mesures techniques de protection des bases de données ou du code source des logiciels embarqués dans les boîtiers, conformément aux lois et réglementations applicables en matière de propriété intellectuelle.

La dernière version à jour applicable de ce document est disponible sur demande.

Seule la version informatique est gérée.

MANITOU BF S.A. Société Anonyme à Conseil d'administration.

Siège social : 430 rue de l'Aubinière - 44150 Ancenis - France

Capital social : 39 548 949 euros

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le n° 857 802 508.

Tél. : +33 (0) 2 40 09 10 11

www.manitou.com

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

2 - DESCRIPTION

3 - MAINTENANCE

4 - ACCESSOIRES



1 - I N S T R U C T I O N S E T C O N S I G N E S D E S É C U R I T É

1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

1-4

LE SITE	1-4
L'OPÉRATEUR	1-4
LA MACHINE	1-4
A - APTITUDE DE LA MACHINE À L'EMPLOI	1-4
B - ADAPTATION DE LA MACHINE AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES	1-4
C - MODIFICATION DE LA MACHINE	1-5
D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE	1-5
E - PROTECTION DE LA CABINE DE LA MACHINE	1-5
LES INSTRUCTIONS	1-6
LA MAINTENANCE	1-6

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR

1-8

PRÉAMBULE	1-8
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	1-8
A - NOTICE D'INSTRUCTIONS	1-8
B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE	1-8
C - ENTRETIEN	1-8
D - PNEUMATIQUES	1-9
E - MODIFICATION DE LA MACHINE	1-9
F - ÉLEVATION DE PERSONNES	1-9
INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE	1-10
A - AVANT LE DÉMARRAGE DE LA MACHINE	1-10
B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE	1-10
C - ENVIRONNEMENT	1-10
D - VISIBILITÉ	1-11
E - DÉMARRAGE DE LA MACHINE	1-12
F - CONDUITE DE LA MACHINE	1-12
G - ARRÊT DE LA MACHINE	1-14
H - CONDUITE DE LA MACHINE SUR LA VOIE PUBLIQUE	1-15
INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE	1-18
A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE	1-18
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE	1-18
C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE	1-18
D - ASSIETTE TRANSVERSALE DE LA MACHINE	1-19
E - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL	1-19
F - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES	1-20
G - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS	1-22
H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE	1-24
I - ROULAGE AVEC UNE CHARGE SUSPENDUE	1-24
INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION EN CHARGEUSE	1-25
A - CHARGEMENT	1-25
B - REMBLAYAGE	1-25
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA PLATE-FORME ÉLEVATRICE MOBILE DE PERSONNE	1-26
A - AUTORISATION D'UTILISATION	1-26
B - APTITUDE DE LA PLATE-FORME À L'EMPLOI	1-26
C - DISPOSITION DANS LA PLATE-FORME	1-26
D - UTILISATION DE LA PLATE-FORME	1-27
E - ENVIRONNEMENT	1-28
F - LA MAINTENANCE	1-28
INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE	1-29
UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE	1-29
DISPOSITIFS DE PROTECTION	1-29

INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DE LA MACHINE

1-30

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES	1-30
POSE DE LA CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE	1-30
MONTAGE DE LA CALE	1-30
DÉMONTAGE DE LA CALE	1-30
MONTAGE DE LA CALE	1-30
DÉMONTAGE DE LA CALE	1-30
ENTRETIEN	1-31
CARNET DE MAINTENANCE.	1-31
NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU CARBURANT	1-31
HYDRAULIQUE	1-31
ÉLECTRICITÉ	1-31
SOUDURE SUR LA MACHINE	1-31
LAVAGE DE LA MACHINE	1-32
TRANSPORT DE LA MACHINE	1-32

ARRÊT DE LONGUE DURÉE DE LA MACHINE

1-32

INTRODUCTION	1-32
PRÉPARATION DE LA MACHINE	1-32
RÉSERVOIR DE "DEF" (liquide d'échappement diesel)	1-32
PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE	1-33
PROTECTION DE LA MACHINE	1-33
REMISE EN SERVICE DE LA MACHINE	1-33

MISE AU REBUT DE LA MACHINE

1-34

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX	1-34
MÉTAUX	1-34
MATIÈRES PLASTIQUES.	1-34
CAOUTCHOUCS.	1-34
VERRES	1-34
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1-34
PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES	1-34
HUILES USÉES	1-34
BATTERIES ET PILES USAGÉES	1-34

INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

LE SITE

Une bonne gestion du site d'évolution de la machine diminue les risques d'accidents:

- sol pas inutilement accidenté ou encombré,
- pas de pentes excessives,
- circulation des piétons maîtrisée, etc.

L'OPÉRATEUR

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser la machine. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation de la machine et doit être portée en permanence par l'opérateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

D'après l'expérience, certaines contre-indications d'emploi de la machine peuvent se présenter. Ces utilisations anormales prévisibles, dont les principales sont citées ci-dessous, sont formellement interdites.

- *Le comportement anormal prévisible qui résulte d'une négligence ordinaire, mais qui ne résulte pas de la volonté de faire un mauvais usage du matériel.*
- *Le comportement réflexe d'une personne en cas de dysfonctionnement, d'incident, de défaillance, etc., en cours d'utilisation de la machine.*
- *Le comportement résultant de l'application de la « loi du moindre effort » au cours de l'accomplissement d'une tâche.*
- *Pour certaines machines, le comportement prévisible de certaines personnes telles que: apprentis, adolescents, personnes handicapées, stagiaires tentés de conduire une machine, les opérateurs tentés par une utilisation en vue de paris, de compétition, à titre d'expérience personnelle.*
- *Le responsable du matériel doit tenir compte de ces critères pour évaluer l'aptitude à conduire d'une personne.*

LA MACHINE

A - APTITUDE DE LA MACHINE À L'EMPLOI

- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de cette machine dans les conditions normales d'utilisation prévues dans cette notice d'instructions, avec un coefficient d'épreuve **STATIQUE DE 1,25** et un coefficient d'épreuve **DYNAMIQUE DE 1**, tels que prévus dans la norme harmonisée **EN 1459** pour les machines à portée variable.
- Avant la mise en, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que la machine est appropriée aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

B - ADAPTATION DE LA MACHINE AUX CONDITIONS HABITUELLES ENVIRONNEMENTALES

⚠ IMPORTANT ⚠

Le plein des lubrifiants est effectué en usine pour des utilisations climatiques moyennes, soit: - 15 °C à + 35 °C.

Pour des utilisations plus sévères, il faut, avant la mise en route, vidanger et refaire les pleins en utilisant des lubrifiants adaptés en fonction des températures ambiantes.

Il en est de même pour le liquide de refroidissement.

⚠ IMPORTANT ⚠

Les machines sont conçues pour une utilisation à l'extérieur dans des conditions atmosphériques normales et à l'intérieur dans des locaux parfaitement aérés et ventilés. L'utilisation de la machine est interdite dans les espaces à risques d'incendie ou potentiellement explosifs (exemple : raffinerie, dépôt de carburant ou de gaz, stockage de produits inflammables, etc.).

Pour une utilisation dans ces espaces, des équipements spécifiques existent, consulter votre concessionnaire.

- Nos machines sont conçues pour une utilisation dans la plage de température de -18°C à +43°C.
- En plus des équipements de série montés sur votre machine, de nombreuses options vous sont proposées telles que: éclairage routier, feux stop, gyrophare, feux de recul, avertisseur sonore de marche arrière, phare de travail avant, phare de travail arrière, phare de travail au bout de la structure de levage, etc. (suivant modèle de machine).
- L'opérateur doit tenir compte des conditions d'utilisation pour définir la signalisation et l'éclairage de sa machine. Consulter votre concessionnaire.
- Tenir compte des conditions climatiques et atmosphériques du site d'utilisation. Consulter votre concessionnaire pour l'adaptation des lubrifiants et la protection contre le gel.
- Tenir compte du risque d'incendie lié à l'utilisation en atmosphère poussiéreuse et inflammable (ex: paille, foin, ensilage, déchets organiques etc.).
- Équiper d'un extincteur individuel la machine évoluant dans une zone dépourvue de moyens d'extinction. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

Nos machines sont conformes à la directive 2014/30/UE (2015/208/UE pour Nos machines homologuées "TRACTEUR") concernant la compatibilité électromagnétique (CEM), (UK : Electromagnetic Compatibility Regulations 2016) et à la norme harmonisée EN 12895 correspondante. Leur bon fonctionnement n'est plus garanti s'ils évoluent dans des zones où les champs électromagnétiques sont supérieurs au seuil fixé par cette norme (20 V/m).

- La directive 2002/44/CE impose aux chefs d'établissement de ne pas exposer leurs employés à des doses de vibrations excessives. Il n'existe pas de code de mesure reconnu qui permettrait de comparer les machines des différents constructeurs. Les doses réelles reçues ne peuvent donc être mesurées que dans les conditions réelles, chez l'utilisateur.
- Voici quelques conseils afin de minimiser ces doses de vibrations:
 - Choisir la machine et son accessoire les mieux adaptés à l'utilisation prévue.
 - Adapter le réglage du siège au poids de l'opérateur (*suivant modèle de machine*) et le maintenir en bon état, ainsi que les suspensions de cabine. Gonfler les pneus selon les préconisations.
 - Le siège est un moyen essentiel de réduire les vibrations transmises à l'opérateur. En cas de remplacement du siège, consulter MANITOU.
 - S'assurer que les opérateurs adaptent leur vitesse d'exécution à l'état du terrain.
 - Dans la mesure du possible, aménager les terrains pour améliorer la planéité, supprimer les obstacles et nids-de-poule nuisibles.

C - MODIFICATION DE LA MACHINE

⚠ IMPORTANT ⚠

Il est strictement interdit de modifier la structure et les réglages des différents composants de votre machine par vous-même (pression hydraulique, tarage des limiteurs, régime moteur thermique, capteurs, ajout d'équipement supplémentaire, ajout de contrepoids, accessoires non homologués et non autorisés, systèmes avertisseurs, etc.). Dans cette éventualité la responsabilité du constructeur serait dérogée.

D - CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

- Une seule déclaration CE de conformité est délivrée. Cette déclaration est à conserver précieusement.
- La circulation routière des machines est soumise aux dispositions du code de la route selon les catégories suivantes:
 - Machines pour travaux de construction : engin de travaux publics à caractère routier non prédominant (point 6.9 de l'article R311-1 du Code de la route). La machine doit être munie d'un macaron 25 apposé à l'arrière de la machine et d'une plaque d'exploitation.
 - Machines pour travaux agricole non-homologuées "Tracteur": engin spécial de catégorie B (point 6.2 de l'article R311-1 du Code de la route). La machine doit être munie d'une plaque d'exploitation.
 - Machines pour travaux agricole homologuées "Tracteur": Tracteur agricole type T1a (point 5.1.1 de l'article R311-1 du Code de la route). La machine doit être immatriculée.

CONSIGNES PARTICULIÈRES AUX MACHINES HOMOLOGUÉES "TRACTEUR"

- Toutes les machines homologuées sont livrées avec un certificat de conformité "Tracteur" au règlement 167/2013, à conserver par le propriétaire, et une page de données administratives avec un numéro CNIT pour l'immatriculation auprès de la préfecture.
- C'est au propriétaire de la machine d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention du certificat d'immatriculation (carte grise) dans les délais définis par la réglementation.
- L'opérateur doit être détenteur d'un permis B, sauf dérogation.
- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans la notice descriptive livrée avec la machine (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession du certificat d'immatriculation de la machine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement de la machine est limitée à 25 km/h.

Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi.

E - PROTECTION DE LA CABINE DE LA MACHINE

- Toutes les machines sont conformes à la norme ISO 3471 structure de protection contre le retournement (ROPS).
- Toutes les machines sont conformes à la norme ISO 3449 structure de protection contre les chutes d'objets (FOPS) (Niveau I ou II) (➡ 2 - DESCRIPTION AUTOCOLLANTS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ).
- Les vitres utilisées sur nos machines sont conformes à la norme ECE-R43 structure de protection de l'opérateur contre la pénétration d'objets (OPS).
- Les machines homologuées "TRACTEUR" sont, en plus, conformes au règlement:
 - (annexe 1322/2014-OCDE Code 4).
 - (annexe 1322/2014-OCDE Code 10).

⚠ IMPORTANT ⚠

Un dommage structurel ou un renversement, une modification, des changements ou une mauvaise réparation peuvent réduire la capacité protectrice de la cabine, ce qui entraîne l'annulation de sa conformité.

Ne pas effectuer de soudure, de perçage dans la structure de la cabine.

Consulter votre concessionnaire pour déterminer les limites de cette structure sans annuler sa conformité.

LES INSTRUCTIONS

- La notice d'instructions doit toujours être en bon état, dans la langue de l'opérateur et placé dans le compartiment de rangement prévu à cet effet.
- Remplacer impérativement la notice d'instructions, ainsi que toutes les plaques et autocollants qui ne seraient plus lisibles ou qui seraient détériorés.

LA MAINTENANCE

⚠ IMPORTANT ⚠

Se référer au chapitre : INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DE LA MACHINE.

⚠ IMPORTANT ⚠

Un contrôle périodique de votre machine est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.

La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine.

- La maintenance ou les réparations autres que celles détaillées dans la partie: 3 - MAINTENANCE doivent être réalisées par du personnel qualifié (voir votre concessionnaire) et dans les conditions de sécurité indispensable pour préserver la santé de l'opérateur ou celle d'autrui.
- Exemple pour la France "Le chef d'établissement utilisateur d'une machine doit établir et tenir à jour un carnet de maintenance pour chaque appareil (arrêté du 2 mars 2004) et passer une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1er mars 2004)".

INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR

PRÉAMBULE

⚠ IMPORTANT ⚠

Les risques d'accident lors de l'utilisation, l'entretien ou la réparation de cette machine peuvent être réduits, si vous respectez les instructions de sécurité et les mesures préventives détaillées dans cette notice d'instructions.

Le non-respect des instructions de sécurité et d'utilisation, des instructions de réparation ou d'entretien de votre machine peuvent entraîner des accidents graves, voire même mortels.

⚠ IMPORTANT ⚠

Afin de réduire ou d'éviter tout danger avec un accessoire homologué MANITOU, respecter les consignes du paragraphe: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: INTRODUCTION.

- Seules les opérations et manœuvres décrites dans cette notice d'instructions doivent être réalisées. Le constructeur n'est pas en mesure de prévoir toutes les situations à risques possibles. Par conséquent, les instructions relatives à la sécurité indiquées dans la notice d'instructions et sur la machine ne sont pas exhaustives.
- Vous devez à tout moment en tant qu'opérateur, raisonnablement envisager les risques possibles pour vous-même, autrui ou la machine lorsque vous utilisez celle-ci.
- L'opérateur est responsable de la machine en toutes circonstances, indépendamment de la présence de l'opérateur au poste de conduite.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

A - NOTICE D'INSTRUCTIONS

⚠ IMPORTANT ⚠

Lire attentivement et comprendre cette notice d'instructions avant d'utiliser cette machine.

- La notice d'instructions doit toujours être en bon état, dans la langue de l'opérateur et placé dans le compartiment de rangement prévu à cet effet.
- Toutes opérations ou manœuvres non décrites dans la notice d'instructions sont à proscrire.
- Respecter les consignes de sécurité et les instructions décrites sur les adhésifs de la machine.
- Se familiariser avec la machine sur le sol où elle devra évoluer.
- Remplacer impérativement la notice d'instructions, ainsi que toutes les plaques et adhésifs qui ne seraient plus lisibles, absents ou qui seraient détériorés.

B - AUTORISATION DE CONDUITE EN FRANCE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays).

- Seul le personnel qualifié et autorisé peut utiliser la machine. Cette autorisation est donnée par écrit par le responsable compétent dans l'établissement d'utilisation de la machine et doit être portée en permanence par l'opérateur.
- L'opérateur n'est pas habilité à autoriser la conduite de la machine par une autre personne.

C - ENTRETIEN

- L'opérateur qui constate que la machine n'est pas en bon état de marche ou ne répond pas aux consignes de sécurité doit en informer immédiatement son responsable.
- Il est interdit à l'opérateur d'effectuer lui-même toute réparation ou réglage, sauf s'il a été formé à cet effet. Il devra tenir lui-même la machine en parfait état de propreté s'il est chargé de ce soin.
- L'opérateur doit effectuer l'entretien quotidien (☞ 3 - MAINTENANCE) avant d'utiliser la machine sur son lieu de travail.
- Il appartient à l'opérateur de déterminer et d'adapter la fréquence et le type de nettoyage nécessaires à prévenir du risque d'incendie consécutif à l'accumulation matière(s) inflammable(s). Une attention particulière devra être apportée par l'opérateur à toutes les zones de la machine susceptibles d'accumuler ces matières à risque (ex: compartiment moteur, sous la structure de levage, au dessus des essieux, à l'intérieur du châssis etc.).

D - PNEUMATIQUES

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser la machine si les roues sont endommagées ou excessivement usées, car cela pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle d'autrui, ou entraîner des dommages sur la machine.

- L'opérateur doit s'assurer que les pneumatiques sont bien adaptés à la nature du sol (voir surface de contact au sol des pneumatiques au chapitre: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES). Des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.
 - Pneumatiques SABLE.
 - Pneumatiques AGRAIRE.
 - Chaînes à neige.
- Les quatre pneumatiques de la machine doivent avoir la même marque, les mêmes dimensions, la même structure (radiale ou diagonale structurée) et la même catégorie d'utilisation (normale, neige ou spéciale) et doivent avoir le même degré d'usure de la bande de roulement.
- En cas de remplacement de pneumatiques, utiliser des pneumatiques autorisés par MANITOU, de même type et dimensions. Utiliser des pneumatiques différents rend caduque l'homologation de la machine et expose votre responsabilité.
- En cas de remplacement d'un seul pneumatique sur la machine (ex. pour cause de dommage), il est recommandé de choisir un pneumatique ayant le même degré d'usure que les pneumatiques restants afin de ne pas endommager la chaîne cinématique de la transmission.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser la machine si les pneumatiques sont mal gonflés, endommagés ou excessivement usés, car cela pourrait mettre en danger votre sécurité ou celle d'autrui, ou entraîner des dommages sur la machine.

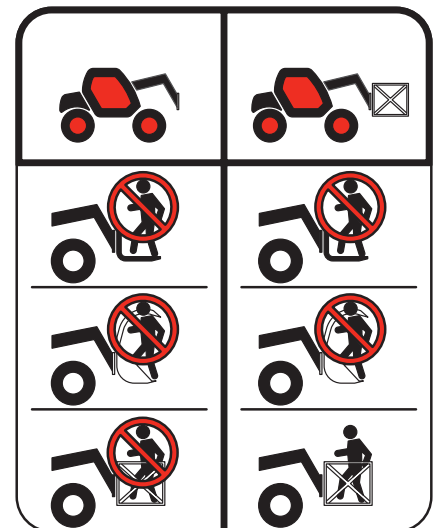
La monte de pneumatiques gonflés à la mousse est à proscrire et n'est pas garantie par le constructeur, sauf autorisation préalable.

E - MODIFICATION DE LA MACHINE

- ⚠ INSTRUCTIONS AU RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT : ⚠ C - MODIFICATION DE LA MACHINE.

F - ÉLÉVATION DE PERSONNES

- L'utilisation d'équipements de travail et d'accessoires de levage de charge pour élever des personnes est:
 - soit interdit
 - soit autorisé à titre exceptionnel et sous certaines conditions (⚠ réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine).
- Le pictogramme disposé au poste de conduite rappelle que:
 - Colonne de gauche
 - L'élévation de personnes est interdite quel que soit l'accessoire avec une machine non pré-équipée PLATE-FORME.
 - Colonne de droite
 - Avec une machine pré-équipée PLATE-FORME, l'élévation de personne est seulement autorisée avec les plate-formes conçues par MANITOU à cet effet.
- MANITOU propose des équipements qui sont spécifiquement destinés au levage de personnes (OPTION machine pré-équipée PLATE-FORME, consulter votre concessionnaire).



A - AVANT LE DÉMARRAGE DE LA MACHINE

- Effectuer l'entretien journalier (☞ 3 - MAINTENANCE).
- S'assurer de l'état de propreté du poste de conduite, plus particulièrement du plancher et du tapis de sol. Vérifier qu'aucun objet mobile ne viennent perturber la conduite de la machine.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Vérifier le bon état, la propreté et le réglage des rétroviseurs.
- Contrôler l'efficacité de l'avertisseur sonore.

B - DISPOSITION AU POSTE DE CONDUITE

- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant de mettre la machine en service.
- Porter des vêtements adaptés à la conduite de la machine, éviter les vêtements flottants.
- Se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.
- Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut entraîner des troubles auditifs. Pour se protéger des bruits incommodants, le port de protections auditives est recommandé.
- Toujours être face à l'accès du poste de conduite pour monter et descendre et utiliser la ou les poignée(s) prévue(s) à cet effet. Ne pas sauter de la machine pour descendre.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation de la machine, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- Ne jamais conduire avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Pour un meilleur confort, régler le siège à votre convenance et adopter une bonne position au poste de conduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

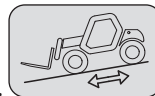
En aucun cas, vous ne devez effectuer les réglages du siège lorsque la machine est en mouvement.

- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite: Il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors du poste de conduite de la machine.
- L'utilisation de la ceinture de sécurité est obligatoire, elle doit être ajustée à la taille de l'opérateur.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre de la machine, portemanteau, etc.).
- Dans le cas où les organes de commandes sont équipés d'un dispositif de marche forcée (blocage de levier), il est interdit de quitter le poste de conduite sans remettre ces commandes au neutre.
- Il est interdit de transporter des passagers que ce soit sur la machine ou dans le poste de conduite.

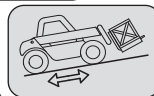
C - ENVIRONNEMENT

- Vous conformer aux règles de sécurité propre au site.
- Si vous devez utiliser la machine dans une zone sombre ou en travail de nuit, veiller à ce qu'elle soit équipée d'éclairage de travail.
- Au cours des opérations de manutention, veiller que rien ni personne ne gêne l'évolution de la machine et de la charge.
- N'autoriser personne à s'approcher de l'aire d'évolution de la machine ou à passer sous la charge.
- La pente maximale d'utilisation de la machine liée à la capacité du frein est de 20%.
- En utilisation sur pente transversale, avant de lever la structure de levage, respecter les consignes du paragraphe: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DE LA MACHINE.
- Roulage sur une pente longitudinale:
 - Rouler et freiner doucement.

- Déplacement à vide: Les fourches ou l'accessoire vers l'aval.



- Déplacement en charge: Les fourches ou l'accessoire vers l'amont.



- Tenir compte des dimensions de la machine et de sa charge avant de s'engager dans un passage étroit ou bas.
- Ne jamais s'engager sur un pont de chargement sans avoir vérifié:
 - Qu'il est convenablement mis en place et amarré.
 - Que l'organe avec lequel il est en liaison (wagon, camion, etc.), ne peut se déplacer.
 - Que ce pont est prévu pour le poids total de la machine éventuellement en charge.
 - Que ce pont est prévu pour l'encombrement de la machine.

- Ne jamais s'engager sur une passerelle, un plancher ou dans un monte-charge, sans avoir la certitude qu'ils sont bien prévus pour le poids et l'encombrement de la machine éventuellement en charge et sans avoir vérifié qu'ils sont en bon état.
- Prendre garde aux quais de chargement, tranchées, échafaudages, terrains meubles, regards.
- S'assurer de la stabilité et de la fermeté du sol sous les roues et/ou les stabilisateurs avant de lever ou télescoper la charge. Si besoin, ajouter un calage adéquat sous les stabilisateurs.
- S'assurer que l'échafaudage, la plate-forme de chargement, la pile ou le sol sont capables de supporter la charge.
- Ne jamais empiler des charges sur terrain accidenté, elles risquent de se renverser.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si la charge ou l'accessoire doit rester au-dessus d'une structure un long moment, il y a risque d'appui sur cette structure en raison de la descente de la structure de levage due au refroidissement de l'huile dans les vérins.

Pour supprimer ce risque:

- Vérifier régulièrement la distance entre la charge ou l'accessoire et la structure, réajuster si nécessaire.

- Si possible utiliser la machine avec une température d'huile la plus proche possible de la température ambiante.

- Dans le cas de travaux à proximité de lignes électriques aériennes, s'assurer que la distance de sécurité soit suffisante entre la zone de travail de la machine et la ligne électrique.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas utiliser cette machine pendant les orages, les tempêtes de neige, les périodes de gel ou dans des conditions météorologiques dangereuses.

⚠ IMPORTANT ⚠

Vous devez vous renseigner auprès de votre agence électrique locale.

Vous pouvez être électrocuté ou grièvement blessé si vous travaillez ou stationnez la machine trop près de câbles électriques.

En cas de vent fort, ne pas faire de manutention mettant en danger la stabilité de la machine et de la charge, surtout si la charge à une prise au vent importante.

- Prévenir du risque d'incendie lié à l'utilisation en atmosphère poussiéreuse et inflammable (ex : paille, farine, sciure, déchets organiques etc.).

D - VISIBILITÉ

- La sécurité des personnes se trouvant dans la zone d'évolution de la machine ainsi que celle de la machine et de son opérateur, sont liées à la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat de la machine, en toutes circonstances et en permanence.
- Cette machine a été conçue afin de permettre une bonne visibilité (directe ou indirecte à l'aide de rétroviseurs) de l'opérateur sur l'environnement immédiat de la machine pendant les opérations de roulage, la machine à vide, flèche en position transport.
- Si le volume de la charge limite la visibilité vers l'avant, des précautions particulières doivent être prises:
 - déplacement en marche arrière,
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution de la machine) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne,
 - dans tous les cas, éviter les trajets trop longs en marche arrière.
- Avec certains accessoires particuliers, le déplacement de la machine peut nécessiter une position relevée de la flèche. Dans ce cas, la visibilité du côté droit est limitée et des précautions particulières doivent être prises:
 - aménagement du site,
 - aide par une personne (placée hors de l'aire d'évolution de la machine) dirigeant la manœuvre.
 - remplacement d'une charge suspendue par une charge sur palette.
- Dans tous les cas où la visibilité sur le parcours s'avérerait insuffisante, se faire aider par une personne (placée hors de l'aire d'évolution de la machine) dirigeant la manœuvre, en s'assurant d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- Maintenir en état de fonctionnement, de réglage et de propreté tous les éléments concernant à améliorer la visibilité: pare-brise et vitres, essuie-glaces et lave-glaces, éclairages routier et de travail, rétroviseurs.

E - DÉMARRAGE DE LA MACHINE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

La machine ne doit être démarrée ou manœuvrée que lorsque l'opérateur est assis au poste de conduite, ceinture de sécurité mise et réglée.

- Ne pas tirer ou pousser la machine pour le faire démarrer. Une telle manœuvre entraînerait de graves détériorations à la transmission. En cas de nécessité, le remorquage impose le passage au point mort de la transmission (➤ 3 - MAINTENANCE).
- En cas d'utilisation d'une batterie d'appoint pour le démarrage, utiliser une batterie avec les mêmes caractéristiques et respecter la polarité des batteries lors du branchement. Brancher d'abord les bornes positives et ensuite les bornes négatives.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le non-respect de la polarité entre les batteries peut causer de graves dégâts au circuit électrique.

L'électrolyte contenu dans les batteries peut produire un gaz explosif, éviter les flammes et la formation d'étincelles à proximité des batteries.

Ne jamais débrancher une batterie en cours de charge.

INSTRUCTIONS

- S'assurer de la fermeture et du verrouillage du ou des capot(s).
- Vérifier la fermeture de la porte de la cabine.
- Appuyer sur la pédale des freins et la maintenir enfoncée.
- Tourner la clé de contact en position (I) pour la mise sous tension de la machine et le préchauffage moteur.
- Vérifier que le sélecteur de marche est au neutre, et que le frein de stationnement manuel est activé.
- Contrôler le niveau carburant sur l'indicateur au tableau de bord.
- Contrôler le niveau DEF (liquide d'échappement diesel) sur l'indicateur au tableau de bord. (suivant modèle de machine)
- Tourner la clé de contact en position (III), pas plus de 15 secondes, le moteur thermique doit alors démarrer. Relâcher la clé de contact et laisser le moteur thermique tourner au ralenti.
- Effectuer le préchauffage moteur entre chaque tentative de démarrage.
- Vérifier que tous les témoins lumineux du tableau des instruments de contrôle sont éteints.
- Contrôler le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Ne pas utiliser la machine en cas de non-conformité.
- Observer tous les instruments de contrôle lorsque le moteur thermique est chaud, et à intervalles réguliers en cours d'utilisation, de façon à détecter rapidement les anomalies et à pouvoir y remédier dans les plus brefs délais.
- Si un instrument ne donne pas l'indication correcte, arrêter le moteur thermique et engager immédiatement les mesures nécessaires.

F - CONDUITE DE LA MACHINE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Nous appelons l'attention des opérateurs sur les risques encourus liés à l'utilisation de la machine, notamment:

- Risque de perte de contrôle.

- Risque de perte de stabilité latérale et frontale de la machine.

L'opérateur doit rester maître de la machine.

En cas de renversement de la machine, ne pas essayer de quitter la cabine pendant l'incident.

LE FAIT DE RESTER ATTACHÉ DANS LA CABINE, EST VOTRE MEILLEURE PROTECTION.

- Respecter les règles de circulation de l'entreprise ou à défaut le code de la route.
- Ne pas accomplir d'opérations qui dépassent les capacités de la machine ou de l'accessoire.
- Toujours effectuer les déplacements de la machine avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol, la flèche rentrée et le tablier incliné en arrière.
- Ne transporter que des charges équilibrées et correctement arrimées pour éviter tout risque de chute de la charge.
- S'assurer que les palettes, caisses sont en bon état et appropriées à la charge à lever.
- Se familiariser avec la machine sur le terrain où elle devra évoluer.
- S'assurer de l'efficacité des freins.
- La vitesse de déplacement de la machine en charge, ne doit pas excéder les 12 km/h.
- Conduire en souplesse et choisir une vitesse appropriée aux conditions d'utilisation (configuration du terrain, charge de la machine).
- Ne pas utiliser les commandes hydrauliques de la flèche, lorsque la machine est en mouvement.
- Ne jamais changer de mode de direction en roulant.
- S'assurer d'une visibilité suffisante.
- Les manœuvres de la machine avec la flèche en position haute restent exceptionnelles, avec une extrême prudence, une vitesse très réduite et un freinage en douceur.
- Amorcer les virages à vitesse réduite.

- Rester en toutes circonstances, maître de sa vitesse.
- Sur terrain humide, glissant ou inégal, conduire lentement.
- Freiner progressivement et sans brutalité.
- Agir sur le sélecteur de marche de la machine seulement à l'arrêt et sans brutalité.
- Ne pas conduire avec le pied maintenu sur la pédale des freins.
- Toujours se rappeler que la direction de type hydrostatique est très sensible aux mouvements du volant, aussi faut-il tourner progressivement et non par à-coups.
- Ne jamais laisser le moteur thermique en fonctionnement en l'absence de l'opérateur.
- Ne pas quitter le poste de conduite de la machine avec une charge levée.
- Regarder dans la direction de la marche et toujours conserver une bonne visibilité sur le parcours.
- Utiliser fréquemment les rétroviseurs.
- Contourner les obstacles.
- Ne jamais rouler sur le bord d'un fossé ou d'une déclivité importante.
- L'utilisation simultanée de deux machines pour manutentionner des charges lourdes ou encombrantes est une manœuvre dangereuse, nécessitant des précautions particulières. Elle ne doit être effectuée qu'exceptionnellement et après analyse des risques.
- Le contacteur à clé constitue un dispositif d'arrêt d'urgence en cas d'anomalie de fonctionnement, pour les machines non équipées d'arrêt coup-de-poing.

INSTRUCTIONS

- Toujours effectuer les déplacements de la machine avec les fourches ou l'accessoire en position transport, c'est-à-dire à 300 mm du sol, le bras télescopique rentré et le tablier incliné en arrière.
- Pour les machines avec boîte de vitesses, activer la vitesse recommandée (➤ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Sélectionner le mode de direction adapté à l'utilisation et/ou aux conditions d'utilisation (➤ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) (suivant modèle de machine).
- Désactiver le frein de stationnement.
- Placer le sélecteur de marche dans la direction désirée et accélérer modérément pour permettre le déplacement de la machine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le démarrage et le déplacement de la machine dans une pente peuvent constituer un réel danger.

La machine étant stationnée ou arrêtée, respecter scrupuleusement les consignes suivantes pour son déplacement:

- Appuyer sur la pédale des freins.
- Désactiver le frein de stationnement.
- Activer la vitesse adaptée. (suivant modèle de machine)
- Sélectionner la marche avant ou arrière.
- Veiller à ce que rien ni personne ne gêne l'évolution de la machine.
- Relâcher la pédale des freins et accélérer le moteur thermique.

L'utilisation de la machine en charge ou avec une remorque accentue le risque. Dans ce cas, rester extrêmement vigilant.

Chaque système de freinage fonctionne indépendamment.

Dans le cas d'une urgence, utiliser la pédale de frein et/ou le frein de stationnement manuel pour immobiliser la machine.

Moteur arrêté, désactiver le frein de stationnement manuel seulement après avoir redémarré le moteur thermique et s'être assuré que la pédale de frein est fonctionnel.

G - ARRÊT DE LA MACHINE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais laisser la clé de contact sur la machine en l'absence de l'opérateur.
- Lorsque la machine est à l'arrêt, ou lorsque l'opérateur doit quitter son poste de conduite (même momentanément), poser les fourches ou l'accessoire à terre, activer le frein de stationnement et mettre le sélecteur de marche au neutre.
- S'assurer que la machine n'est pas dans un emplacement où elle pourrait gêner la circulation et à moins d'un mètre du rail d'une voie ferrée.
- En cas de stationnement prolongé sur un site, protéger la machine contre les intempéries, particulièrement en cas de gel (vérifier le niveau de protection en antigel), fermer et verrouiller tous les accès à la machine (portes, vitres, capots...).

INSTRUCTIONS

- Stationner la machine sur un terrain plat.
- En cas de stationnement sur un terrain en pente inférieure à 15% positionner la machine perpendiculairement à la pente.
- La pente ne doit pas dépasser 15%.
- Maintenir la pédale de frein appuyée.
- Mettre le sélecteur de marche au neutre.
- Activer le frein de stationnement.
- Relâcher la pédale de frein.
- La machine doit être immobile avant de quitter le poste de conduite.
- Rentrer entièrement le bras télescopique.
- Poser les fourches ou l'accessoire bien à plat sur le sol.
- Dans le cas d'utilisation d'un accessoire avec grappin ou pince, ou d'une benne à ouverture hydraulique, fermer complètement l'accessoire.
- Avant d'arrêter la machine après un travail intensif, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques instants, pour permettre au liquide de refroidissement et à l'huile, d'abaisser la température du moteur thermique et de la transmission. Ne pas oublier cette précaution dans le cas d'arrêts fréquents ou de calage à chaud du moteur thermique, sinon la température de certaines pièces s'élèverait considérablement du fait du non-fonctionnement du système de refroidissement risquant ainsi d'endommager sérieusement celles-ci.
- Arrêter le moteur thermique à l'aide du contacteur à clé et retirer la clé de contact.
- Verrouiller tous les accès de la machine (portes, vitres, capots...).
- Tournez le coupe-batterie sur la position arrêt "OFF" en suivant les recommandations (➤ 2 - DESCRIPTION).

H - CONDUITE DE LA MACHINE SUR LA VOIE PUBLIQUE

(ou se référer à la législation en vigueur pour les autres pays)

CIRCULATION ROUTIÈRE EN FRANCE

- La circulation routière des machines non homologuées "Tracteur" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les engins spéciaux, définis à l'article R311-1 du code de la route, dans la catégorie B de l'arrêté de l'équipement du 20 novembre 1969 qui détermine les modalités applicables aux engins spéciaux. La machine doit être munie d'une plaque d'exploitation.
- La circulation routière des machines homologuées "Tracteur" est soumise aux dispositions du code de la route concernant les tracteurs agricoles, définis à l'article R311-1 du code de la route. La machine doit être immatriculée.
- La circulation sur la route doit se faire en respectant les indications contenues dans la notice descriptive livrée avec la machine (PTC, PTR, charges remorquables, charges sur essieux, vitesses maximales... en fonction du type/version). L'opérateur doit être en possession de la carte grise de la machine.
- L'opérateur doit être détenteur d'un permis poids lourds, sauf dérogation.
- Avec une remorque ou équipement agricole tracté, la vitesse de déplacement de la machine est limitée à 25 km/h. Dans ce cas un disque "25" doit être apposé à l'arrière du convoi.

CIRCULATION ROUTIÈRE EN ALLEMAGNE

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour les machines titulaires du "Allgemeine Betriebserlaubnis" (permis général d'exploitation ABE, conformément à l'article 20 du StVZO "Straßenverkehrs-Zulassungsordnung") respecter les instructions ci-dessous :

- Déconnecter le connecteur de l'avertisseur sonore de marche arrière avant toute utilisation sur la voie publique pour les machines titulaires d'un permis général d'exploitation ABE.

⚠ IMPORTANT ⚠

Reconnecter systématiquement l'avertisseur sonore avant toute manipulation sur voie privée.

- Avant toute utilisation de la machine pour toute manipulation sur voie privée :
 - S'assurer que l'avertisseur sonore de marche arrière de la machine est connecté et fonctionne.
 - Réaliser un essai de fonctionnement en actionnant la marche arrière de la machine.
 - L'avertisseur sonore retentit.
 - Ne pas utiliser la machine en cas de dysfonctionnement de l'avertisseur sonore. Vérifiez la connexion de l'avertisseur sonore et effectuer un nouveau test. Consultez votre concessionnaire si le dysfonctionnement persiste.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- L'opérateur circulant sur la voie publique doit observer les prescriptions de la législation routière en vigueur.
- La machine doit être conforme aux dispositions de la législation routière en vigueur. Si nécessaire, des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire.

INSTRUCTIONS

- S'assurer que le gyrophare est en place, le mettre en marche et vérifier son fonctionnement.
- Vérifier le bon fonctionnement et la propreté des feux, clignotants et des essuie-glaces.
- Vérifier l'état de propreté des garde-boues de la machine.
- Vérifier l'état de propreté générale de la machine avant de circuler sur la voie publique.
- Éteindre les phares de travail si la machine en est équipée.
- Sélectionner le mode de direction "CIRCULATION ROUTIÈRE" (➤ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) (suivant modèle de machine).
- Rentrer complètement le bras télescopique et mettre l'accessoire à environ 300 mm du sol.
- Placer le correcteur de dévers dans sa position centrale c'est-à-dire, l'axe transversal des essieux parallèle au châssis (suivant modèle de machine).
- Relever les stabilisateurs au maximum et retourner les sabots vers l'intérieur (suivant modèle de machine).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais rouler au point mort (sélecteur de marche au neutre ou levier de vitesses au neutre ou maintien du bouton de coupure transmission) afin de conserver le frein moteur sur la machine.

Le non-respect de cette consigne sur une déclivité entraîne une survitesse qui peut rendre la machine incontrôlable (direction, freinage) et qui peut engendrer des détériorations mécaniques importantes.

CONDUITE DE LA MACHINE AVEC UN ACCESSOIRE À L'AVANT

- Vous devez observer la réglementation en vigueur dans votre pays concernant la possibilité de circuler sur la voie publique avec un accessoire à l'avant de votre machine.
- Dans le cas où la législation routière de votre pays autorise la circulation avec un accessoire à l'avant, il convient au minimum de:
 - Protéger et signaler toutes les arêtes vives et/ou dangereuses de l'accessoire (➤ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
 - L'accessoire doit être sans charge.
 - Vérifier que l'accessoire ne masque pas la plage éclairante des phares avant.
 - S'assurer que la législation en vigueur dans votre pays, ne prévoit pas d'autres obligations.

CONDUITE DE LA MACHINE AVEC UNE REMORQUE

- Pour l'utilisation d'une remorque, observer la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Ne pas oublier de relier l'équipement électrique de la remorque à celui de la machine.
- Le freinage de la remorque doit être conforme à la législation en vigueur.
- En cas de traction d'une remorque avec freinage assisté, la machine tracteur doit obligatoirement être équipée d'un dispositif de freinage de remorque. Dans ce cas, ne pas oublier de relier l'équipement de freinage de la remorque à celui de la machine.
- L'effort vertical sur le crochet de remorquage ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (consulter la plaque constructeur de votre machine).
- Le Poids Total Roulant Autorisé ne doit pas excéder le maximum autorisé par le constructeur (➤ 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

EN CAS DE NÉCESSITÉ, CONSULTER VOTRE CONCESSIONNAIRE.

A - CHOIX DE L'ACCESSOIRE

- Seuls les accessoires homologués et autorisés par MANITOU, sont utilisables sur ses machines.
- S'assurer que l'accessoire est approprié aux travaux à effectuer (➤ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- Si la machine est équipée de l'OPTION tablier simple à déplacement latéral (TSDL), n'utiliser que les accessoires autorisés (➤ 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME).
- S'assurer que l'accessoire est correctement installé et verrouillé sur le tablier de la machine.
- S'assurer du bon fonctionnement des accessoires de votre machine.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge de la machine avec l'accessoire utilisé.
- Ne pas dépasser la capacité nominale de l'accessoire.
- Ne jamais lever une charge élinguée sans accessoire prévu à cet effet, vous vous exposez à un risque de glissement de l'élingue (➤ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).
- Ne pas manutentionner de charge suspendue avec des sangles (ex: big-bag) directement sur les fourches, risque de cisaillement sur les arêtes vives, utiliser un accessoire prévu à cette effet.

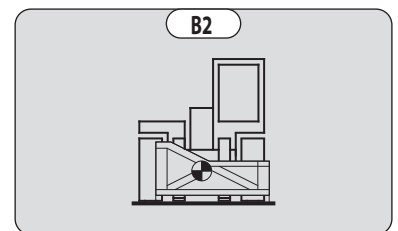
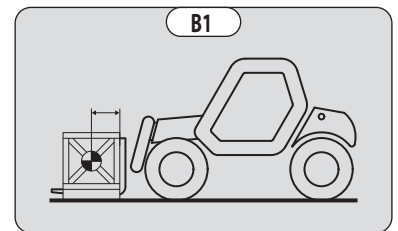
B - MASSE DE LA CHARGE ET CENTRE DE GRAVITE

- Avant de prendre une charge, vous devez connaître sa masse et son centre de gravité.
- La position longitudinale du centre de gravité par rapport au talon des fourches (fig. B1) est défini sur l'abaque de charge relatif à votre machine (➤ 2 - DESCRIPTION: DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE). Pour un centre de gravité supérieur, consulter votre concessionnaire.
- Pour les charges irrégulières, déterminer le centre de gravité dans le sens transversal avant toute manutention (fig. B2) et le positionner dans l'axe longitudinal de la machine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Il est interdit de manutentionner une charge supérieure à la capacité effective définie sur l'abaque de la machine.

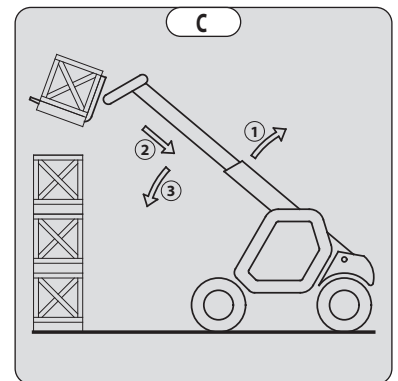
Pour les charges à centre de gravité mobile (ex. liquide), tenir compte des variations du centre de gravité pour déterminer la charge à manutentionner et redoubler de prudence et de vigilance pour limiter au maximum ces variations.



C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Ce dispositif donne une indication de la stabilité longitudinale de la machine, et limite les mouvements hydrauliques afin d'assurer cette stabilité, au moins, dans les conditions d'utilisations suivantes:

- lorsque la machine est à l'arrêt,
- lorsque la machine est sur un sol ferme, stable et consolidé,
- lorsque la machine effectue des opérations de manutention et de placement.
- Manœuvrer la flèche très prudemment quand on approche de la limite de la charge autorisée (➤ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).
- Toujours observer ce dispositif lors de la manutention.
- En cas de coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS", n'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant (fig. C): si besoin, lever la flèche (1), rentrer la flèche au maximum (2) et baisser la flèche (3) de manière à poser la charge.



⚠ IMPORTANT ⚠

La lecture du dispositif peut être faussée, lorsque la direction est braquée au maximum ou lorsque l'essieu arrière est oscillé au maximum.

Avant de lever une charge, vérifier que la machine n'est pas dans ces conditions.

D - ASSIETTE TRANSVERSALE DE LA MACHINE

Suivant modèle de machine

L'assiette transversale, est la pente transversale du châssis par rapport à un plan horizontal. Le levage de la flèche réduit la stabilité latérale de la machine. L'assiette transversale de la machine doit être assurée avec la flèche en position basse de la façon suivante:

1 - MACHINE SANS CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

- Placer la machine de façon à ce que la bulle du niveau soit à l'intérieur des deux traits (➤ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

2 - MACHINE AVEC CORRECTEUR DE DÉVERS EN UTILISATION SUR PNEUMATIQUES

- Corriger le dévers en agissant sur sa commande hydraulique et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (➤ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

3 - MACHINE EN UTILISATION SUR STABILISATEURS

- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant de la machine (fig. D1).
- Corriger le dévers en agissant sur les stabilisateurs (fig. D2) et vérifier l'horizontalité sur le niveau. La bulle du niveau doit être entre les deux traits (➤ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE). Dans cette position, les deux roues avant doivent être impérativement décollées.

E - PRISE D'UNE CHARGE AU SOL

- Approcher la machine perpendiculairement à la charge, avec la flèche rétractée et les fourches à l'horizontale (fig. E1).
- Ajuster l'écartement et le centrage des fourches par rapport à la charge pour assurer sa stabilité (fig. E2) (des solutions optionnelles existent, consulter votre concessionnaire).
- Ne jamais lever une charge avec une seule fourche.

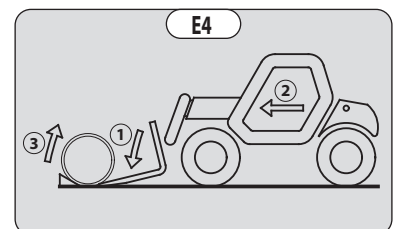
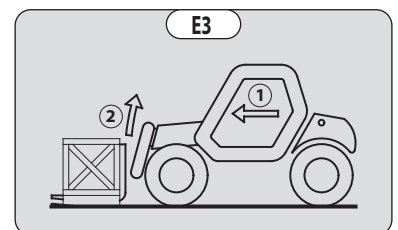
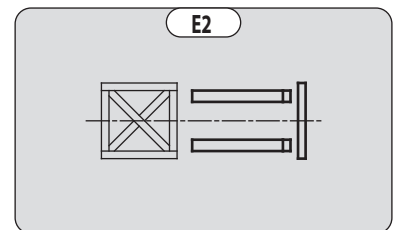
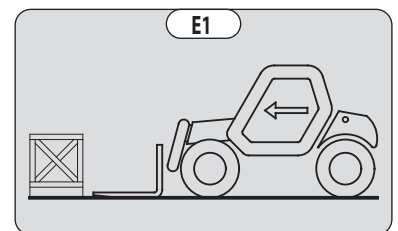
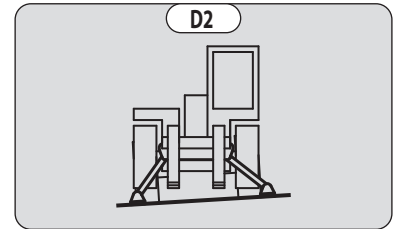
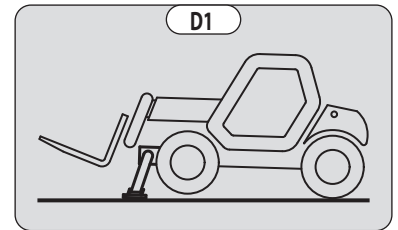
⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement des membres lors de l'ajustement manuel des fourches.

- Avancer lentement la machine (1), et amener les fourches en butée devant la charge (fig. E3) si besoin lever légèrement la flèche (2) pendant la prise de la charge.
- Amener la charge en position transport.
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité (perte de la charge au freinage ou en descente).

CAS D'UNE CHARGE NON PALETTISÉE

- Incliner le tablier (1) vers l'avant et avancer lentement la machine (2), pour amener les fourches sous la charge (fig. E4) (si besoin caler la charge).
- Continuer à avancer la machine (2) en inclinant le tablier (3) (fig. E4) vers l'arrière pour placer la charge sur les fourches et assurez-vous de la stabilité longitudinale et latérale de la charge.



F - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

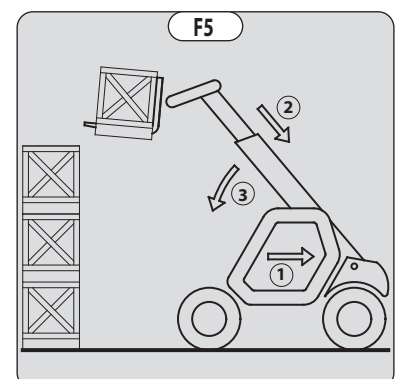
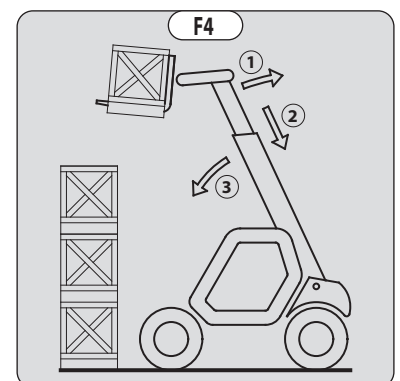
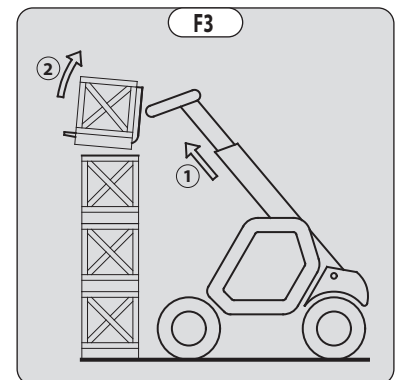
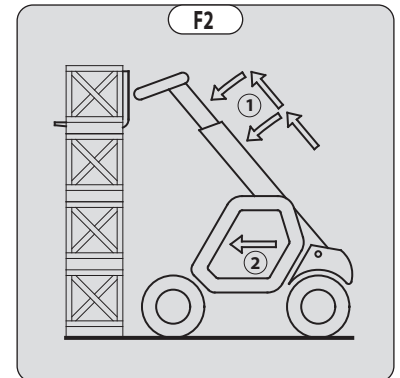
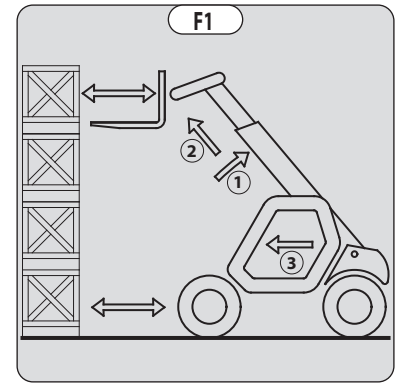
⚠ IMPORTANT ⚠

*En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale de la machine
(➤ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DE LA MACHINE).*

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (➤ INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

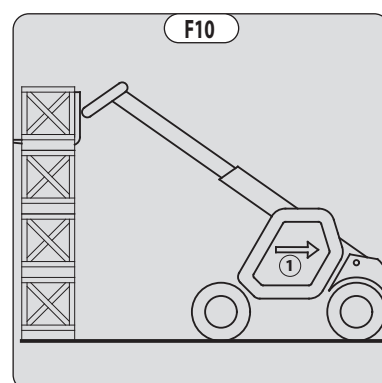
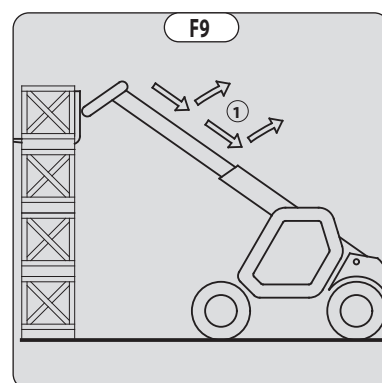
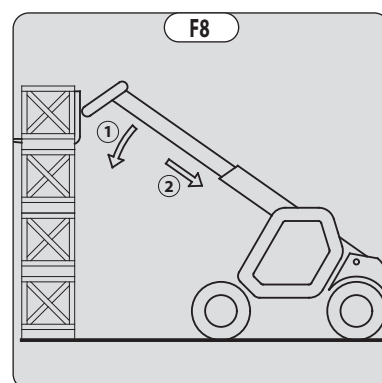
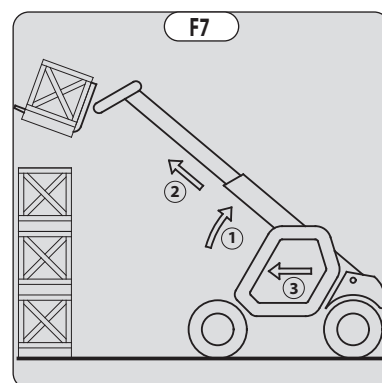
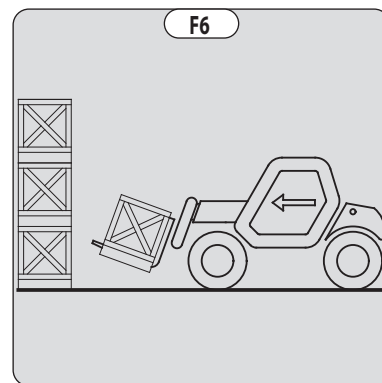
PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUE

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge. Si besoin avancer la machine (3) (fig. F1) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Toujours penser à garder la distance nécessaire pour engager les fourches sous la charge, entre la pile et la machine (fig. F1) et utiliser la longueur de flèche la plus courte possible.
- Amener les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente de la flèche (1) ou si besoin en avançant la machine (2) (fig. F2). Activer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. F3).
- Incliner suffisamment la charge vers l'arrière pour assurer sa stabilité.
- Surveiller le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (➤ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer la machine. Lever la flèche (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. F4).
- Si ce n'est pas possible, reculer la machine (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la charge. Rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. F5).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR PNEUMATIQUES

- Approcher la charge en position transport devant la pile (fig. F6).
- Activer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de la pile en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). Si besoin avancer la machine (3) (fig. F7) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci sur la pile en abaissant et rétractant la flèche (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. F8).
- Si possible dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée de la flèche (1) (fig. F9). Amener ensuite les fourches en position transport.
- Si ce n'est pas possible, reculer la machine (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager les fourches (fig. F10). Amener ensuite les fourches en position transport.



G - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

Suivant modèle de machine

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale de la machine
 (⚠ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DE LA MACHINE).

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (⚠ INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

Les stabilisateurs permettent d'optimiser les performances de levage de la machine (⚠ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

- Amener les fourches en position transport devant l'élévation.
- Garder une distance nécessaire pour permettre le levage de la flèche.
- Activer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Mettre les deux stabilisateurs sur le sol et décoller les deux roues avant de la machine (fig. G1) en assurant l'assiette transversale de la machine.

REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LES FOURCHES EN POSITION TRANSPORT (À VIDE OU EN CHARGE)

- Remonter complètement et en même temps les deux stabilisateurs.

MISE EN PLACE DES STABILISATEURS AVEC LA FLÈCHE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

⚠ IMPORTANT ⚠

Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

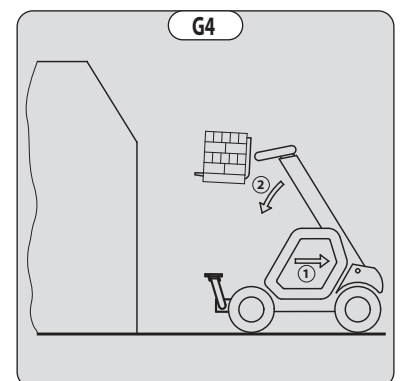
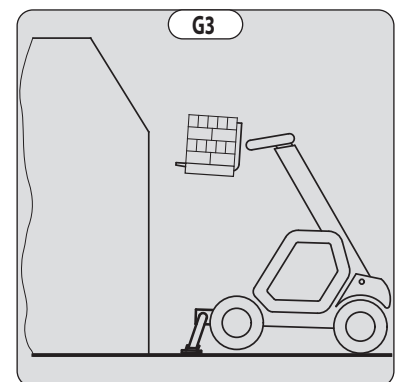
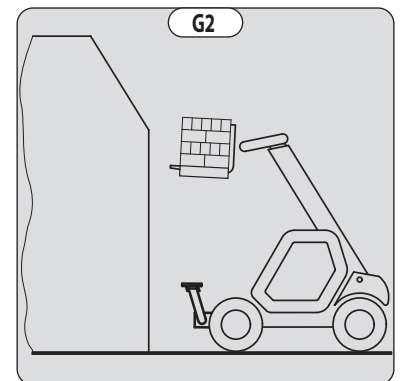
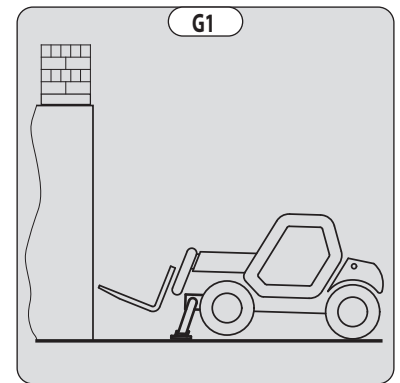
- Lever la flèche et rentrer complètement les télescopes.
- Amener la machine en position devant l'élévation (fig. G2) en manœuvrant très doucement et prudemment.
- Activer le frein de stationnement et placer le sélecteur de marche au neutre.
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité dès qu'ils sont à proximité ou en contact avec le sol.
- Descendre les deux stabilisateurs et décoller les deux roues avant de la machine (fig. G3). Pendant cette opération, l'assiette transversale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.

REMONTÉE DES STABILISATEURS AVEC LA FLÈCHE HAUTE (À VIDE OU EN CHARGE)

⚠ IMPORTANT ⚠

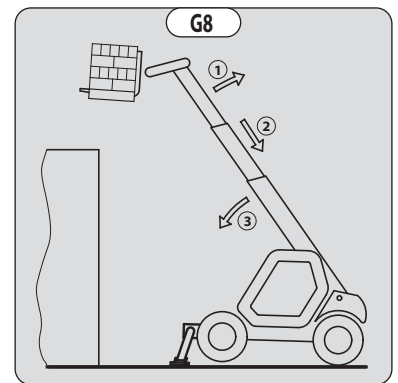
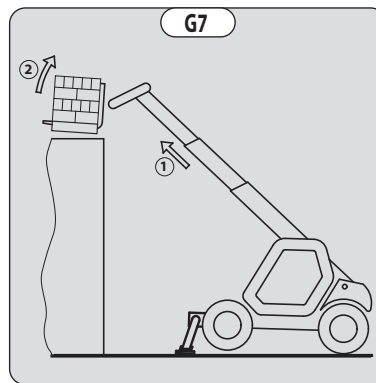
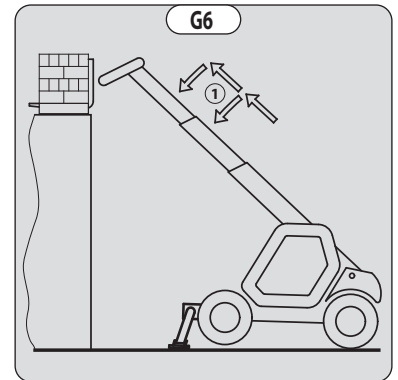
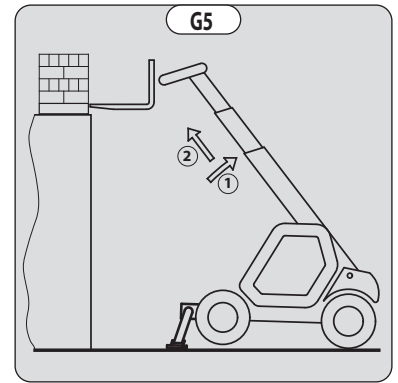
Cette manœuvre doit demeurer exceptionnelle et être réalisée avec une extrême prudence.

- Garder la flèche levée et rentrer complètement les télescopes (fig. G3).
- Manœuvrer les stabilisateurs à très faible vitesse et avec une grande progressivité quand ils sont en contact avec le sol et quand ils quittent le contact avec le sol. Pendant cette opération, l'assiette transversale doit être assurée en permanence: la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits.
- Remonter complètement les deux stabilisateurs.
- Désactiver le frein de stationnement et en manœuvrant très doucement et prudemment, reculer la machine (1) pour le dégager et descendre les fourches (2) en position transport (fig. G4).



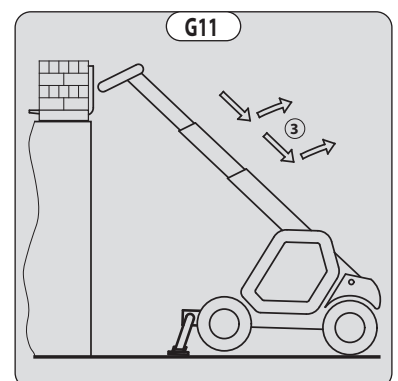
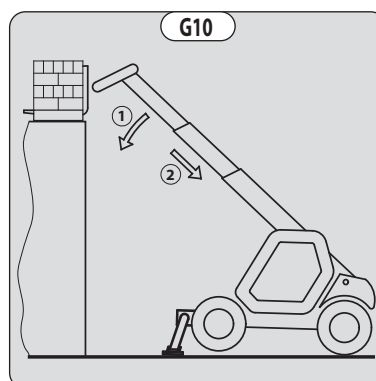
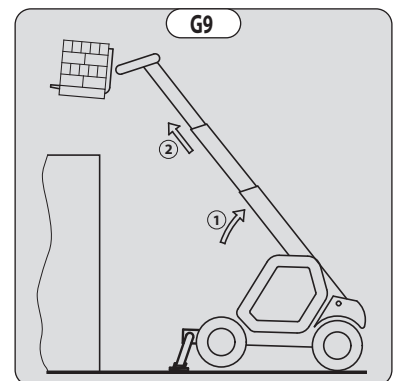
PRISE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- S'assurer que les fourches passeront facilement sous la charge.
- Vérifier la position de la machine par rapport à la charge, si besoin effectuer un essai sans prendre la charge.
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que les fourches soient au niveau de la charge (fig. G5).
- Amener les fourches en butée devant la charge par une utilisation alternée de la sortie et de la descente de la flèche (1) (fig. G6).
- Lever légèrement la charge (1) et incliner le tablier (2) vers l'arrière pour stabiliser la charge (fig. G7).
- Surveiller le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE). S'il est en surcharge, déposer la charge à l'endroit où elle a été prise.
- Si possible descendre la charge sans déplacer la machine. Lever la flèche (1) pour dégager la charge, rentrer (2) et descendre la flèche (3) pour amener la charge en position transport (fig. G8).



POSE D'UNE CHARGE HAUTE SUR STABILISATEURS

- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la charge soit au-dessus de l'élévation (fig. G9) en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE).
- Placer la charge à l'horizontale et déposer celle-ci en abaissant et rétractant la flèche (1) (2) pour bien positionner la charge (fig. G10).
- Dégager les fourches par une utilisation alternée de la rentrée et de la levée de la flèche (3) (fig. G11).
- Si possible, amener la flèche en position transport sans déplacer la machine.



H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE

IMPORTANT

Le non-respect des instructions ci-dessous peut conduire à une perte de stabilité de la machine et à un renversement.

*À utiliser **OBLIGATOIREMENT** avec une machine équipée d'une coupure des mouvements hydrauliques en service.*

CONDITIONS D'UTILISATION

- La longueur de l'élingue ou de la chaîne devra être la plus courte possible de façon à limiter l'oscillation de la charge.
- Lever la charge verticalement dans l'axe, jamais en traction latérale ni longitudinale.

EN MANUTENTION SANS DÉPLACEMENT DE LA MACHINE

- Que ce soit sur stabilisateurs ou sur pneumatiques, l'assiette latérale ne doit pas dépasser 1 % et l'assiette longitudinale ne doit pas dépasser 5 %, la bulle du niveau doit être maintenue au niveau "0".
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 10 m/s.
- S'assurer qu'il n'y a personne entre la charge et la machine.

I - ROULAGE AVEC UNE CHARGE SUSPENDUE

- Avant d'entreprendre le roulage, faire une reconnaissance du terrain de manière à éviter les pentes et dévers trop importants, les bosses et nids de poule, ou les terrains trop meubles.
- S'assurer que la vitesse du vent ne dépasse pas 36 km/h.
- La vitesse de déplacement de la machine ne doit pas dépasser 0,4 m/s (1,4 km/h, soit le quart de la vitesse d'un piéton).
- Effectuer le déplacement et l'arrêt de la machine doucement et sans à-coups pour réduire au minimum l'oscillation de la charge.
- Transporter la charge à quelques centimètres du sol (30 cm maxi) avec la longueur de flèche la plus courte possible. Ne pas dépasser le déport indiqué sur l'abaque. Si la charge commence à se balancer excessivement, ne pas hésiter à s'arrêter, et baisser la flèche pour poser la charge.
- Avant le déplacement de la machine, contrôler le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (¶ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE), seul les leds verts et éventuellement les leds jaunes doivent être allumés.
- Lors du déplacement, se faire aider par une personne au sol (placée au minimum à 3 m de la charge), qui à l'aide d'une barre de maintien ou d'une corde limitera le balancement de la charge. S'assurer d'avoir toujours une bonne visibilité sur cette personne.
- L'assiette latérale ne doit pas dépasser 5 %, la bulle du niveau doit être maintenue entre les deux traits "MAX".
- L'assiette longitudinale ne doit pas dépasser 15 %, charge vers l'amont, et 10 %, charge vers l'aval.
- L'angle de la flèche ne doit pas dépasser 45°.
- Si la première led rouge du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (¶ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) s'allume pendant le déplacement, arrêter doucement la machine et stabiliser la charge. Rentrer le télescope de façon à diminuer le déport de la charge.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION EN CHARGEUSE

Pour les machines typées agricole (gamme MLT)

A - CHARGEMENT

⚠ IMPORTANT ⚠

*En aucun cas vous ne devez lever la flèche si vous n'avez pas assuré l'assiette transversale de la machine
(← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: D - ASSIETTE TRANSVERSALE DE LA MACHINE).*

RAPPEL: S'assurer que les opérations suivantes peuvent être effectuées avec une bonne visibilité (← INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

REMPLEISSAGE DE LA BENNE

- Positionner le fond de la benne horizontalement tout en effleurant le sol (1) (fig. A1).
- Avancer progressivement (2) et dans un mouvement simultané, lever la flèche et incliner la benne vers l'arrière (3), afin d'améliorer le remplissage ainsi que l'arrachement (fig. A1).
- Reculer la machine (1) en manœuvrant très doucement et prudemment pour dégager la benne. Descendre la flèche (2) en position transport (fig. A2).

⚠ IMPORTANT ⚠

Incliner suffisamment la benne vers l'arrière afin d'éviter tout déversement de produit et assurer sa stabilité (perte de produit au freinage).

CHARGEMENT D'UNE REMORQUE

- Approcher en position transport sur le côté de la remorque (fig. A3).
- Lever et allonger la flèche (1) (2) jusqu'à ce que la benne soit au-dessus de la remorque en surveillant le dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale (← INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: C - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE) (fig. A4).
- Avancer la machine (3) en manœuvrant très doucement et prudemment afin que le déversement se fasse au centre de la remorque (fig. A4).
- Immobiliser la machine avec la pédale des freins et mettre le levier d'inverseur de marche au neutre.

NOTA: L'immobilisation de la machine avec la pédale de freins, impose la mise au neutre de la transmission. Le non-respect de cette recommandation entraînerait une chauffe excessive et une dégradation des freins.

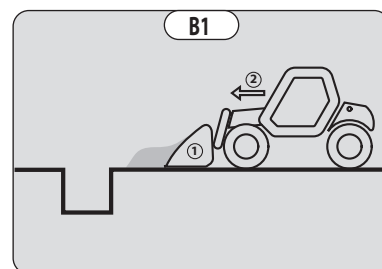
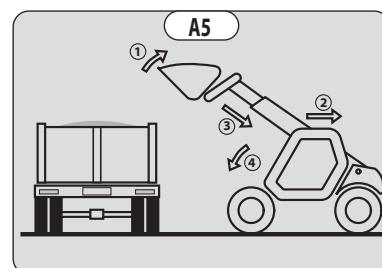
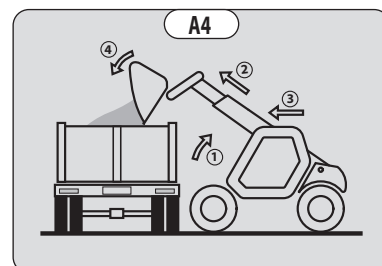
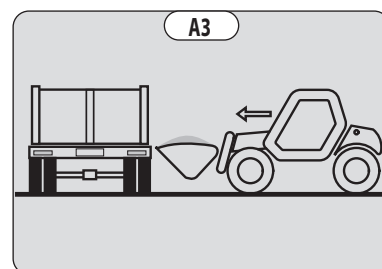
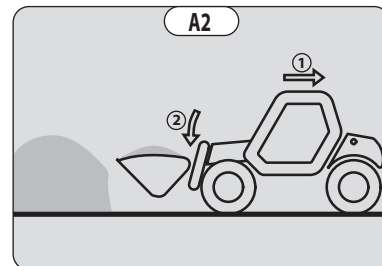
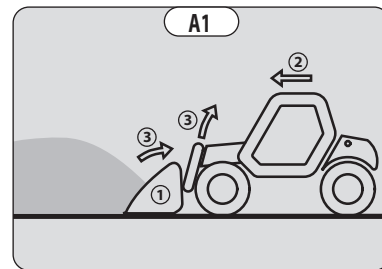
- Déverser lentement le produit (4) (fig. A4).
- Incliner la benne vers l'arrière (1) et reculer la machine (2) en manœuvrant très doucement et prudemment (fig. A5).
- Rentrer (3) et descendre la flèche (4) en position transport (fig. A5).

B - REMBLAYAGE

- Positionner le fond de la benne horizontalement tout en effleurant le sol (1) (fig. B1).
- Avancer progressivement (2), une fois la benne remplie, celle-ci agira comme une lame de nivellement (fig. B1).

⚠ IMPORTANT ⚠

Lors des déplacements prendre garde aux tranchées, terrains récemment creusés et/ou remblayés.



A - AUTORISATION D'UTILISATION

- L'utilisation de la plate-forme nécessite une autorisation supplémentaire par rapport à celle de la machine.

B - APTITUDE DE LA PLATE-FORME À L'EMPLOI

- Nos machines équipées de **PEMP** (Plate-forme Élévatrice Mobile de Personne) sont conformes à la norme **EN 280** pour l'Europe et à la norme **AS/NZS 1418.10:2011** pour l'Australie, et correspondant à la classification de groupe C1 à C3 conformément à cette norme.
- MANITOU s'est assuré de l'aptitude à l'emploi de cette plate-forme dans les conditions normales d'utilisation prévues dans cette notice d'instructions, avec un coefficient d'épreuve STATIQUE DE 1,25 et un coefficient d'épreuve DYNAMIQUE DE 1,1 tels que prévus dans la norme harmonisée européenne **EN 280** pour les **PEMP** (Plate-forme Élévatrice Mobile de Personne).
- Avant la mise en service, le responsable d'établissement est tenu de vérifier que la plate-forme est appropriée aux travaux à effectuer et de réaliser certains essais (suivant la législation en vigueur).

C - DISPOSITION DANS LA PLATE-FORME

- Porter des vêtements adaptés à l'utilisation de la plate-forme, éviter les vêtements amples.
- Ne jamais utiliser la plate-forme avec des mains ou des chaussures humides ou souillées de corps gras.
- Rester toujours attentif lors de l'utilisation de la plate-forme, n'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs.
- MANITOU recommande fortement le port d'un harnais de sécurité attaché à un point d'accrochage dans la plate-forme. Le port d'un harnais de sécurité ou d'un autre équipement de protection individuelle contre les chutes peut être obligatoire, se conformer aux réglementations locales, gouvernementales et nationales en vigueur, aux règles de sécurité de l'employeur et aux règlements sur les chantiers.
- Le harnais de sécurité ou les autres équipements de protection individuelle contre les chutes doivent être conformes aux réglementations locales, gouvernementales et nationales en vigueur. Ils doivent être inspectés conformément aux réglementations en vigueur.
- Les organes de commandes ne doivent en aucun cas être utilisés à des fins qui ne sont pas les leurs (ex.: Monter ou descendre de la machine, portemanteau, etc.).
- Le port d'un casque de sécurité est obligatoire.
- L'opérateur doit toujours être à sa position normale au poste de conduite : il est interdit de laisser dépasser les bras et les jambes et, en général, toute partie du corps, en dehors de la plate-forme.
- Veiller à ce que les matériaux embarqués dans la plate-forme (tuyaux, câbles, récipients, etc.) ne puissent s'en échapper et tomber. Ne pas entasser ces matériaux au point de devoir les enjamber.

D - UTILISATION DE LA PLATE-FORME

- Quelle que soit son expérience, l'opérateur devra se familiariser avec l'emplacement et l'utilisation de tous les instruments de contrôle et de commande avant l'utilisation de la plate-forme.
- Vérifier avant l'utilisation, que la plate-forme est correctement montée et verrouillée sur la machine.
- Ne pas entrer ni sortir de la plate-forme si elle n'est pas complètement baissée.
- Toujours entrer et sortir de la plate-forme par le portillon ou en utilisant les traverses intermédiaires coulissantes (selon modèle).
- Toujours entrer et sortir en faisant face à l'intérieur de la plate-forme.
- Toujours utiliser les deux mains et un pied ou les deux pieds et une main pour entrer et sortir de la plate-forme.
- S'assurer que les traverses intermédiaires coulissantes (selon modèle) sont en position basse et que le portillon est correctement fermé (selon modèle) avant d'utiliser cette plate-forme.
- Ne pas attacher les traverses intermédiaires coulissantes en position haute.
- La plate-forme évoluera dans une zone dépourvue d'obstacles ou de danger pour sa descente au sol.
- L'opérateur utilisant la plate-forme doit être aidé par une personne au sol opportunément instruite.
- Se conformer aux limites de l'abaque de charge de la plate-forme.
- Les contraintes latérales sont limitées (☞ 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).
- Il est formellement interdit de suspendre une charge à la plate-forme ou à la flèche de la machine sans accessoire prévu à cet effet (☞ INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H - PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).
- La plate-forme ne peut être utilisée ni comme grue ou ascenseur pour le transport permanent de matériaux ou de personnes, ni comme crics ou supports.
- Interdiction de déplacer la machine avec une (ou des) personne(s) dans la plate-forme.
- Interdiction de déplacer la plate-forme avec une (ou des) personne(s) dedans, à partir des commandes hydrauliques dans la cabine de la machine (sauf en cas de sauvetage).
- L'opérateur ne doit pas monter ou descendre de la plate-forme si celle-ci n'est pas au niveau du sol (flèche en position basse et rentrée).
- La machine ne doit pas être équipée d'accessoires non autorisés augmentant la prise au vent de l'ensemble.
- Ne pas utiliser d'échelle ou de constructions improvisées dans la plate-forme pour atteindre des hauteurs supérieures.
- Ne pas monter sur les garde-corps de la plate-forme pour atteindre des hauteurs supérieures.
- Interdiction d'utiliser la plate-forme sur fourches, les fourreaux sont utilisés que pour le rangement de la plate-forme, en aucun cas en élévation de personnes.

E - ENVIRONNEMENT

- Respecter une distance de sécurité entre les lignes électriques ou les composants sous tension et toute partie du corps, tout objet conducteur ou toute partie de la machine, sauf si les réglementations locales, gouvernementales et nationales en vigueur, les règles de sécurité de l'employeur ou les règlements sur les chantiers sont plus stricts en termes de distance requise.
- Tenir compte du mouvement de la plate-forme et du balancement ou du fléchissement des lignes électriques.

⚠ IMPORTANT ⚠

L'utilisation de la plate-forme est interdite à proximité des lignes électriques, respecter les distances de sécurité.

TENSION NOMINALE (VOLTS)	DISTANCE DE SÉCURITÉ (MÈTRES)	
50 < U < 1000	2,30 M	
1000 < U < 30000	2,50 M	
30000 < U < 45000	2,60 M	
45000 < U < 63000	2,80 M	
63000 < U < 90000	3,00 M	
90000 < U < 150000	3,40 M	
150000 < U < 225000	4,00 M	
225000 < U < 400000	5,30 M	
400000 < U < 750000	7,90 M	

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'un vent supérieur à 45 km/h l'utilisation de la plate-forme est strictement interdite.

- Pour reconnaître visuellement cette vitesse, consulter l'échelle d'évaluation empirique des vents ci-dessous :

Échelle de BEAUFORT (vitesse du vent à une hauteur de 10 m sur terrain plat)						
Degré	Type de vent	Vitesse (nœuds)	Vitesse (km/h)	Vitesse (m/s)	Effets à Terre	État de la Mer
0	Calme	0 - 1	0 - 1	< 0,3	La fumée s'élève verticalement.	La mer est comme un miroir.
1	Très légère brise	1 - 3	1 - 5	0,3 - 1,5	La fumée indique la direction du vent.	Quelques rides en écaille de poisson, mais sans écume.
2	Légère brise	4 - 6	6 - 11	1,6 - 3,3	Le vent est perçu au visage, les feuilles frémissent.	Vaguelettes courtes, mais évidentes.
3	Petite brise	7 - 10	12 - 19	3,4 - 5,4	Les feuilles et les rameaux sont sans cesse agités.	Très petites vagues, les crêtes commencent à déferler.
4	Jolie brise	11 - 16	20 - 28	5,5 - 7,9	Le vent soulève la poussière et les morceaux de papier, il agite les petites branches.	Petites vagues s'allongeant, moutons nombreux.
5	Bonne brise	17 - 21	29 - 38	8 - 10,7	Les arbustes en feuilles commencent à se balancer.	Des vaguelettes se forment sur les plans d'eau, vagues modérées, allongées.
6	Vent frais	22 - 27	39 - 49	10,8 - 13,8	Les grandes branches sont agitées, les fils métalliques sifflent, l'utilisation du parapluie devient difficile.	Des lames se forment avec des crêtes d'écume blanche et des embruns.
7	Grand frais	28 - 33	50 - 61	13,9 - 17,1	Les arbres sont agités en entier, la marche contre vent devient pénible.	La mer grossit, l'écume commence à être soufflée en trainées dans le lit du vent.
8	Coup de vent	34 - 40	62 - 74	17,2 - 20,7	Le vent casse des rameaux, la marche contre vent est très difficile.	Lames de hauteur moyenne et plus grande longueur, tourbillons d'écume à la crête des lames.
9	Fort coup de vent	41 - 47	75 - 88	20,8 - 24,4	Le vent endommage les toitures (cheminées, tuiles, etc.).	Grosses lames, tourbillons d'embruns arrachés aux lames, trainées d'écume, visibilité réduite.
10	Tempête	48 - 55	89 - 102	24,5 - 28,4	Rarement observé à terre, arbres déracinés, les habitations subissent d'importants dommages.	Très grosses lames, écume formant des trainées blanches, visibilité réduite.
11	Violente tempête	56 - 63	103 - 117	28,5 - 32,6	Très rare, ravages étendus.	Lames d'une hauteur exceptionnelle pouvant cacher des navires moyens, visibilité réduite.
12	Ouragan	64 +	118 +	32,7 +	Ravages désastreux.	Mer entièrement blanche, air plein d'écume et d'embruns, visibilité très réduite.

F - LA MAINTENANCE

⚠ IMPORTANT ⚠

Un contrôle périodique de votre plate-forme est obligatoire en vue d'assurer son maintien en conformité.

La fréquence de contrôle est définie par la législation en vigueur dans le pays d'utilisation de la plate-forme.

Pour la France, une visite générale périodique tous les 6 mois (arrêté du 1er mars 2004).

UTILISATION DE LA RADIOCOMMANDE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

Interdiction de lever des personnes dans la plate-forme en utilisant la radiocommande.

Interdiction d'utiliser la radiocommande à partir de la plate-forme:

- Cette radiocommande est composée de dispositifs de sécurité électroniques et mécaniques. Des commandes en provenance d'un autre émetteur ne sont pas possibles grâce à un codage interne unique de chaque radiocommande.

⚠ IMPORTANT ⚠

Par abus ou faute d'utilisation, il y a des menaces de dangers pour:

- La bonne santé physique et psychique de l'utilisateur ou d'autres personnes.

- La machine et d'autres biens environnants.

Toutes les personnes qui travaillent avec cette radiocommande:

- Doivent être qualifiées selon les réglementations en vigueur et instruites en conséquence.

- Doivent suivre exactement la présente notice d'instructions.

- Le système permet la commande à distance de la machine par ondes radio. La transmission des ordres de commande se fait aussi si la machine est hors de vue (derrière un obstacle ou un bâtiment par exemple), c'est pourquoi:
 - Après l'avoir arrêté et retirer le bouton clé (possible seulement en position d'arrêt) déposer toujours l'émetteur dans un endroit sûr et sec.
 - Avant tous travaux d'installation, d'entretien et de réparations toujours interrompre les sources d'alimentation (notamment en cas de soudures électriques, les têtes électriques de distributeurs hydrauliques doivent être déconnectées sur chaque section).
 - Ne jamais enlever ou modifier les dispositifs de sécurité (tels que cadre garde main, clef, bouton arrêt d'urgence, etc.).

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais piloter la machine s'il n'est pas constamment en contact visuel et parfait de l'opérateur.

- Avant de quitter son émetteur, l'opérateur doit s'assurer qu'une utilisation par un tiers non autorisé ne soit pas possible: soit par retrait du bouton clé de l'émetteur ou en enfermant ce dernier dans un endroit inaccessible.
- L'utilisateur doit garantir que la notice d'instructions est accessible à tous moments et s'assurer que les opérateurs ont lu et compris son contenu.

INSTRUCTIONS

- Placez-vous dans un endroit et une position stable sans risque de glisser.
- Assurez-vous avant chaque utilisation de l'émetteur que personne ne se trouve dans la zone de travail.
- Utiliser l'émetteur seulement avec son dispositif de portage ou installé correctement dans la plate-forme.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lorsque vous déposez l'émetteur, retirer l'accumulateur et le bouton clé, ainsi une utilisation involontaire ou un abus par de tierces personnes sera activement empêché.

DISPOSITIFS DE PROTECTION

- La machine sera immobilisée au maximum dans les 450 millisecondes (environ 0,5 seconde):
 - Par pression sur le bouton d'arrêt d'urgence de l'émetteur (ici 50 millisecondes), ou celui de la machine.
 - Par dépassement de la distance de transmission des ondes radio.
 - Par un dérangement du récepteur.
 - Par un signal radio perturbateur en provenance de tiers.
 - Par retrait de l'accumulateur de son logement dans l'émetteur.
 - Par atteinte de la fin d'autonomie de l'accumulateur.
 - Par l'arrêt de l'émetteur en tournant le bouton clé en position d'arrêt.
- Ces dispositifs de protection sont prévus pour la sécurité des personnes et des biens et ne doivent jamais être modifiés, supprimés ou contournés de quelle que manière que ce soit!
- Le cadre garde main empêche une action externe sur un manipulateur (par exemple, par la chute de l'émetteur, ou encore par appui de l'opérateur sur un garde-corps).
- Une sécurité électronique empêche d'initialiser la transmission radio si les manipulateurs ne sont pas mécaniquement et électriquement en position repos et si le sélecteur de régime moteur thermique n'est pas au ralenti.

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas d'urgence, appuyer immédiatement sur le bouton d'arrêt d'urgence de l'émetteur; comportez-vous ensuite selon les instructions de la notice (➔ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE).

INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DE LA MACHINE

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

⚠ IMPORTANT ⚠

Lire attentivement et comprendre cette notice d'instructions avant toute intervention sur cette machine.

Effectuer les réparations nécessaires, mêmes mineures, immédiatement.

Réparer toute fuite, même mineure, immédiatement.

Attention aux risques de brûlures et de projection (échappement, radiateur, moteur, huile hydraulique, etc.).

- S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer la machine.
- Porter des vêtements adaptés pour la maintenance de la machine, éviter les bijoux et les vêtements flottants. Attacher et protéger vos cheveux si besoin.
- Arrêter le moteur thermique avant toute intervention sur la machine et retirer la clé de contact.

POSE DE LA CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE

- La machine est équipée d'une cale de sécurité flèche (➤ 2 - DESCRIPTION: INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE) qui doit être installée sur la tige de vérin de levage lors d'intervention sous la flèche.
- Flèche rentrée sans fourches ni accessoire.

SUIVANT MONTAGE

MONTAGE DE LA CALE

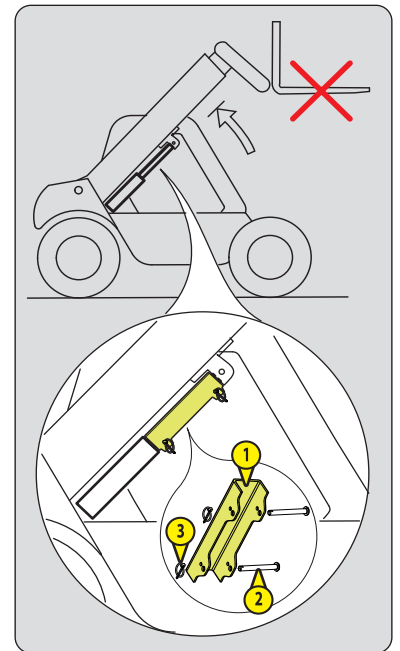
- Lever la flèche au maximum.
- Poser la cale de sécurité 1 sur la tige du vérin de levage et verrouiller à l'aide de l'axe 2 et la goupille 3.
- Baisser la flèche lentement puis stopper les mouvements hydrauliques avant de venir buter contre la cale.

DÉMONTAGE DE LA CALE

- Lever la flèche au maximum.
- Ôter la goupille et l'axe.
- Remettre la cale de sécurité à l'endroit prévu sur la machine.

⚠ IMPORTANT ⚠

N'utiliser que la cale de sécurité fournie avec la machine.



SUIVANT MONTAGE

MONTAGE DE LA CALE

- Lever la flèche au maximum.
- Dévisser les molettes 1.
- Assembler les parties de la cale de sécurité 2 autour de la tige de vérin et verrouiller à l'aide des goupilles 3.

NOTA : les plats de butée 4 de la cale de sécurité doivent être situés vers le bas du vérin de levage 5.

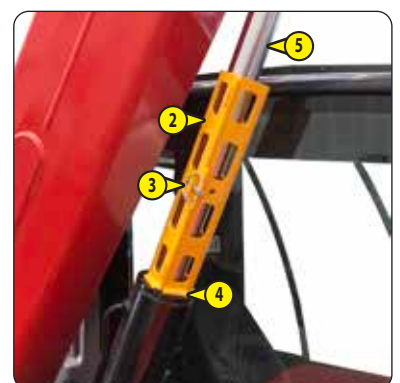
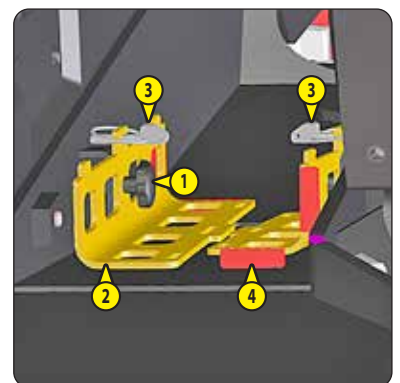
- Baisser la flèche lentement puis stopper les mouvements hydrauliques avant de venir buter contre la cale.

DÉMONTAGE DE LA CALE

- Lever la flèche au maximum.
- Ôter les goupilles 3.
- Remettre les parties de la cale de sécurité 2 à l'endroit prévu sur la machine et verrouiller à l'aide des molettes 1.
- Remettre les goupilles 3 sur les parties de la cale de sécurité.

⚠ IMPORTANT ⚠

N'utiliser que la cale de sécurité fournie avec la machine.



ENTRETIEN

- Effectuer l'entretien périodique (☞ 3 - MAINTENANCE) en vue de maintenir votre machine en bon état de fonctionnement. Le non-respect de l'entretien périodique peut mettre fin aux conditions de garantie contractuelle.

CARNET DE MAINTENANCE

- Les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations de la section 3 - MAINTENANCE et les autres opérations d'inspection, d'entretien, de réparation ou de modifications effectuées sur la machine doivent être consignées dans un carnet de maintenance.
- Pour chaque opération, sont indiqués la date des travaux, les noms des personnes ou entreprises les ayant effectuées, la nature de l'opération et le cas échéant, sa périodicité.
- Dans le cas de remplacement d'éléments de la machine, les références de ces éléments sont indiquées.

NIVEAUX DES LUBRIFIANTS ET DU CARBURANT

- Utiliser les lubrifiants préconisés (n'utiliser en aucun cas des lubrifiants usagés).
- Ne pas remplir le réservoir à carburant lorsque le moteur thermique tourne.
- N'effectuer le plein de carburant qu'aux emplacements prévus à cet effet.
- Ne pas remplir le réservoir à carburant au niveau maximum.
- Ne pas fumer ou s'approcher de la machine avec une flamme lorsque le réservoir à carburant est ouvert ou en cours de remplissage.

HYDRAULIQUE

- Toute intervention sur le circuit hydraulique de manutention de la charge est interdite, à l'exception des opérations décrites dans le chapitre: 3 - MAINTENANCE.
- Ne pas essayer de desserrer les raccords, les flexibles ou un composant hydraulique avec le circuit sous pression.

⚠ IMPORTANT ⚠

VALVE D'ÉQUILIBRAGE : la modification de réglage et le démontage des valves d'équilibrage ou des clapets de sécurité pouvant équiper les vérins de votre machine sont dangereux.

ACCUMULATEUR HYDRAULIQUE : le démontage des accumulateurs hydrauliques et de leurs tuyauteries pouvant équiper de votre machine est dangereux. Ces opérations doivent être réalisées uniquement par du personnel agréé (consulter votre concessionnaire).

ÉLECTRICITÉ

- Ne pas court-circuiter le relais du démarreur pour démarrer le moteur thermique. Si le sélecteur de marche n'est pas au neutre et le frein de stationnement n'est pas engagé, la machine peut se mettre instantanément en mouvement.
- Ne pas déposer de pièces métalliques sur la batterie.
- Débrancher la batterie avant de travailler sur le circuit électrique.

SOUDURE SUR LA MACHINE

⚠ IMPORTANT ⚠

Les interventions de soudure sur la machine pour des opérations de maintenance ou de réparation sont réservées aux personnes habilitées par MANITOU exclusivement.

- Débrancher la batterie avant de souder sur la machine.
- Pour effectuer une soudure électrique sur la machine, poser la pince du câble négatif du poste de soudure directement sur la pièce à souder afin d'éviter que le courant, très intense, traverse l'alternateur.
- Ne jamais effectuer de soudure ou de travaux dégageant de la chaleur sur un pneumatique assemblé, la chaleur entraîne une augmentation de la pression, ce qui risque de provoquer l'explosion du pneumatique.
- Si la machine est équipée d'unité de commande électronique, la débrancher avant d'effectuer une soudure, sous risque de causer des dommages irréparables aux composants électroniques.

LAVAGE DE LA MACHINE

⚠ IMPORTANT ⚠

Lors du lavage avec un nettoyeur haute pression, éviter les entrées d'air du moteur, les joints racleurs des tiges de vérins, les articulations, les composants et connexions électriques, etc.

- Nettoyer la machine ou au moins la zone concernée avant toute intervention.
- Penser à fermer et verrouiller tous les accès au machine (portes, vitres, capots...).
- Si besoin protéger contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage les composants susceptibles d'être endommagés, en particulier les composants et connexions électriques et la pompe à injection.
- Nettoyer la machine de toute trace de carburant, d'huile ou de graisse.

TRANSPORT DE LA MACHINE

⚠ IMPORTANT ⚠

Le transport de la machine comporte de réels risques pour l'opérateur et ses intervenants.

- Remorquer, treuiller, élinguer ou transporter la machine (☞ 3 - MAINTENANCE).

ARRÊT DE LONGUE DURÉE DE LA MACHINE

INTRODUCTION

⚠ IMPORTANT ⚠

Les procédures d'arrêt de longue durée et de remise en service de la machine, doivent être effectuées par votre concessionnaire.

Cette période d'arrêt de longue durée ne doit pas dépasser les 12 mois.

Au-delà des 12 mois, refaire les procédures de remise en service de la machine et d'arrêt de longue durée.

Les recommandations ci-dessous ont pour but d'éviter d'endommager la machine lorsqu'elle n'est pas utilisée pendant une période de plus de 3 mois.

PRÉPARATION DE LA MACHINE

- Nettoyer entièrement la machine.
- Contrôler et réparer toutes les fuites éventuelles de carburant, d'huile, d'eau ou d'air.
- Remplacer ou réparer toutes les pièces usées ou endommagées.
- Laver les surfaces peintes de la machine à l'eau claire et froide et les essuyer.
- Faire les retouches de peinture nécessaires.
- Baisser la structure de levage au maximum.
- Rentrer les bras télescopiques.
- Enlever la pression dans les circuits hydrauliques.
- Procéder à l'arrêt de la machine.

RÉSERVOIR DE "DEF" (liquide d'échappement diesel)

Suivant modèle de machine

- Vidanger et rincer le réservoir de DEF (liquide d'échappement diesel).
- Remplacer le filtre de la pompe d'alimentation "DEF" (☞ 3 - MAINTENANCE).
- Faire le plein, remplir lentement le réservoir jusqu'au bas de la goulotte de remplissage avec du nouveau "DEF".
- Démarrer la machine pour une mise en pression du circuit et une montée en température de fonctionnement, ensuite arrêter le moteur thermique.
- Si besoin, refaire l'appoint dans le réservoir.

PROTECTION DU MOTEUR THERMIQUE

- Contacter votre concessionnaire pour obtenir la procédure concernant la protection interne du moteur thermique (utilisation de produit de protection).
- Faire le plein du réservoir à carburant (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Remplacer l'huile et le filtre à huile moteur thermique (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Remplacer le liquide de refroidissement (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes et l'arrêter.
- Faire tourner le moteur thermique pendant une courte durée pour que l'huile et le liquide de refroidissement circulent à l'intérieur.
- Débrancher la batterie et la stocker dans un lieu sûr à l'abri du froid, après l'avoir rechargée au maximum.
- Obturer la sortie du pot d'échappement avec un ruban adhésif étanche.
- Déposer les courroies d'entraînements et les stocker dans un endroit sûr.
- Débrancher le solénoïde d'arrêt moteur sur la pompe d'injection et isoler soigneusement la connexion.

PROTECTION DE LA MACHINE

Placer la machine sur un sol horizontal.

- Mettre la machine sur chandelles de manière à ce que les pneumatiques ne soient pas en contact avec le sol.
- Désactiver le frein de stationnement (suivant modèle de machine).
- Protéger contre la corrosion les tiges des vérins qui ne seraient pas rentrées.
- Envelopper les roues

NOTA: Si la machine doit être stockée à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche étanche.

REMISE EN SERVICE DE LA MACHINE

⚠ IMPORTANT ⚠

S'assurer que le local est suffisamment aéré avant de démarrer la machine.

- Enlever le ruban adhésif étanche sur tous les orifices.
- Enlever les protections sur les tiges des vérins et les roues.
- Remonter et rebrancher la batterie.
- Activer le frein de stationnement et enlever les chandelles.
- Effectuer l'entretien quotidien (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Effectuer l'entretien hebdomadaire (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Vidanger et nettoyer le réservoir à carburant (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage.
- Remplacer le filtre à carburant (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Remplacer le préfiltre à carburant (➤ 3 - MAINTENANCE) (suivant modèle de machine).
- Vidanger et rincer le réservoir de DEF (suivant modèle de machine).
- Faire le plein, remplir lentement le réservoir jusqu'au bas de la goulotte de remplissage avec du nouveau "DEF" (liquide d'échappement diesel) (suivant modèle de machine).
- Remonter et régler la tension des courroies. (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Faire tourner le moteur thermique à l'aide du démarreur, pour permettre à la pression d'huile moteur de s'établir.
- Rebrancher le solénoïde d'arrêt moteur.
- Procéder au graissage complet de la machine (➤ 3 - MAINTENANCE).
- Démarrer la machine en respectant les instructions et les consignes de sécurité (➤ INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Effectuer tous les mouvements hydrauliques de la structure de levage en insistant sur les fins de courses de chaque vérin.

MISE AU REBUT DE LA MACHINE



Avant de mettre au rebut la machine, consulter votre concessionnaire.

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX

MÉTAUX

- Ils sont récupérables et recyclables à 100 %.

MATIÈRES PLASTIQUES

- Les pièces plastiques sont repérées par un marquage, conformément à la réglementation en vigueur.
- Afin de faciliter le processus de recyclage, l'éventail des matériaux utilisés a été limité.
- La majeure partie des matières plastiques est constituée par des plastiques dits thermoplastiques aisément recyclables par fusion, granulation ou broyage.

CAOUTCHOUCS

- Les pneus et les joints peuvent être broyés pour être utilisés dans la fabrication du ciment ou pour obtenir des granulés réutilisables.

VERRES

- Ils peuvent être démontés et collectés pour être traités par les verriers.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En confiant l'entretien de votre machine au réseau MANITOU, le risque de pollution est limité et la contribution à la protection de l'environnement est respectée.

PIÈCES USÉES OU ACCIDENTÉES

- Ne pas abandonner les pièces en pleine nature.
- MANITOU et son réseau ont souscrit à une démarche de protection de l'environnement par le recyclage.

HUILES USÉES

- Le réseau MANITOU en fait assurer la collecte et le traitement.
- En lui confiant les vidanges, le risque de pollution en est limité.

BATTERIES ET PILES USAGÉES

- Ne pas jeter les batteries et les piles de télécommande, elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement.
- Rapporter au réseau MANITOU ou à tout autre point de collecte agréé.

NOTA: MANITOU a pour objectif de fabriquer des machines offrant les meilleures performances et limitant les émissions polluantes.

2 - DESCRIPTION

TABLE DES MATIÈRES

2 - DESCRIPTION

<u>DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ</u>	4
<u>ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ</u>	6
<u>IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLEVATEUR</u>	10
<u>CARACTÉRISTIQUES</u> MT 835 EASY 75D ST3B S1	12
<u>CARACTÉRISTIQUES</u> MT 1135 EASY 75D ST3B S1	14
<u>CARACTÉRISTIQUES</u> MT 1335 EASY 75D ST3B S1	16
<u>PNEUMATIQUES</u>	18
<u>DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE</u> MT 835 EASY 75D ST3B S1	20
<u>DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE</u> MT 1135 EASY 75D ST3B S1	22
<u>DIMENSIONS ET ABAQUES DE CHARGE</u> MT 1335 EASY 75D ST3B S1	24
<u>VISIBILITÉ</u> MT 835 EASY 75D ST3B S1	26
<u>VISIBILITÉ</u> MT 1135 EASY 75D ST3B S1	28
<u>VISIBILITÉ</u> MT 1335 EASY 75D ST3B S1	30
<u>INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE</u>	32
<u>BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE</u>	66
<u>DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS</u>	68

1) **DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ (originale)** *«EC» DECLARATION OF CONFORMITY (original)*

2) La société, *The company* : **MANITOU BF**

3) Adresse, *Address* : **430, rue de l'Aubinière - BP 10249 - 44158 - ANCENIS CEDEX - FRANCE**

4) Dossier technique, *Technical file* : **MANITOU BF - 430, rue de l'Aubinière
BP 10249 - 44158 - ANCENIS CEDEX - FRANCE**

5) Constructeur de la machine décrite ci-après, *Manufacturer of the machine described below* :

**MT 835 EASY 75D ST3B S1
MT 1135 EASY 75D ST3B S1
MT 1335 EASY 75D ST3B S1**

6) Déclare que cette machine, *Declares that this machine* :

7) Est conforme aux directives suivantes et à leurs transpositions en droit national,
Complies with the following directives and their transpositions into national law :

2006/42/CE

8) Pour les machines annexe IV, *For annex IV machines* :

9) Numéro d'attestation, *Certificate number* :

10) Organisme notifié, *Notified body* :

15) Normes harmonisées utilisées, *Harmonised standards used* :

16) Normes ou dispositions techniques utilisées, *Standards or technical provisions used* :

17) Fait à, *Done at* : **Ancenis**

18) Date, *Date* :

19) Nom du signataire, *Name of signatory* :

20) Fonction, *Function* :

21) Signature, *Signature* :

- bg :** 1) удостоверение за « CE » съответствие (оригинална), 2) Фирмата, 3) Адрес, 4) Техническо досие, 5) Фабрикант на описаната по-долу машина, 6) Обявява, че тази машина, 7) Отговаря на следните директиви и на тяхното съответствие национално право, 8) За машините към допълнение IV, 9) Номер на удостоверението, 10) Наименувана фирма, 15) хармонизирани стандарти използвани, 16) стандарти или технически правила, използвани, 17) Изработено в, 18) Дата, 19) Име на разписалия се, 20) Функция, 21) Функция.
- cs :** 1) ES prohlášení o shodě (původní), 2) Název společnosti, 3) Adresa, 4) Technická dokumentace, 5) Výrobce níže uvedeného stroje, 6) Prohlašuje, že tento stroj, 7) Je v souladu s následujícími směrnicemi a směrnicemi transponovanými do vnitrostátního práva, 8) Pro stroje v příloze IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikační orgán, 15) harmonizované normy použity, 16) Norem a technických pravidel používaných, 17) Místo vydání, 18) Datum vydání, 19) Jméno podepsaného, 20) Funkce, 21) Podpis.
- da :** 1) EF Overensstemmelseserklæring (original), 2) Firmaet, 3) Adresse, 4) tekniske dossier, 5) Konstruktor af nedenfor beskrevne maskine, 6) Erklærer, at denne maskine, 7) Overholder nedennævnte direktiver og disses gennemførelse til national ret, 8) For maskiner under bilag IV, 9) Certifikat nummer, 10) Bemyndigede organ, 15) harmoniserede standarder, der anvendes, 16) standarder eller tekniske regler, 17) Udfærdiget i, 18) Dato, 19) Underskrivers navn, 20) Funktion, 21) Underskrift.
- de :** 1) EG-Konformitätserklärung (original), 2) Die Firma, 3) Adresse, 4) Technischen Unterlagen, 5) Hersteller der nachfolgend beschriebenen Maschine, 6) Erklärt, dass diese Maschine, 7) den folgenden Richtlinien und deren Umsetzung in die nationale Gesetzgebung entspricht, 8) Für die Maschinen laut Anhang IV, 9) Bescheinigungsnummer, 10) Benannte Stelle, 15) angewandten harmonisierten Normen, 16) angewandten sonstigen technischen Normen und Spezifikationen, 17) Ausgestellt in, 18) Datum, 19) Name des Unterzeichners, 20) Funktion, 21) Unterschrift.
- el :** 1) Δήλωση συμμόρφωσης CE (πρωτότυπο), 2) Η εταιρεία, 3) Διεύθυνση, 4) τεχνικό φάκελο, 5) Κατασκευάστρια του εξής περιγραφόμενου μηχανήματος, 6) Δηλώνει ότι αυτό το μηχάνημα, 7) Είναι σύμφωνο με τις εξής οδηγίες και τις προσαρμογές τους στο εθνικό δίκαιο, 8) Για τα μηχανήματα παραρτήματος IV, 9) Αριθμός δήλωσης, 10) Κοινοποιημένος φορέας, 15) εναρμονισμένα πρότυπα που χρησιμοποιούνται, 16) Πρότυπα ή τεχνικούς κανόνες που χρησιμοποιούνται, 19) Είναι σύμφωνο με τα εξής πρότυπα και τεχνικές διατάξεις, 17) Εν, 18) Ημερομηνία, 19) Όνομα του υπογράφοντος, 20) Θέση, 21) Υπογραφή.
- es :** 1) Declaración DE de conformidad (original), 2) La sociedad, 3) Dirección, 4) expediente técnico, 5) Constructor de la máquina descrita a continuación, 6) Declara que esta máquina, 7) Está conforme a las siguientes directivas y a sus transposiciones en derecho nacional, 8) Para las máquinas anexo IV, 9) Número de certificación, 10) Organismo notificado, 15) normas armonizadas utilizadas, 16) Otras normas o especificaciones técnicas utilizadas, 17) Hecho en, 18) Fecha, 19) Nombre del signatario, 20) Función, 21) Firma.
- et :** 1) EÜ vastavusdeklaratsioon (algupärane), 2) Äriühing, 3) Aadress, 4) Tehniline dokumentatsioon, 5) Seadme tootja, 6) Kinnitab, et see toode, 7) On vastavuses järgmistele direktiivide ja nende riigisisesele õigussesse ülevõtmiseks vastuvõetud õigusaktidega, 8) IV lisas loetletud seadmete puhul, 9) Tunnistuse number, 10) Sertifitseerimisasutus, 15) kasutatud ühtlustatud standardite, 16) Muud standardites või spetsifikatsioonides kasutatakse, 17) Väljaandmise koht, 18) Väljaandmise aeg, 19) Allkirjastaja nimi, 20) Amet, 21) Allkiri.
- fi :** 1) EY-vaatimustenmukaisuusvakuutus (alkuperäiset), 2) Yritys, 3) Osoite, 4) teknisen eritelmän, 5) Jäljessä kuvaton koneen valmistaja, 6) Vakuuttaa, että tämä kone, 7) Täyttää seuraavien direktiivien sekä niitä vastaavien kansallisten säännösten vaatimukset, 8) Liitteen IV koneiden osalta, 9) Todistuksen numero, 10) Ilmoitettu laitos, 15) yhdenmukaistettuja standardeja käytetään, 16) muita standardeja tai eritelmät, 17) Paikka, 18) Aika, 19) Allekirjoittajan nimi, 20) Toimi, 21) Allekirjoitus.
- ga :** 1) «EC» dearbhú comhréireachta (bunaidh), 2) An comhlacht, 3) Seoladh, 4) comhad teicniúil, 5) Déantóir an innill a thuairiscítear thíos, 6) Dearbhaíonn sé go bhfuil an t-inneall, 7) Go gcloíonn sé le na treoracha seo a leanas agus a trasúimh isteach i ndlí náisiúnta, 8) Le haghaidh innill an aguisín IV, 9) Uimhir teastais, 10) Comhlacht a chuireadh i bhfios, 15) caighdeáin comhchuibhithe a úsáidtear, 16) caighdeáin eile nó sonraíochtaí teicniúla a úsáidtear, 17) Déanta ag, 18) Dáta, 19) Ainm an tsínitheora, 20) Feidhm, 21) Siníu.
- hu :** 1) CE megfelelőségi nyilatkozat (eredeti), 2) A vállalat, 3) Cím, 4) műszaki dokumentáció, 5) Az alábbi gép gyártója, 6) Kijelenti, hogy a gép, 7) Megfelel az alábbi irányelveknek valamint azok honosított előírásainak, 8) A IV. melléklet gépeihez, 9) Bizonylati szám, 10) Ertesített szervezet, 15) felhasznált harmonizált szabványok, 16) egyéb felhasznált műszaki szabványok és előírások hivatkozásai, 17) Kelt (hely), 18) Dátum, 19) Aláíró neve, 20) Funkció, 21) Aláírás.
- is :** 1) Samræmisvottorð ESB (upprunalega), 2) Fyrirtækið, 3) Aðsetur, 4) Tæknilegar skrá, 5) Smíður tækisins sem lýst er hér á eftir, 6) Staðfestir að tækið, 7) Samræmist eftirfarandi stöðlum og staðfærslu þeirra með hljóðn af þjóðarrétti, 8) Fyrir tækin í aukakafli IV, 9) Staðfestingarnúmer, 10) Tilkynnt til, 15) samhverfa staðla sem notaðir, 16) önnur staðlar eða forskriftir notað, 17) Staður, 18) Dagsetning, 19) Nafn undirritaðs, 20) Staða, 21) Undirskrift.
- it :** 1) Dichiarazione CE di conformità (originale), 2) La società, 3) Indirizzo, 4) fascicolo tecnico, 5) Costruttore della macchina descritta di seguito, 6) Dichiaro che questa macchina, 7) È conforme alle direttive seguenti e alle relative trasposizioni nel diritto nazionale, 8) Per le macchine Allegato IV, 9) Numero di Attestazione, 10) Organismo notificato, 15) norme armonizzate applicate, 16) altre norme e specifiche tecniche applicate, 17) Stabilità a, 18) Data, 19) Nome del firmatario, 20) Funzione, 21) Firma.
- lt :** 1) CE atitikties deklaracija (originalas), 2) Bendrovė, 3) Adresas, 4) Techninė byla, 5) Žemiau nurodytas įrenginio gamintojas, 6) Pareiškia, kad šis įrenginys, 7) Atitinka toliau nurodytas direktyvas ir į nacionalinius teisės aktus perkeltas jų nuostatas, 8) IV priedas dėl mašinų, 9) Sertifikato Nr, 10) Paskelbtoji įstaiga, 15) suderintus standartus naudojamus, 16) Kiti standartai ir techninės specifikacijos, 17) Pasirašyta, 18) Data, 19) Pasirašiusio asmens vardas ir pavardė, 20) Pareigos, 21) Parašas.
- lv :** 1) EK atbilstības deklarācija (oriģināls), 2) Uzņēmums, 3) Adrese, 4) tehniskās lietas, 5) Tālāk aprakstītās iekārtas ražotājs, 6) Apliecinā, ka šī iekārta, 7) Ir atbilstoša tālāk norādītajām direktīvām un to transpozīcijai nacionālajā likumdošanā, 8) Iekārtām IV pielikumā, 9) Apliecinātais numurs, 10) Reģistrētā organizācija, 15) lietotajiem saskaņotajiem standartiem, 16) lietotajiem tehniskajiem standartiem un specifikācijām, 17) Sastādīts, 18) Datums, 19) Parakstītāja vārds, 20) Amats, 21) Paraksts.
- mt :** 1) Dikjarazzjoni ta' Konformità KE (originali), 2) Il-kumpanija, 3) Indirizz, 4) fajl tekniku, 5) Manifattrici tal-magna deskritta hawn isfel, 6) Tiddikjara li din il-magna, 7) Hija konformi hija konformi mad-Direttivi segwenti u l-ligijiet li jimplimentawhom fil-ligi nazzjonali, 8) Għall-magni fl-Anness IV, 9) Numru taċ-certifikat, 10) Entità nnotifikata, 15) l-istandards armonizzati użati, 16) standards tekniċi u specifikazzjonijiet oħra użati, 17) Magħmul f', 18) Data, 19) Isem il-firmatarju, 20) Kariga, 21) Firma.
- nl :** 1) EG-verklaring van overeenstemming (oorspronkelijke), 2) Het bedrijf, 3) Adres, 4) technisch dossier, 5) Constructeur van de hierna genoemde machine, 6) Verklaart dat deze machine, 7) In overeenstemming is met de volgende richtlijnen en hun omzettingen in het nationale recht, 8) Voor machines van bijlage IV, 9) Goedkeuringsnummer, 10) Aangezegde instelling, 15) gehanteerde geharmoniseerde normen, 16) andere gehanteerde technische normen en specificaties, 17) Opgemaakt te, 18) Datum, 19) Naam van ondergetekende, 20) Functie, 21) Handtekening.
- no :** 1) CE-samsvarserklæring (original), 2) Selskapet, 3) Adresse, 4) tekniske arkiv, 5) Fabrikant av følgende maskin, 6) Erklærer at denne maskinen, 7) Oppfyller kravene i følgende direktiver, med nasjonale gjennomføringsbestemmelser, 8) For maskinene i tillegg IV, 9) Attestnummer, 10) Notifisert organ, 15) harmoniserte standarder som brukes, 16) Andre standarder og spesifikasjoner brukt, 17) Utstedt i, 18) Dato, 19) Underskriverens navn, 20) Stilling, 21) Underskrift.
- pl :** 1) Deklaracja zgodności CE (oryginalne), 2) Spółka, 3) Adres, 4) dokumentacji technicznej, 5) Wykonawca maszyny opisanej poniżej, 6) Oświadczam, że ta maszyna, 7) Jest zgodna z następującymi dyrektywami i odpowiadającymi przepisami prawa krajowego, 8) Dla maszyn załącznik IV, 9) Numer certyfikatu, 10) Jednostka certyfikująca, 15) zastosowanych norm zharmonizowanych, 16) innych zastosowanych norm technicznych i specyfikacji, 17) Sporządzono w, 18) Data, 19) Nazwisko podpisującego, 20) Stanowisko, 21) Podpis.
- pt :** 1) Declaração de conformidade CE (original), 2) A empresa, 3) Morada, 4) processo técnico, 5) Fabricante da máquina descrita abaixo, 6) Declara que esta máquina, 7) Está em conformidade às directivas seguintes e às suas transposições para o direito nacional, 8) Para as máquinas no anexo IV, 9) Número de certificado, 10) Entidade notificada, 15) normas harmonizadas utilizadas, 16) outras normas e especificações técnicas utilizadas, 17) Elaborado em, 18) Data, 19) Nome do signatário, 20) Cargo, 21) Assinatura.
- ro :** 1) Declarație de conformitate CE (originală), 2) Societatea, 3) Adresa, 4) cartii tehnice, 5) Constructor al mașinii descrise mai jos, 6) Declară că prezenta mașină, 7) Este conformă cu directivele următoare și cu transpunerea lor în dreptul național, 8) Pentru mașinile din anexa IV, 9) Număr de atestare, 10) Organism notificat, 15) standardele armonizate utilizate, 16) alte standarde și specificații tehnice utilizate, 17) Întocmit la, 18) Data, 19) Numele persoanei care semnează, 20) Funcția, 21) Semnătură.
- sk :** 1) ES vyhlásenie o zhode (pôvodný), 2) Názov spoločnosti, 3) Adresa, 4) technickej dokumentácie, 5) Výrobca nižšie opísaného stroja, 6) Vyhlasuje, že tento stroj, 7) Je v súlade s nasledujúcimi smernicami a smernicami transponovanými do vnútroštátneho práva, 8) Pre stroje v prílohe IV, 9) Číslo certifikátu, 10) Notifikačný orgán, 15) použité harmonizované normy, 16) použité iné technické normy a predpisy, 17) Miesto vydania, 18) Dátum vydania, 19) Meno podpisujúceho, 20) Funkcia, 21) Podpis.
- sl :** 1) ES Izjava o ustreznosti (izvirna), 2) Družba, 3) Naslov, 4) tehnične dokumentacije, 5) Proizvajalac tukaj opisanega stroja, 6) Izjavlja, da je ta stroj, 7) Ustreza naslednjim direktivam in njihovi transpoziciji v državno pravo, 8) Za stroje priloga IV, 9) Številka potrdila, 10) Obvestilo organu, 15) uporabljene harmonizirane standarde, 16) druge uporabljene tehnične standarde in zahteve, 17) V, 18) Datum, 19) Ime podpisnika, 20) Funkcija, 21) Podpis.
- sv :** 1) CE-försäkran om överensstämmelse (original), 2) Företaget, 3) Adress, 4) tekniska dokumentationen, 5) Konstruktor av nedan beskrivna maskin, 6) Försäkrar att denna maskin, 7) Överensstämmer med nedanstående direktiv och införlivandet av dem i nationell rätt, 8) För maskinerna i bilaga IV, 9) Nummer för godkännande, 10) Organism som underrättats, 15) Harmoniserade standarder som använts, 16) andra tekniska standarder och specifikationer som använts, 17) Upprättat i, 18) Datum, 19) Namn på den som undertecknat, 20) Befattning, 21) Namnteckning.

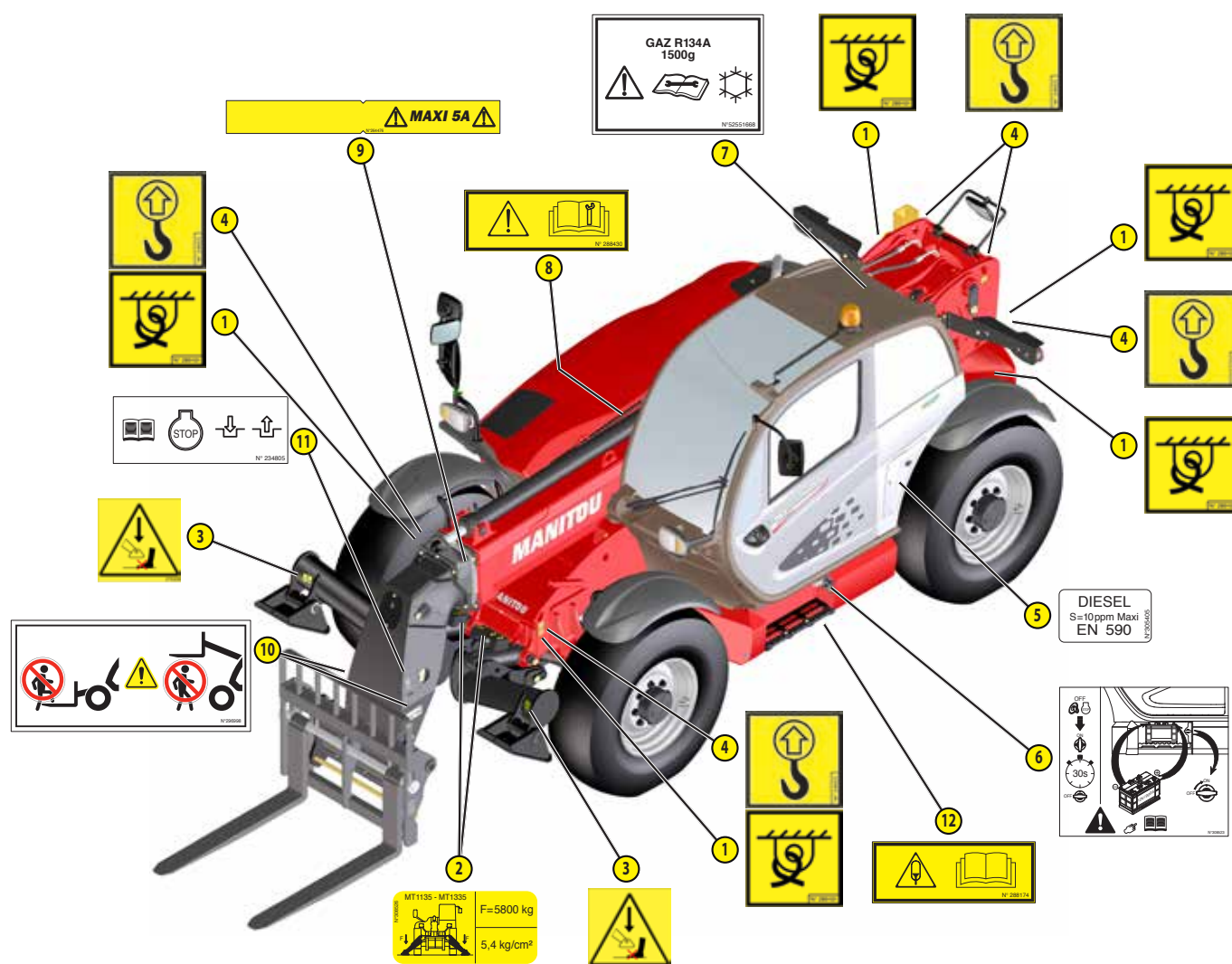
ADHÉSIFS ET PLAQUES DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

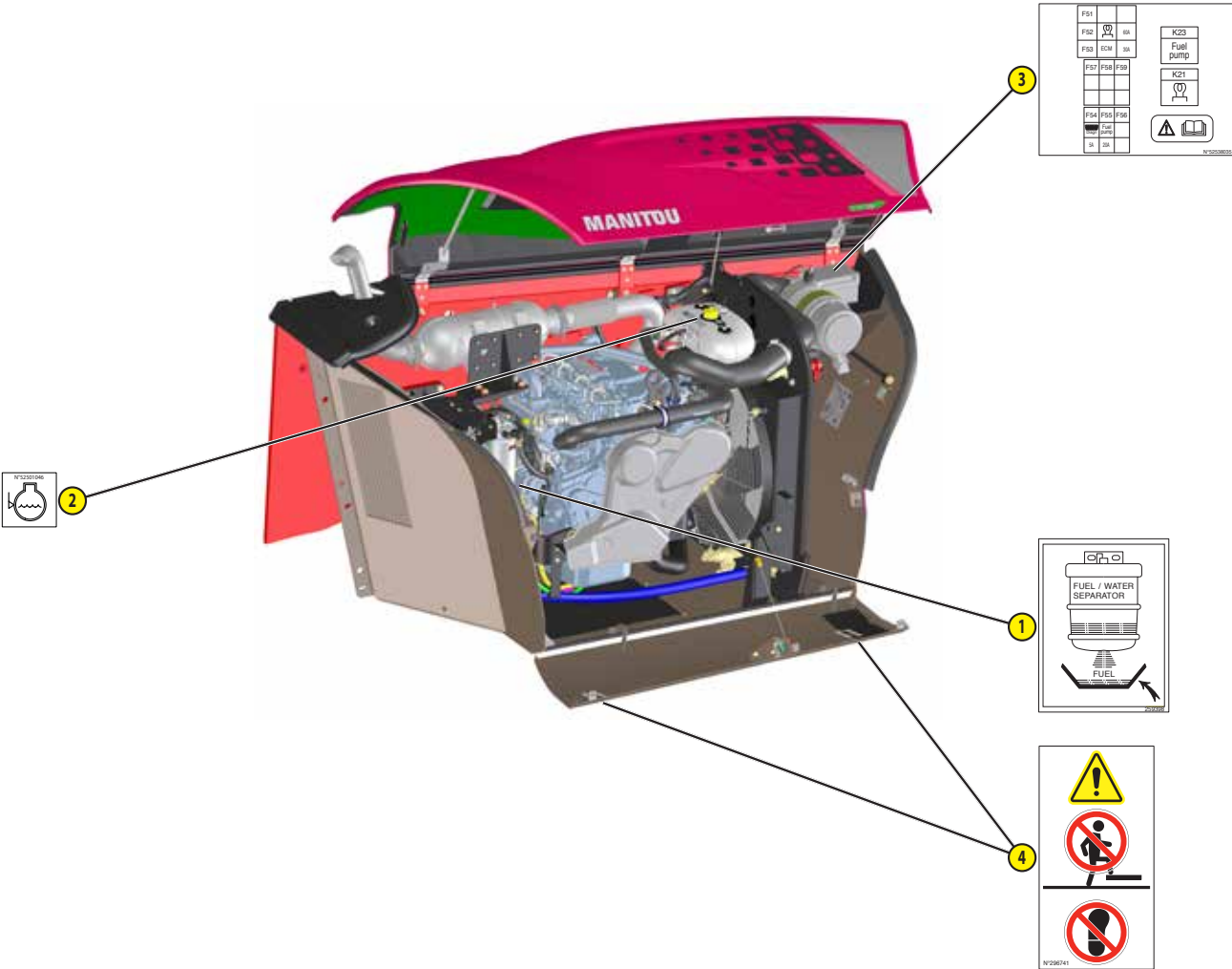
*Nettoyer tous les adhésifs et plaques de sécurité, afin de les rendre lisibles.
Remplacer impérativement les adhésifs et plaques de sécurité qui seraient illisibles ou détériorés.
Vérifier la présence des adhésifs et plaques de sécurité après chaque remplacement de pièces rechange.*

ADHÉSIFS ET PLAQUES EXTÉRIEURS

REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	289101	- Point d'arrimage
2	308526	- Charge sur stabilisateurs MT 1135/1335 ...
3	275329	- Danger écrasement stabilisateurs MT 1135/1335 ...
4	24653	- Point d'élingage
5	305405	- Gazole
6	308523	- Consigne coupe batterie
7	52551668	- Climatisation (OPTION)
8	288430	- Consigne de réparation
9	264476	- Prédiposition électrique sur flèche (OPTION)
10	296998	- Consigne sécurité Maniscopic
11	234805	- Consigne accouplement hydraulique
12	288174	- Instruction accumulateur

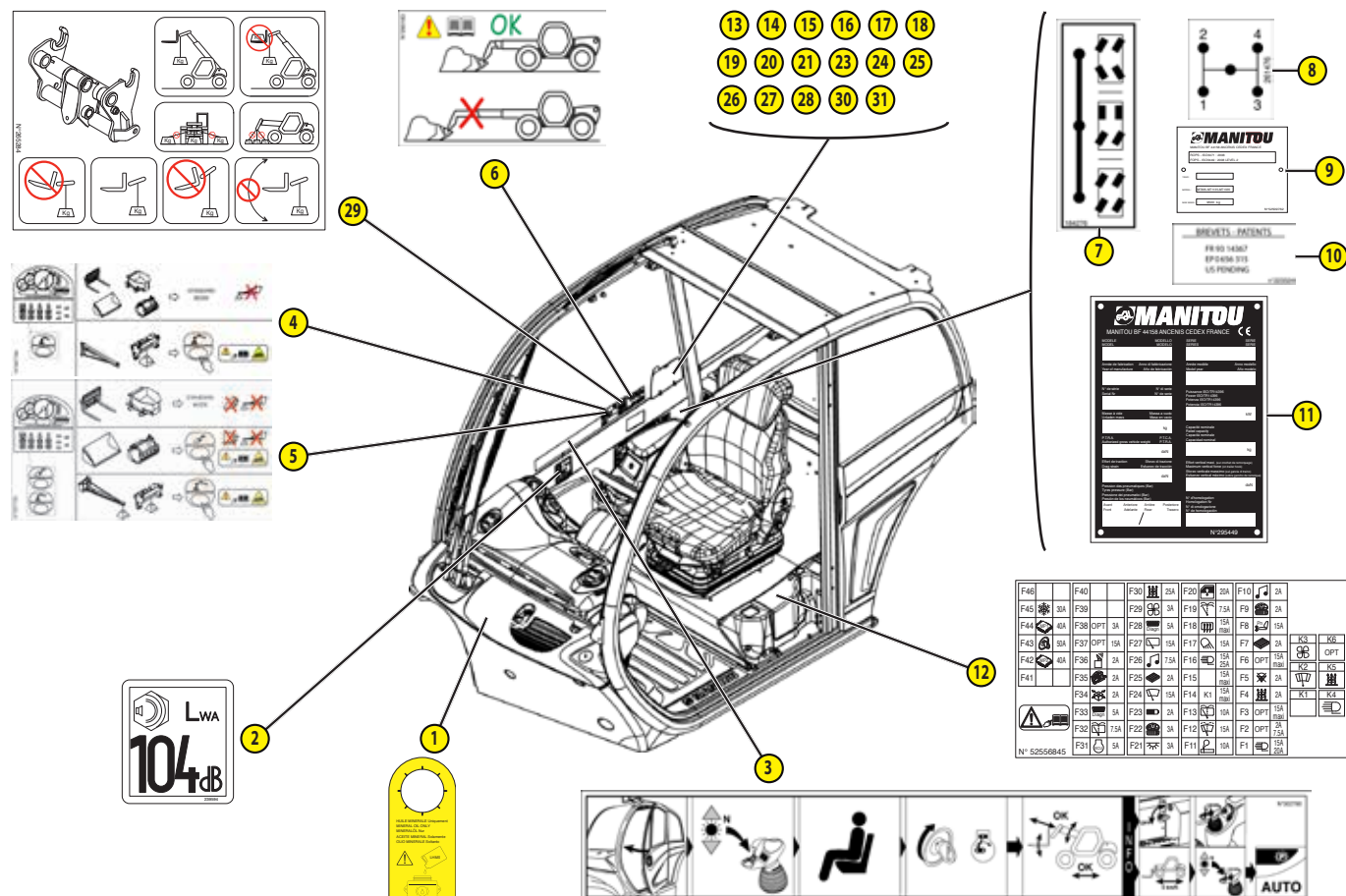


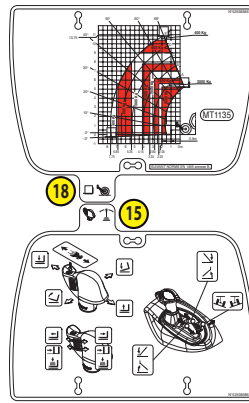
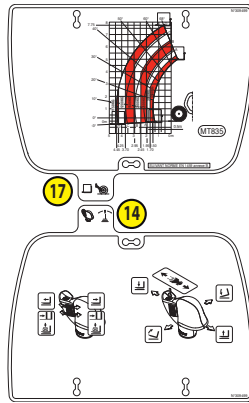
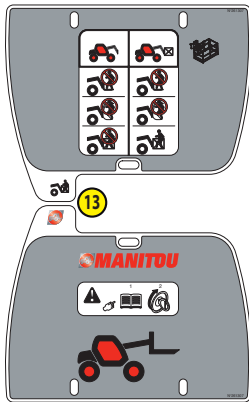
REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	259398	- Séparateur eau/gazole
2	52501046	- Antigel
3	52538035	- Fusible moteur
4	296741	- Consigne sécurité "ne pas monter" (OPTION)



ADHÉSIFS ET PLAQUES DANS LA CABINE

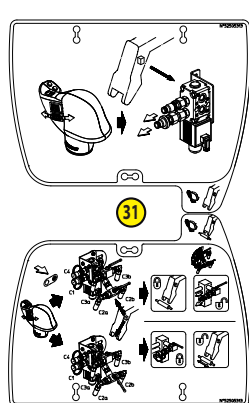
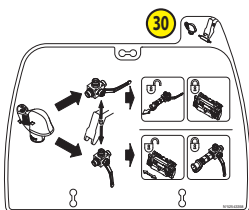
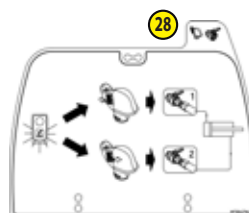
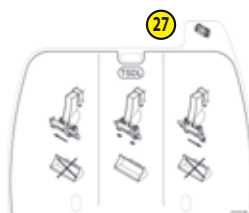
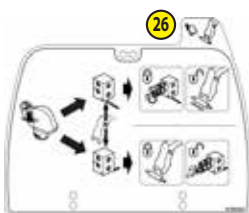
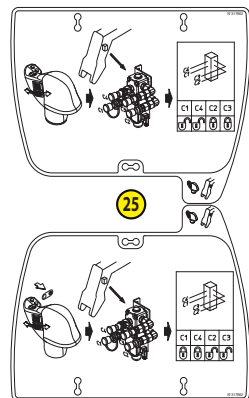
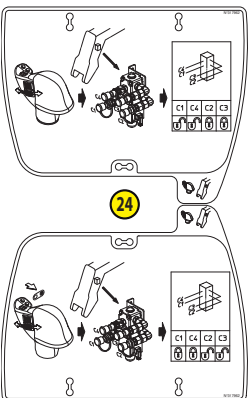
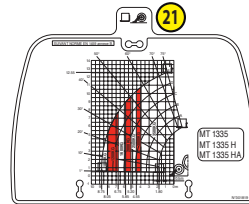
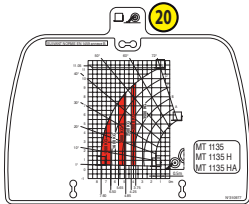
REPÈRE	RÉFÉRENCE	DESCRIPTION
1	268491	- Consigne huile de circuit de freinage
2	239594	- Puissance acoustique 104dB
3	302780	- Consigne présence conducteur/démarrage
4	297734	- Consigne gestion de mode d'utilisation MT 1335 ...
5	297735	- Consigne gestion de mode d'utilisation MT 835/1135 ...
6	290183	- Consigne benne sur télescope
7	184276	- Commande sélecteur de direction
8	261476	- Levier de vitesses
9	52509762	- Conformité cabine
10	223324	- Brevets
11	Consulter votre concessionnaire	- Plaque constructeur
12	52556845	- Fusibles
13	261307	- Fiche abaque de couverture
14	309499	- Fonction manipulateur MT 835 ...
15	52538386	- Fonction manipulateur MT 1135 ...
16	52538388	- Fonction manipulateur MT 1335 ...
17	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge MT 835 ...
18	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge sans stabilisateurs MT 1135 ...
19	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge sans stabilisateurs MT 1335 ...
20	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge sur stabilisateurs MT 1135 ...
21	Consulter votre concessionnaire	- Abaque de charge sur stabilisateurs MT 1335 ...
23	301991	- Consigne de graissage + pression des pneumatiques
24	317962	- Électrovanne en tête de flèche (OPTION)
25	317961	- Électrovanne en tête de flèche + verrouillage hydraulique accessoire (OPTION)
26	305153	- Verrouillage hydraulique accessoire (OPTION)
27	272186	- Utilisation benne sur TSDL (OPTION)
28	304716	- Prédiposition hydraulique double effet (OPTION)
29	265284	- Anneau de levage sur tablier simple (OPTION)
30	52543358	- Tablier Simple Déplacement Latéral + Coupleur hydraulique (OPTION)
31	52505313	- Tablier Simple Déplacement Latéral + Electrovanne en tête de flèche + verrouillage hydraulique accessoire (OPTION)





19

16



IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

Notre politique étant un souci de constante amélioration de nos produits, certaines modifications peuvent être introduites dans notre gamme de chariots élévateurs, sans que nous soyons tenus d'en aviser notre aimable clientèle.

Lors de toutes commandes de pièces rechanges ou pour tout renseignement d'ordre technique, toujours spécifier:

NOTA: Pour pouvoir communiquer plus facilement tous ces numéros, il est recommandé de les inscrire dans les emplacements prévus à cet effet lors de la réception du chariot élévateur.

PLAQUE CONSTRUCTEUR DU CHARIOT ÉLÉVATEUR

- 1 - MODÈLE
- 2 - SÉRIE
- 3 - Année de fabrication
- 4 - Année modèle
- 5 - N° de série
- 6 - Puissance ISO/TR 14396
- 7 - Masse à vide
- 8 - Poids Total Roulant Autorisé
- 9 - Capacité nominale
- 10 - Effort de traction
- 11 - Effort vertical maximum (sur crochet de remorque)
- 12 - Pression des pneumatiques (bar)
- 13 - N° d'homologation

MANITOU			
MANITOU BF 44158 ANGENIS CEDEX FRANCE			
1	MODÈLE	MODÈLE	SÉRIE
2	MODÈLE	MODÈLE	SÉRIE
3	Année de fabrication	Année de fabrication	Année modèle
4	Année de fabrication	Année de fabrication	Année modèle
5	N° de série	N° de série	Puissance ISO/TR 14396
6	N° de série	N° de série	Puissance ISO/TR 14396
7	Masse à vide	Masse à vide	kg
8	P.T.R.A.	P.T.R.A.	kg
9	Effort de traction	Effort de traction	kg
10	Effort vertical maximum	Effort vertical maximum	kg
11	Pression des pneumatiques	Pression des pneumatiques	bar
12	Pression des pneumatiques	Pression des pneumatiques	bar
13	N° d'homologation	N° d'homologation	N° d'homologation

Tous les autres renseignements techniques de votre chariot élévateur sont répertoriés au chapitre: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES.

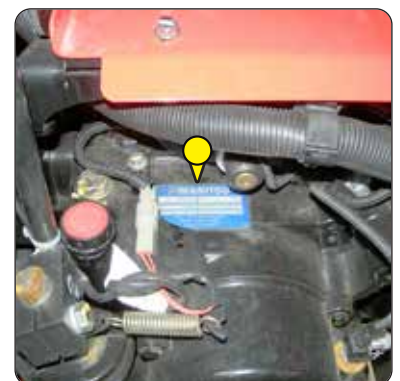
MOTEUR THERMIQUE

- 1 - Type
- 2 - N° moteur thermique



BOÎTE DE VITESSES

- Type
- Référence MANITOU
- N° de série



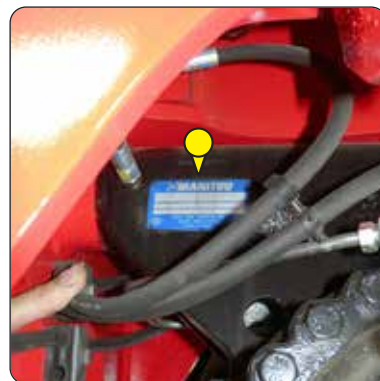
ESSIEU AVANT

- Type
- N° de série
- Référence MANITOU



ESSIEU ARRIÈRE

- Type
- N° de série
- Référence MANITOU



CABINE

- Type
- N° de série



FLÈCHE

- Référence MANITOU
- Date de fabrication



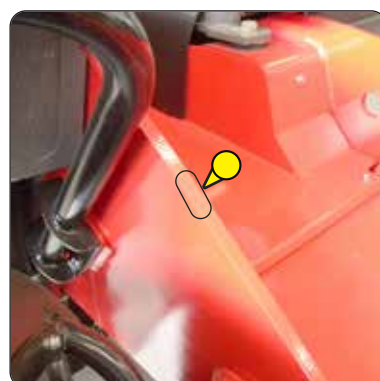
MT 835 ...



MT 1135/1335 ...

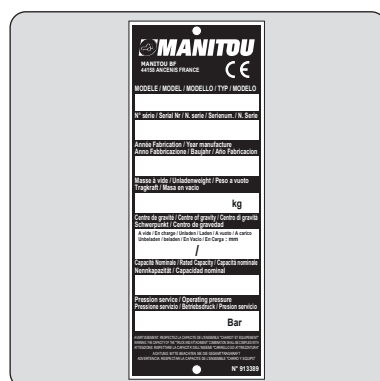
CHÂSSIS

- N° de série du chariot élévateur



PLAQUE CONSTRUCTEUR DE L'ACCESSOIRE

- MODÈLE
- N° de série
- Année de fabrication



CARACTÉRISTIQUES MT 835 EASY 75D ST3B S1

MOTEUR THERMIQUE

Type		DEUTZ TD 3.6 L4 2501-1714
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimenté
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3621
Alésage et course	mm	98 x 120
Taux de compression		18:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	2350
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,4
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,4
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	330 à 1600 tr/min
Efficacité gravimétrique ISO 5011	%	99,9
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION

Boîte de vitesses		DANA
- Type		Mécanique
- Inverseur de marche		Électrohydraulique
- Convertisseur de couple		DANA
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Boîtier renvoi d'angle		-
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	4
Pneumatiques arrière		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	4

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 1200 A EN
Alternateur		14V - 95A
- Type		ISKRA AAK3868
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE 4668

CIRCUIT FREINAGE

Frein de service		Frein hydraulique assisté
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		À pied sur les essieux avant et arrière
Frein de stationnement		Frein par manque de pression
- Type de frein		Disque en sortie de boîte de vitesses
- Type de commande		Électrohydraulique

BRUIT ET VIBRATION

Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme EN 12053)	dB(A)	78 (cabine fermée) ; xx (cabine ouverte)
Pression acoustique (suivant directive 2009/76)	dB(A)	xx (cabine fermée) ; xx (cabine ouverte)
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB(A)	103 (mesuré) ; 104 (garanti)
Niveau sonore en mouvement (suivant directive 2009/63)	dB(A)	xx
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme EN 13059)	m/s ²	2
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5
Vibration siège standard	m/s ²	xx (opérateur léger) ; xx (opérateur lourd)

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique			
- Type		Pompe à engrenages avec diviseur de débit sur 2ème corps	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm ³	31	22
- Débit au régime maximum à vide	l/min	73	52
- Débit à 1600 tr/mn	l/min	50	35
Filtration			
- Retour	µm	10	10
- Aspiration	µm	135	135
Pression de service maximum		270	
- Circuit télescopage	bar	200 / 270	
- Circuit levage	bar	270 / 270	
- Circuit inclinaison	bar	270 / 200	
- Circuit accessoire (OPTION)	bar	270	
- Circuit direction	bar	140	

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES			
Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale		Électronique	
Mouvements de levage (flèche rentrée)			
- Levée à vide	s - m/min	6,6 - 45,5	
- Levée en charge	s - m/min	11 - 27,3	
- Descente à vide	s - m/min	6 - 50	
- Descente en charge	s - m/min	5 - 60	
Mouvements de télescopage (flèche levée)			
- Sortie à vide	s - m/min	6 - 29,8	
- Sortie en charge	s - m/min	6 - 29,8	
- Rentrée à vide	s - m/min	5,6 - 31,9	
- Rentrée en charge	s - m/min	5,2 - 34,3	
Mouvements d'inclinaison			
- Cavage à vide	s - °/s	3,2 - 39,4	
- Déversement à vide	s - °/s	3 - 42,1	

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
- Avant à vide	1	km/h	5,1
	2	km/h	8,1
	3	km/h	15,1
	4	km/h	25
- Arrière à vide	1	km/h	5,1
	2	km/h	8,1
	3	km/h	15,1
	4	km/h	25
Accessoire standard		TFF35 MT1040	
- Masse avec fourches	kg	160	
- Masse des fourches (chaque)	kg	70	
Capacité nominale avec accessoire standard	kg	3500	
Distance du centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500	
Hauteur de levée standard	mm	7750	
Masse du chariot élévateur sans accessoire	kg	6895	
Masse du chariot élévateur avec accessoire standard			
- À vide	kg	7195	
- En charge nominale	kg	10695	
Masse par essieu avec accessoire standard (position transport)			
- À vide avant	kg	3455	
- À vide arrière	kg	3740	
- En charge nominale avant	kg	9535	
- En charge nominale arrière	kg	1160	
Masse par essieu avec accessoire standard (flèche sortie)			
- En charge nominale avant	kg	7725	
- En charge nominale arrière	kg	620	
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)	daN	5780	
- En charge nominale (calage transmission)	daN	8030	
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)		daN	
		6264	

CARACTÉRISTIQUES MT 1135 EASY 75D ST3B S1

MOTEUR THERMIQUE

Type		DEUTZ TD 3.6 L4 2501-1714
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimenté
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3621
Alésage et course	mm	98 x 120
Taux de compression		18:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	2350
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,4
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,4
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	330 à 1600 tr/min
Efficacité gravimétrique ISO 5011	%	99,9
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION

Boîte de vitesses		DANA
- Type		Mécanique
- Inverseur de marche		Électrohydraulique
- Convertisseur de couple		DANA
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Boîtier renvoi d'angle		-
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	4
Pneumatiques arrière		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	4

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 1200 A EN
Alternateur		14V - 95A
- Type		ISKRA AAK3868
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE 4668

CIRCUIT FREINAGE

Frein de service		Frein hydraulique assisté
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		À pied sur les essieux avant et arrière
Frein de stationnement		Frein par manque de pression
- Type de frein		Disque en sortie de boîte de vitesses
- Type de commande		Électrohydraulique

BRUIT ET VIBRATION

Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme EN 12053)	dB(A)	78 (cabine fermée) ; xx (cabine ouverte)
Pression acoustique (suivant directive 2009/76)	dB(A)	xx (cabine fermée) ; xx (cabine ouverte)
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB(A)	103 (mesuré) ; 104 (garanti)
Niveau sonore en mouvement (suivant directive 2009/63)	dB(A)	xx
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme EN 13059)	m/s ²	2
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5
Vibration siège standard	m/s ²	xx (opérateur léger) ; xx (opérateur lourd)

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique			
- Type		Pompe à engrenages avec diviseur de débit sur 2ème corps	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm ³	31	22
- Débit au régime maximum à vide	l/min	73	52
- Débit à 1600 tr/mn	l/min	50	35
Filtration			
- Retour	µm	10	10
- Aspiration	µm	135	135
Pression de service maximum		270	
- Circuit télescopage	bar	180 / 270	
- Circuit levage	bar	270 / 270	
- Circuit inclinaison	bar	270 / 200	
- Circuit stabilisateurs	bar	270	
- Circuit correcteur de dévers (OPTION)	bar	270	
- Circuit accessoire (OPTION)	bar	270	
- Circuit direction	bar	140	

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale		Électronique
Mouvements de levage (flèche rentrée)		
- Levée à vide	s - m/min	8,5 - 37,1
- Levée en charge	s - m/min	9,3 - 33,9
- Descente à vide	s - m/min	7 - 45
- Descente en charge	s - m/min	6,8 - 46,3
Mouvements de télescopage (flèche levée)		
- Sortie à vide	s - m/min	13 - 5,2
- Sortie en charge	s - m/min	35 - 14
- Rentrée à vide	s - m/min	9 - 20,2
- Rentrée en charge	s - m/min	8,5 - 21,4
Mouvements d'inclinaison		
- Cavage à vide	s - °/s	3 - 42,1
- Déversement à vide	s - °/s	3 - 42,1

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
- Avant à vide	1	km/h	5,1
	2	km/h	8,1
	3	km/h	15,1
	4	km/h	25
- Arrière à vide	1	km/h	5,1
	2	km/h	8,1
	3	km/h	15,1
	4	km/h	25
Accessoire standard		TFF35 MT1040	
- Masse avec fourches	kg	160	
- Masse des fourches (chaque)	kg	70	
Capacité nominale avec accessoire standard	kg	3500	
Charge de basculement à portée maximum sur stabilisateurs	kg	1200	
Distance du centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500	
Hauteur de levée standard	mm	11005	
Masse du chariot élévateur sans accessoire	kg	8475	
Masse du chariot élévateur avec accessoire standard			
- À vide	kg	8775	
- En charge nominale	kg	12275	
Masse par essieu avec accessoire standard (position transport)			
- À vide avant	kg	4415	
- À vide arrière	kg	4360	
- En charge nominale avant	kg	10765	
- En charge nominale arrière	kg	1510	
Masse par essieu avec accessoire standard (flèche sortie)			
- En charge nominale avant	kg	8655	
- En charge nominale arrière	kg	520	
Pression de contact au sol de la surface totale de chaque stabilisateur en charge maximale au basculement	kg/cm ²	4,8	
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)	daN	6680	
- En charge nominale (calage transmission)	daN	8040	
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	6500	

CARACTÉRISTIQUES MT 1335 EASY 75D ST3B S1

MOTEUR THERMIQUE

Type		DEUTZ TD 3.6 L4 2501-1714
Carburant		Diesel
Nombre de cylindres		4 en ligne
Aspiration		Suralimenté
Système d'injection		Direct
Séquence d'allumage		1.3.4.2
Cylindrée	cm ³	3621
Alésage et course	mm	98 x 120
Taux de compression		18:1
Régime nominal en charge	tr/min	2200
Régime au ralenti à vide	tr/min	850
Régime maximum à vide	tr/min	2350
Puissance ISO/TR 14396	cv - kW	75 - 55,4
Puissance SAE J 1995	cv - kW	75 - 55,4
Couple maxi ISO/TR 14396	Nm	330 à 1600 tr/min
Efficacité gravimétrique ISO 5011	%	99,9
Type de refroidissement		Par eau
Ventilateur		Aspirant

TRANSMISSION

Boîte de vitesses		DANA
- Type		Mécanique
- Inverseur de marche		Électrohydraulique
- Convertisseur de couple		DANA
- Nombre de vitesses avant		4
- Nombre de vitesses arrière		4
Boîtier renvoi d'angle		-
Essieu avant		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Essieu arrière		DANA
- Différentiel		Sans blocage
Roues motrices		4 RM Permanent
- Commande 2/4 roues motrices		Non
Pneumatiques avant		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	4
Pneumatiques arrière		ALLIANCE
- Dimension		400/80-24 A325 162A8 ATG
- Pression	bar	4

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Batterie	STANDARD	12 V - 110 Ah - 900 A EN
	OPTION	12 V - 180 Ah - 1200 A EN
Alternateur		14V - 95A
- Type		ISKRA AAK3868
Démarrreur		12 V - 3,2 kW
- Type		ISKRA AZE 4668

CIRCUIT FREINAGE

Frein de service		Frein hydraulique assisté
- Type de frein		Multidisque à bain d'huile
- Type de commande		À pied sur les essieux avant et arrière
Frein de stationnement		Frein par manque de pression
- Type de frein		Disque en sortie de boîte de vitesses
- Type de commande		Électrohydraulique

BRUIT ET VIBRATION

Niveau de pression acoustique au poste de conduite LpA (suivant norme EN 12053)	dB(A)	78 (cabine fermée) ; xx (cabine ouverte)
Pression acoustique (suivant directive 2009/76)	dB(A)	xx (cabine fermée) ; xx (cabine ouverte)
Niveau de puissance acoustique garanti à l'environnement LwA (suivant directive 2000/14/CE modifiée par la directive 2005/88/CE)	dB(A)	103 (mesuré) ; 104 (garanti)
Niveau sonore en mouvement (suivant directive 2009/63)	dB(A)	xx
Accélération pondérée moyenne sur le corps du conducteur (suivant norme EN 13059)	m/s ²	2
L'accélération pondérée moyenne transmise au système mains/bras du conducteur (suivant norme ISO 5349-2)	m/s ²	< 2,5
Vibration siège standard	m/s ²	xx (opérateur léger) ; xx (opérateur lourd)

CIRCUIT HYDRAULIQUE			
Pompe hydraulique			
- Type		Pompe à engrenages avec diviseur de débit sur 2ème corps	
		1er corps	2ème corps
- Cylindrée	cm ³	31	22
- Débit au régime maximum à vide	l/min	73	52
- Débit à 1600 tr/mn	l/min	50	35
Filtration			
- Retour	µm	10	10
- Aspiration	µm	135	135
Pression de service maximum		270	
- Circuit télescopage	bar	180 / 270	
- Circuit levage	bar	270 / 270	
- Circuit inclinaison	bar	270 / 200	
- Circuit stabilisateurs	bar	270	
- Circuit correcteur de dévers (OPTION)	bar	270	
- Circuit accessoire (OPTION)	bar	270	
- Circuit direction	bar	140	

MOUVEMENTS HYDRAULIQUES		
Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale		Électronique
Mouvements de levage (flèche rentrée)		
- Levée à vide	s - m/min	9,8 - 36,1
- Levée en charge	s - m/min	10,4 - 34,0
- Descente à vide	s - m/min	8,2 - 43,2
- Descente en charge	s - m/min	8,2 - 43,2
Mouvements de télescopage (flèche levée)		
- Sortie à vide	s - m/min	14,2 - 13,6
- Sortie en charge	s - m/min	15,4 - 14,8
- Rentrée à vide	s - m/min	9,7 - 21,6
- Rentrée en charge	s - m/min	11,1 - 18,9
Mouvements d'inclinaison		
- Cavage à vide	s - °/s	2,7 - 46,7
- Déversement à vide	s - °/s	2,8 - 45,1

SPÉCIFICATIONS ET MASSES			
Vitesse de déplacement du chariot élévateur en configuration standard sur sol horizontal			
- Avant à vide	1	km/h	5,1
	2	km/h	8,1
	3	km/h	15,1
	4	km/h	25
- Arrière à vide	1	km/h	5,1
	2	km/h	8,1
	3	km/h	15,1
	4	km/h	25
Accessoire standard		TFF35 MT1040	
- Masse avec fourches	kg	160	
- Masse des fourches (chaque)	kg	70	
Capacité nominale avec accessoire standard	kg	3500	
Charge de basculement à portée maximum sur stabilisateurs	kg	1000	
Distance du centre de gravité de la charge au talon des fourches	mm	500	
Hauteur de levée standard	mm	12550	
Masse du chariot élévateur sans accessoire	kg	8780	
Masse du chariot élévateur avec accessoire standard			
- À vide	kg	9080	
- En charge nominale	kg	12580	
Masse par essieu avec accessoire standard (position transport)			
- À vide avant	kg	4380	
- À vide arrière	kg	4700	
- En charge nominale avant	kg	10910	
- En charge nominale arrière	kg	1670	
Masse par essieu avec accessoire standard (flèche sortie)			
- En charge nominale avant	kg	8980	
- En charge nominale arrière	kg	400	
Pression de contact au sol de la surface totale de chaque stabilisateur en charge maximale au basculement	kg/cm ²	4,8	
Effort de traction au crochet d'attelage			
- À vide (patinage)	daN	6430	
- En charge nominale (calage transmission)	daN	7850	
Effort d'arrachement avec benne (suivant norme ISO 8313)	daN	6500	

PNEUMATIQUES

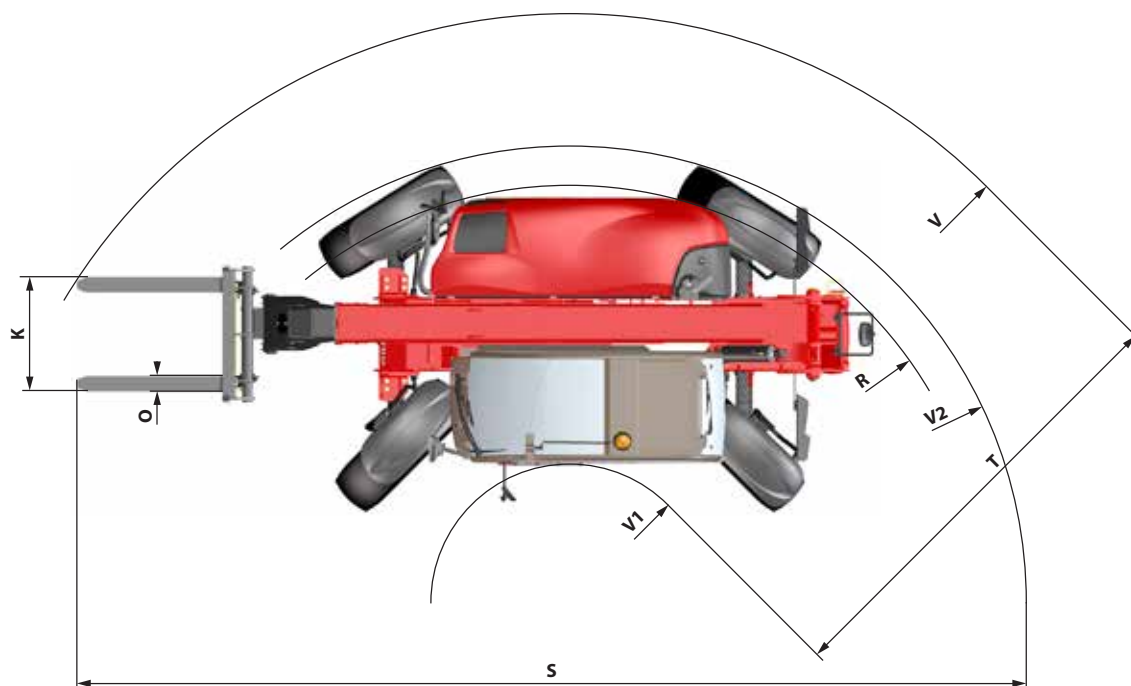
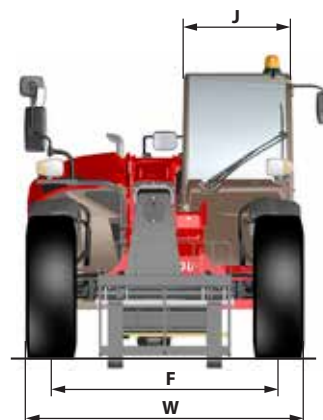
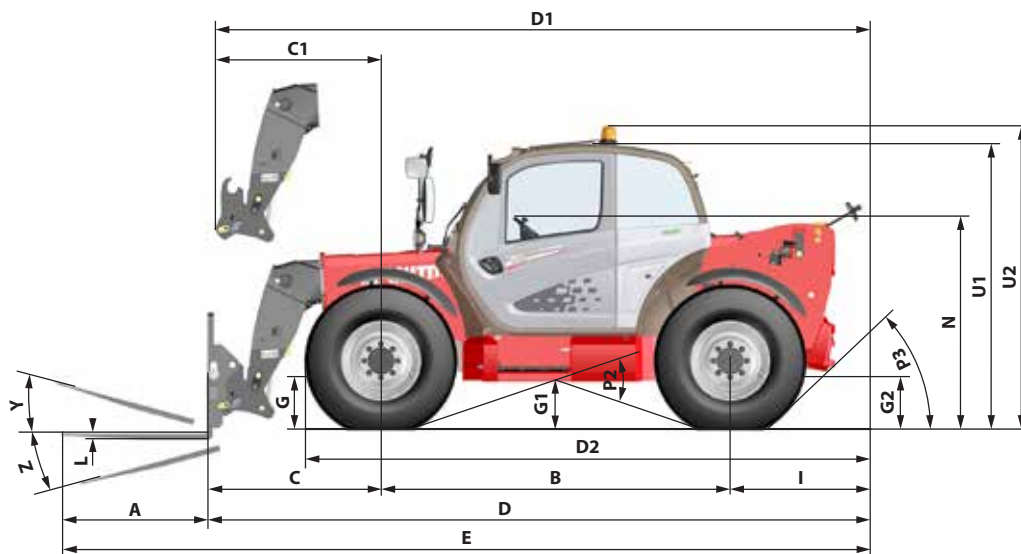
MT 835 ...		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
MICHELIN	400/80-24 156A8 POWER CL	4	1750	4750	1850	600
ALLIANCE	400/80-R24 A325 162A8	4				

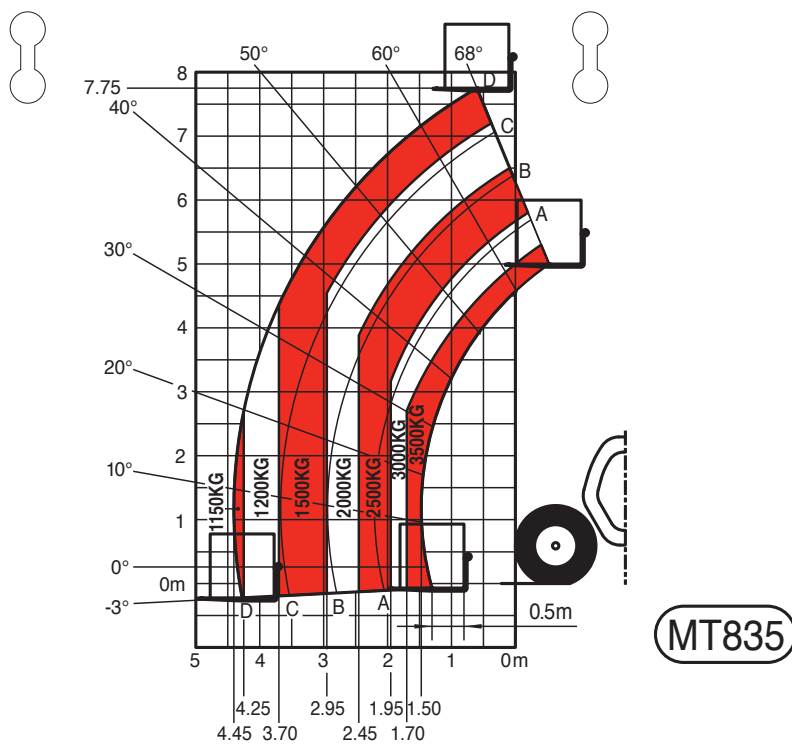
MT 1135 ...		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
MICHELIN	400/80-24 156A8 POWER CL	4	2200	5400	2200	750
ALLIANCE	400/80-R24 A325 162A8	4				

MT 1335 ...		PRESSION (bar)	CHARGE PAR PNEUMATIQUE (kg)			
			AVANT À VIDE	AVANT EN CHARGE	ARRIÈRE À VIDE	ARRIÈRE EN CHARGE
MICHELIN	400/80-24 156A8 POWER CL	4	2200	5450	2350	850
ALLIANCE	400/80-R24 A325 162A8	4				

		PRESSION (bar)	CHARGE (kg)	PRESSION DE CONTACT AU SOL (kg/cm2)		SURFACE DE CONTACT AU SOL (cm2)	
				SOL DUR	SOL MEUBLE	SOL DUR	SOL MEUBLE
MICHELIN	460/70-R24 XMCL 159A8	4	600	6,67	2,55	90	235
			750	7,06	2,69	106	277
			850	7,33	2,79	116	305
			1750	8,93	3,33	196	525
			1850	9,02	3,38	205	547
			2200	9,48	3,53	232	623
			2350	9,67	3,59	243	655
			4750	11,70	4,28	406	1111
			5400	12,11	4,41	446	1223
	5450	12,14	4,42	449	1232		
ALLIANCE	400/80-R24 A325 162A8	4	600				
			750				
			850				
			1750				
			1850				
			2200				
			2350				
			4750				
			5400				
			5450				

A	mm	1200
B	mm	2880
C	mm	1434
C1	mm	1375
D	mm	5179
D1	mm	5120
D2	mm	4203
E	mm	6379
F	mm	1846
F1	mm	1846
G	mm	445
G1	mm	415
G2	mm	445
I	mm	865
J	mm	884
K	mm	1040
L	mm	45
N	mm	1740 - 1803
O	mm	125
P2	°	38
P3	°	44
R	mm	3443
S	mm	7724
T	mm	3745
U1	mm	2419
U2	mm	2559
V	mm	4885
V1	mm	1140
V2	mm	3650
W	mm	2260
Y	°	12
Z	°	114

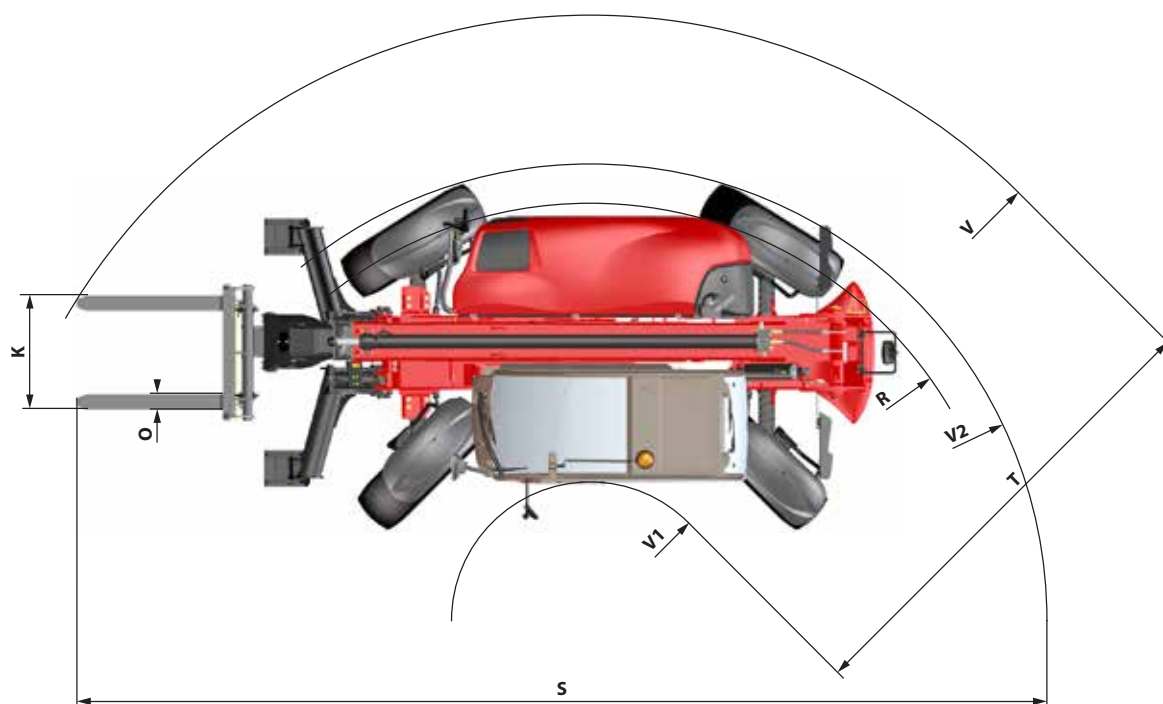
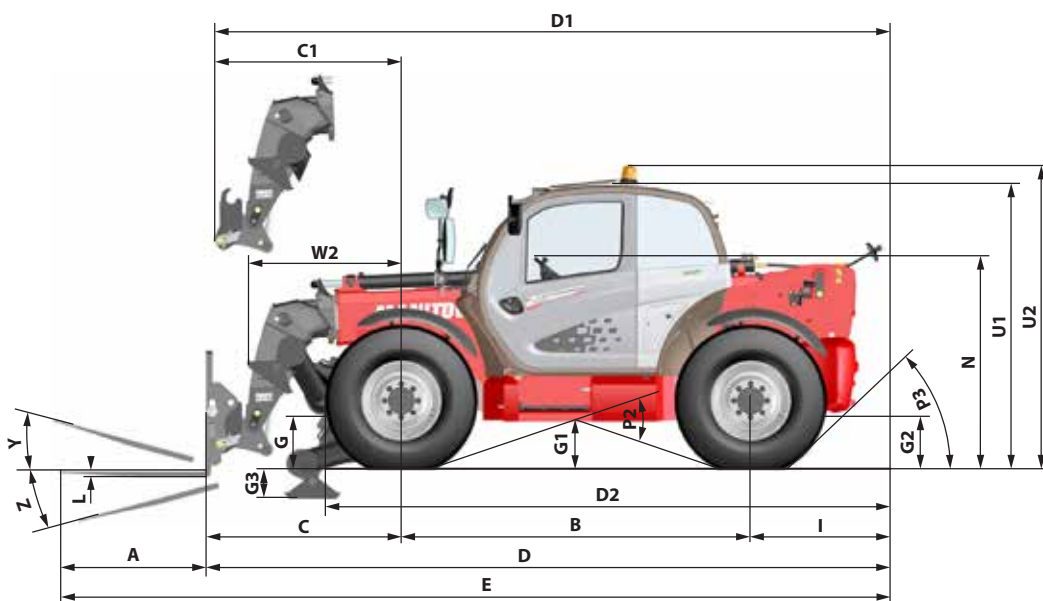




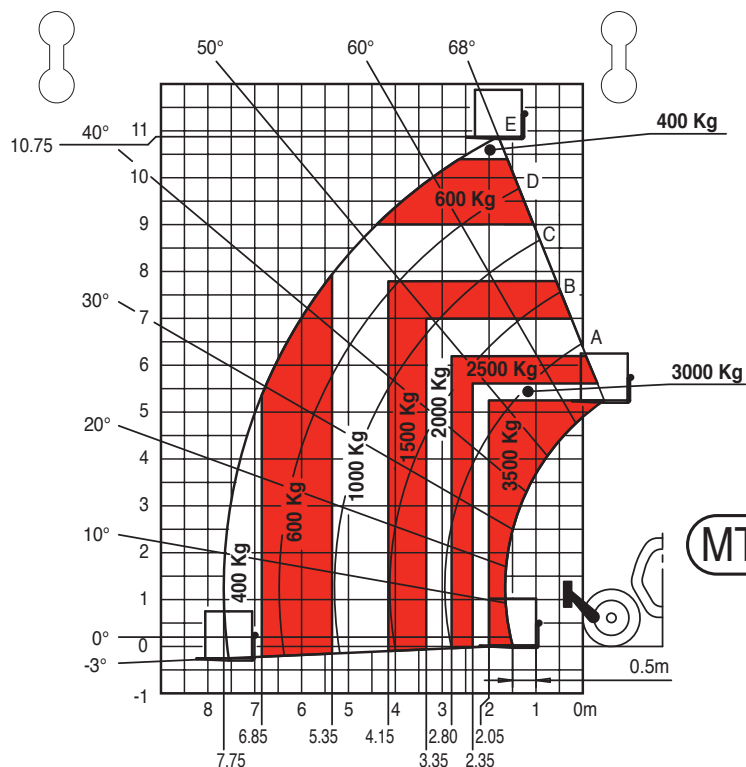
SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.



A	mm	1200
B	mm	2880
C	mm	1612
C1	mm	1709
D	mm	5380
D1	mm	5477
D2	mm	4226
E	mm	6580
F	mm	1870
F1	mm	1870
G	mm	445
G1	mm	415
G2	mm	445
G3	mm	135
I	mm	888
J	mm	884
K	mm	1040
L	mm	45
N	mm	1740 - 1803
O	mm	125
P2	°	38
P3	°	44
R	mm	3443
S	mm	7902
T	mm	3884
U1	mm	2419
U2	mm	2559
V	mm	5024
V1	mm	1140
V2	mm	3650
W	mm	2284
W1	mm	2214
W2	mm	1267
W3	mm	2214
Y	°	16
Z	°	110



N°52538386

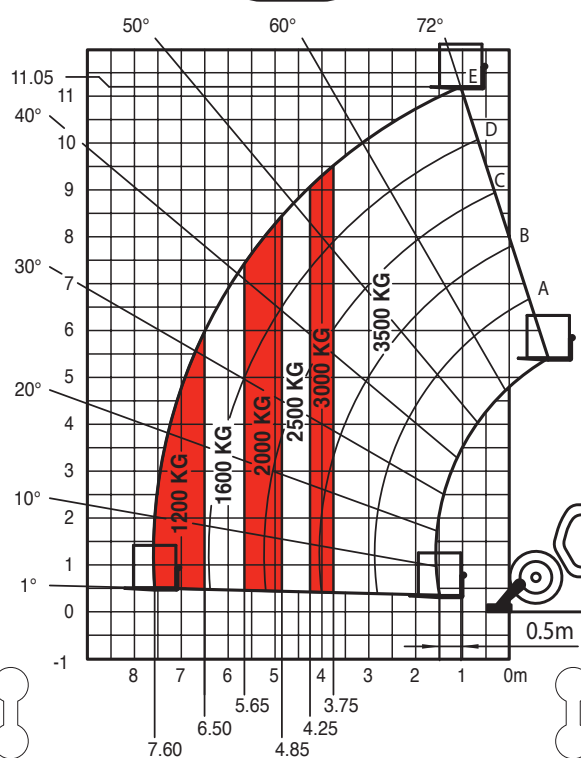


MT1135

SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.



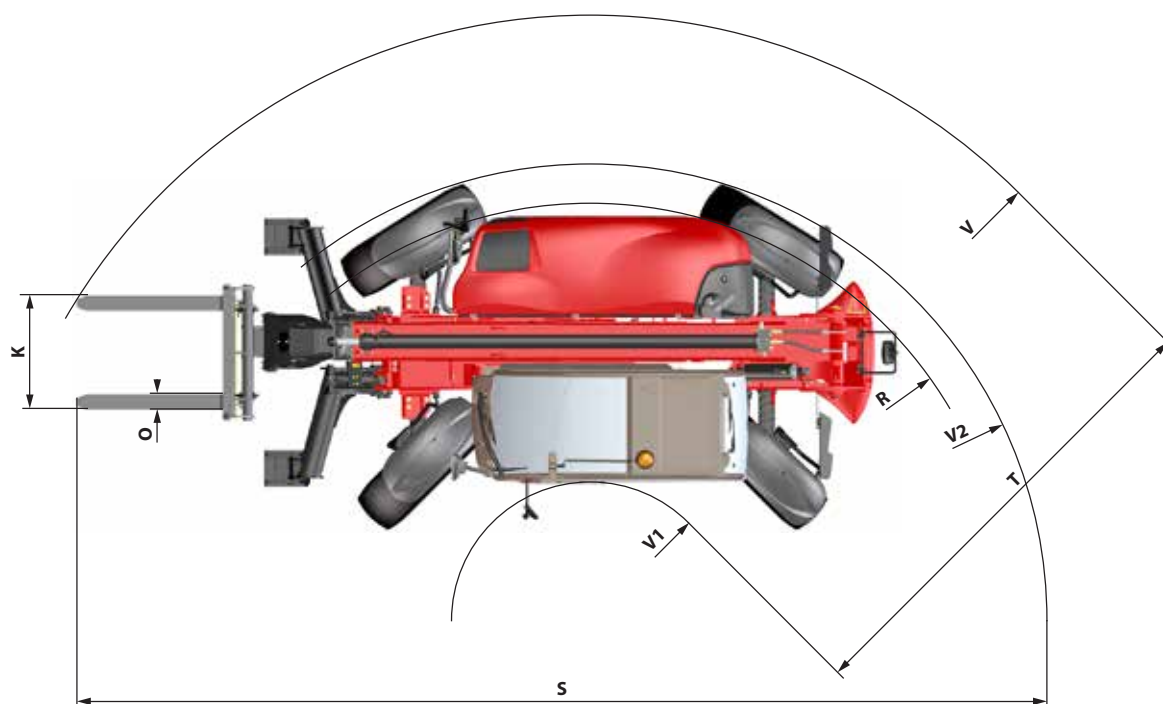
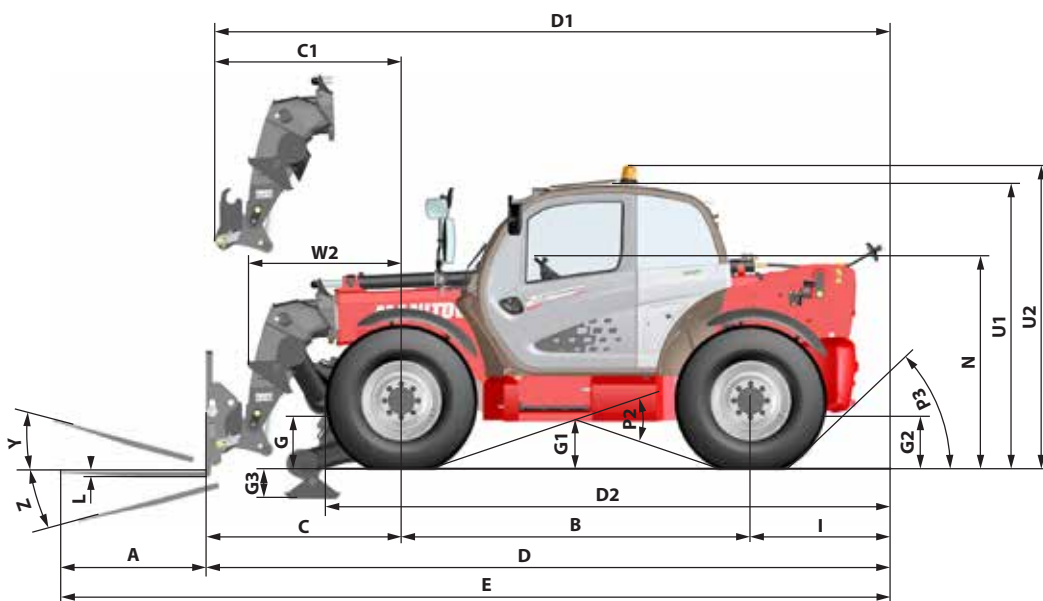
SUIVANT NORME EN 1459 annexe B.

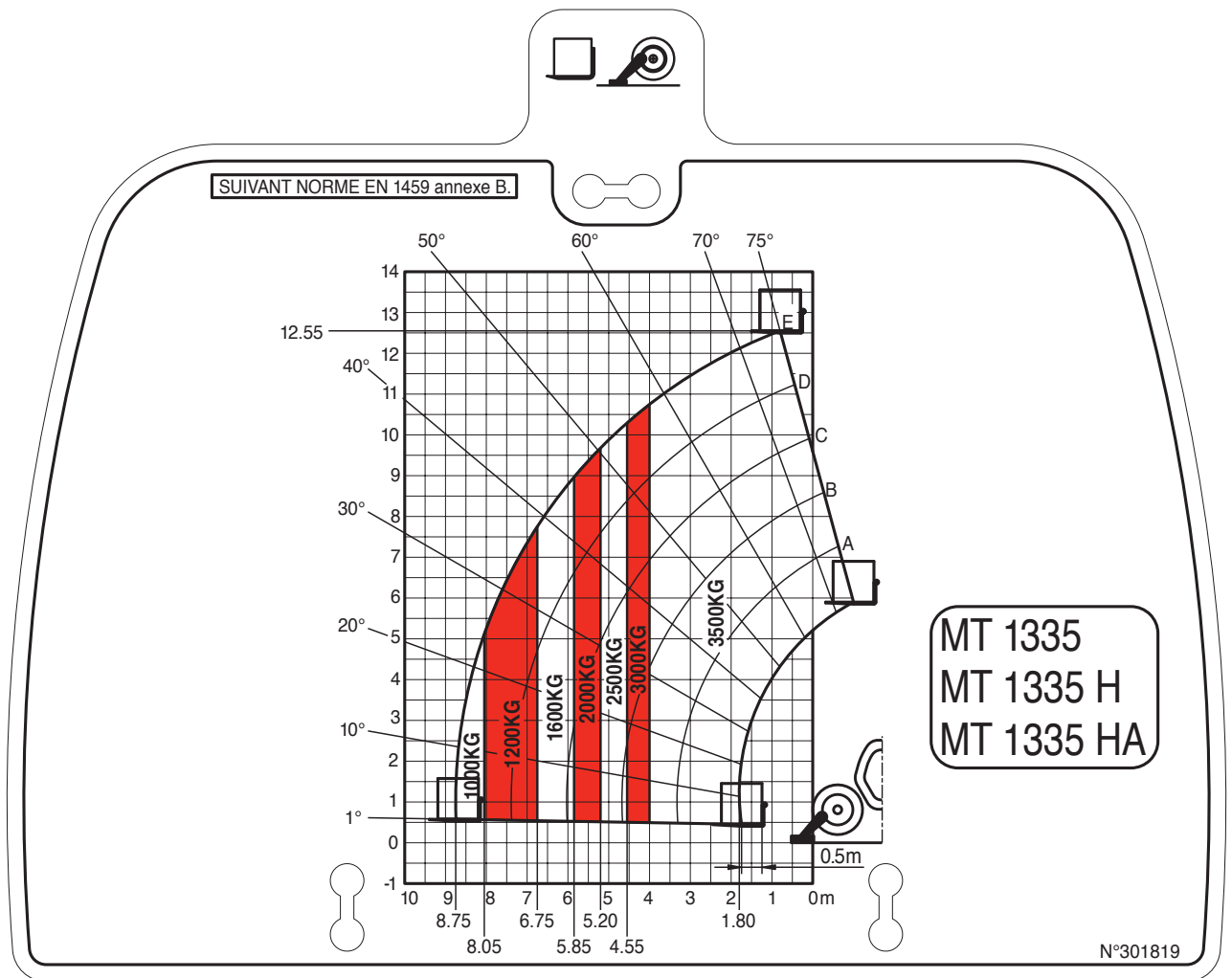


MT 1135
MT 1135 H
MT 1135 HA

N°310977

A	mm	1200
B	mm	2880
C	mm	1813
C1	mm	1801
D	mm	5871
D1	mm	5859
D2	mm	4516
E	mm	7071
F	mm	1870
F1	mm	1870
G	mm	445
G1	mm	415
G2	mm	445
G3	mm	135
I	mm	1178
J	mm	884
K	mm	1040
L	mm	45
N	mm	1740 - 1803
O	mm	125
P2	°	38
P3	°	31
R	mm	3443
S	mm	8097
T	mm	4084
U1	mm	2419
U2	mm	2559
V	mm	5224
V1	mm	1140
V2	mm	3650
W	mm	2284
W1	mm	2214
W2	mm	1267
W3	mm	2214
Y	°	12
Z	°	114





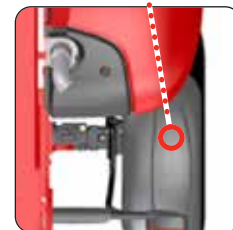
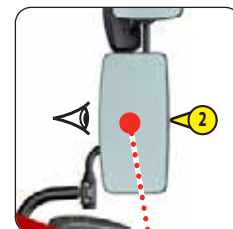
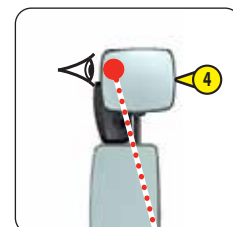
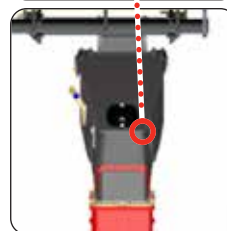
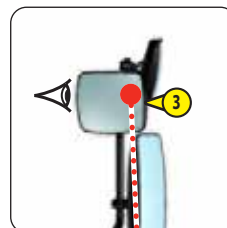
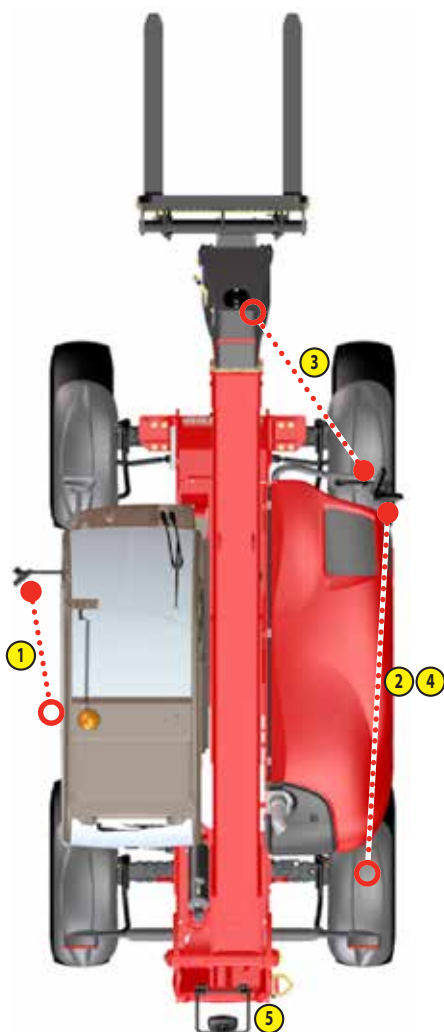
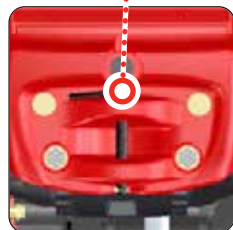
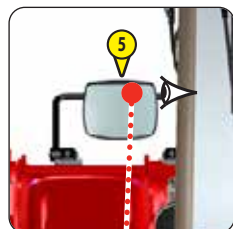
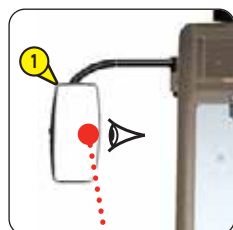
Nos chariots élévateurs sont conformes à la norme européenne EN15830 concernant la visibilité de l'opérateur.

- Respecter les instructions pour optimiser la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

DESCRIPTION ET RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS

- 1 - RÉTROVISEUR GAUCHE
- 2 - RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT
- 3 - RÉTROVISEUR INTERMÉDIAIRE DROIT
- 4 - RÉTROVISEUR SUPÉRIEUR DROIT
- 5 - RÉTROVISEUR ARRIÈRE

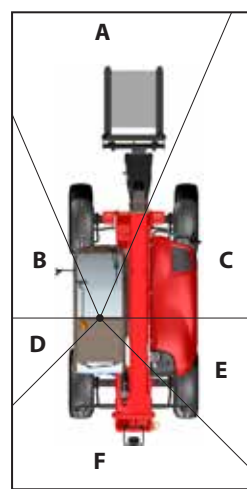
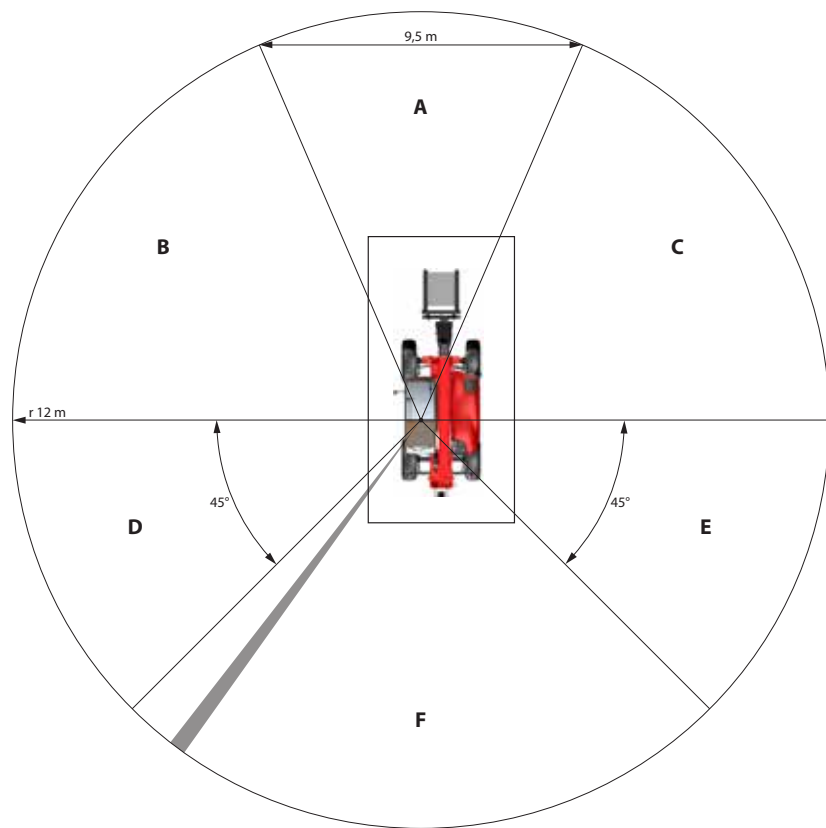
- Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.
- Respecter la position des points de référence ●...○ sur les illustrations, pour visionner et régler correctement les rétroviseurs.



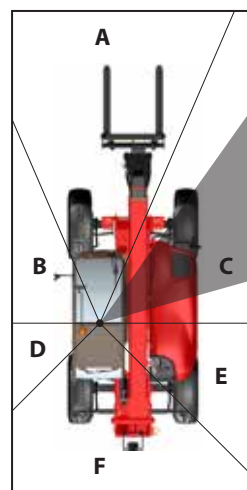
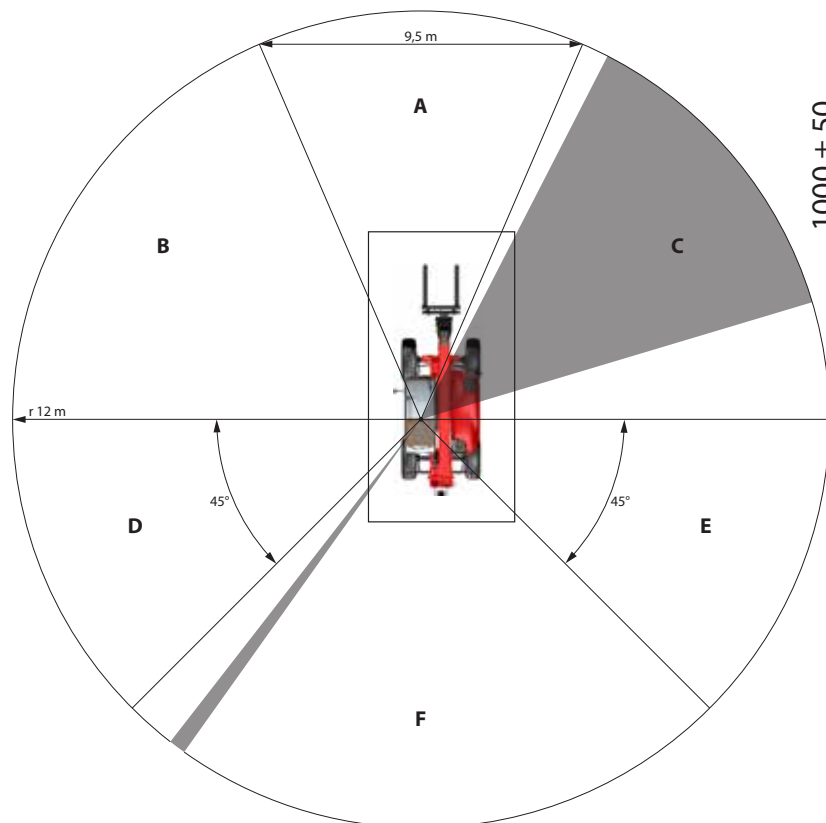
ZONE DE MASQUAGE DE LA VISIBILITÉ EN DIRECTE ET/OU INDIRECTE

Conformément à l'EN15830, les deux schémas indiquent les zones de masquage sur le cercle d'essai de visibilité (r 12 m) et le contour rectangulaire à 1 m du chariot élévateur.

MANUTENTION DE CHARGE SUSPENDUE



CHARGEMENT DE REMORQUE



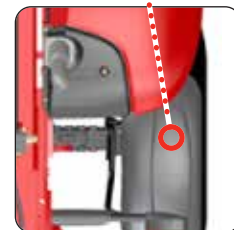
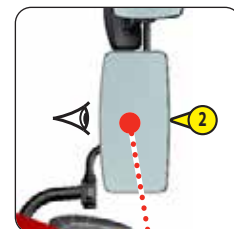
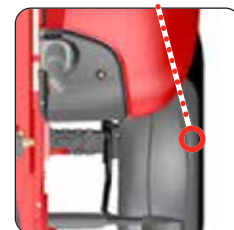
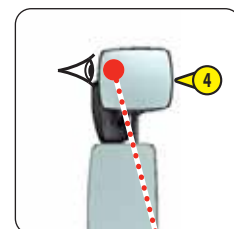
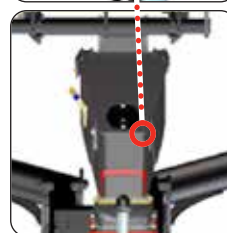
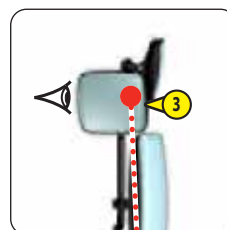
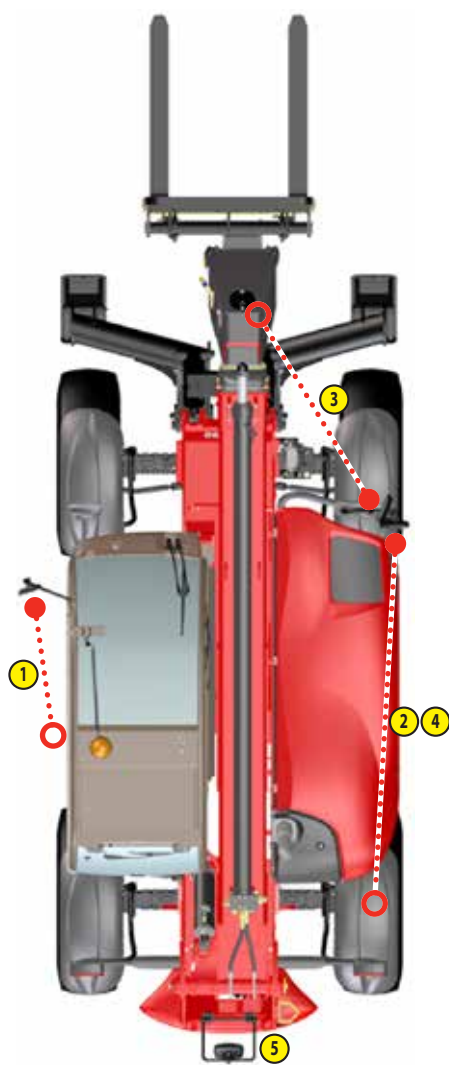
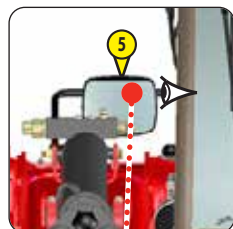
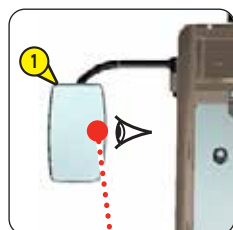
Nos chariots élévateurs sont conformes à la norme européenne EN15830 concernant la visibilité de l'opérateur.

- Respecter les instructions pour optimiser la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

DESCRIPTION ET RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS

- 1 - RÉTROVISEUR GAUCHE
- 2 - RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT
- 3 - RÉTROVISEUR INTERMÉDIAIRE DROIT
- 4 - RÉTROVISEUR SUPÉRIEUR DROIT
- 5 - RÉTROVISEUR ARRIÈRE

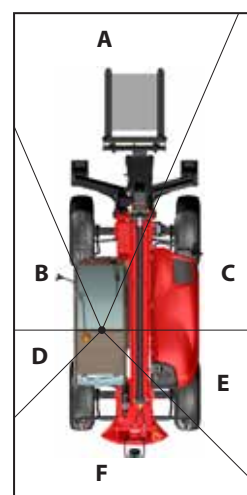
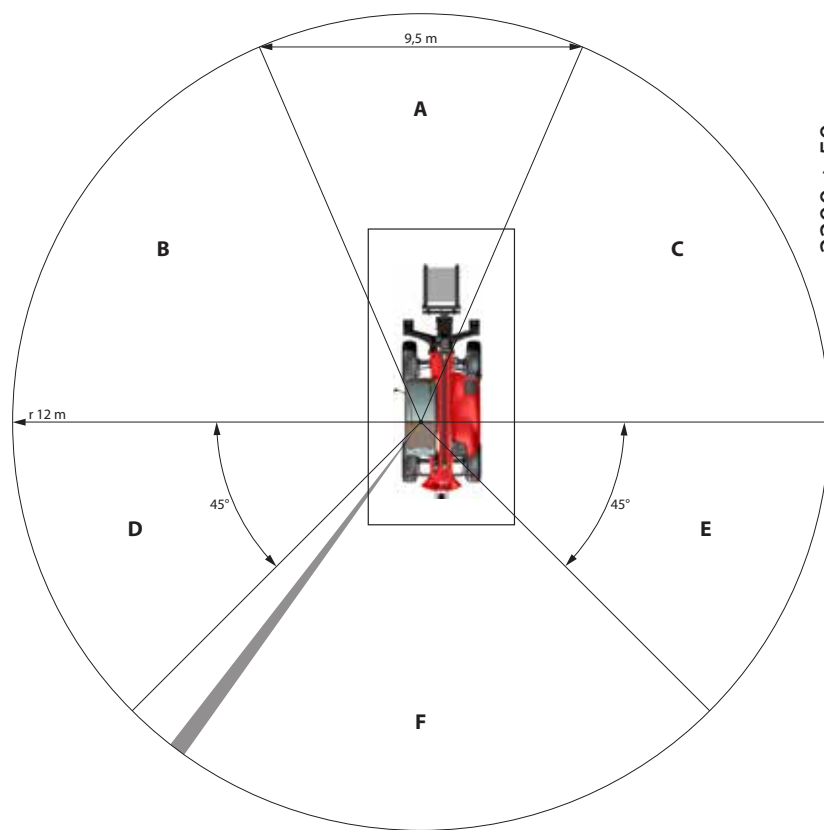
- Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.
- Respecter la position des points de référence ●...○ sur les illustrations, pour visionner et régler correctement les rétroviseurs.



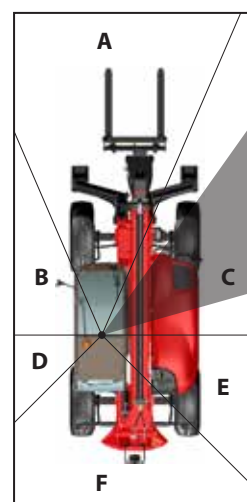
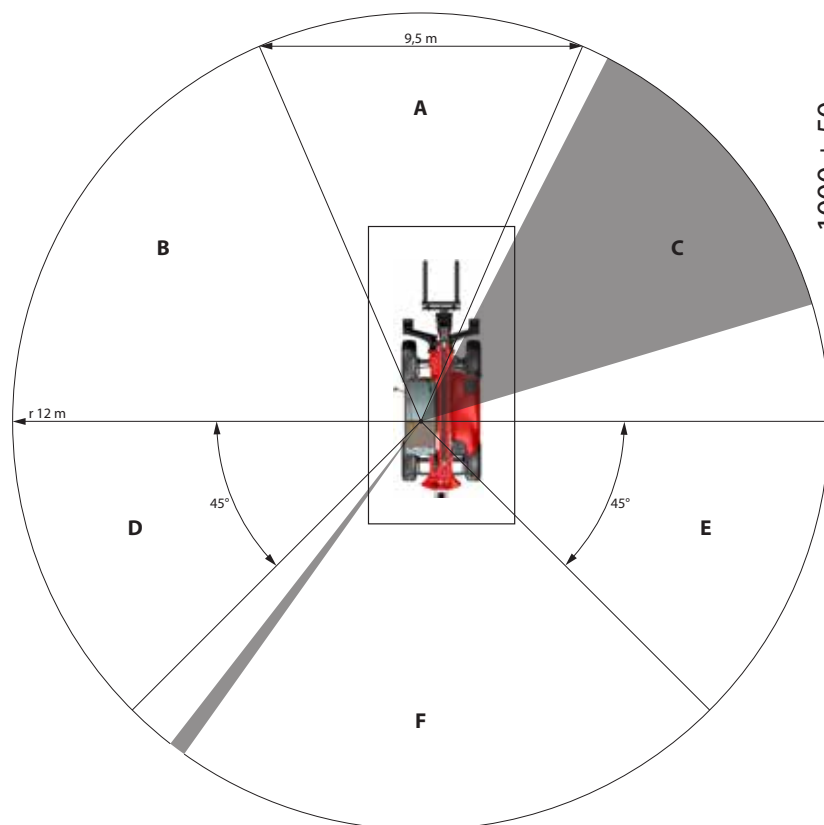
ZONE DE MASQUAGE DE LA VISIBILITÉ EN DIRECTE ET/OU INDIRECTE

Conformément à l'EN15830, les deux schémas indiquent les zones de masquage sur le cercle d'essai de visibilité (r 12 m) et le contour rectangulaire à 1 m du chariot élévateur.

MANUTENTION DE CHARGE SUSPENDUE



CHARGEMENT DE REMORQUE



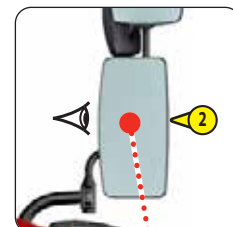
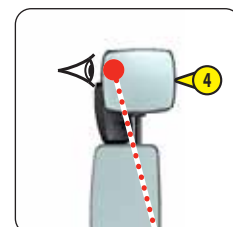
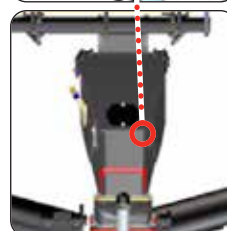
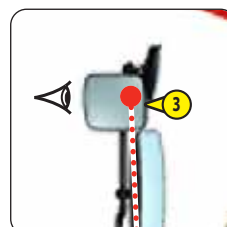
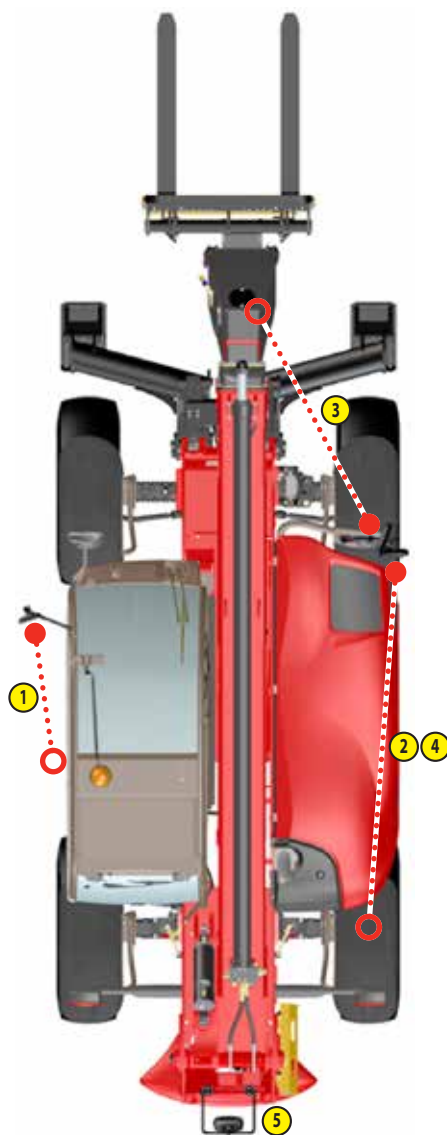
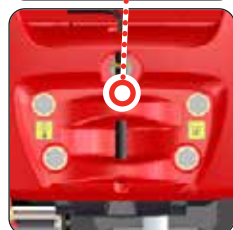
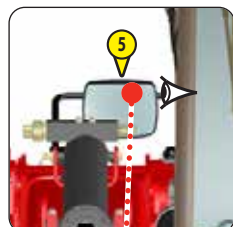
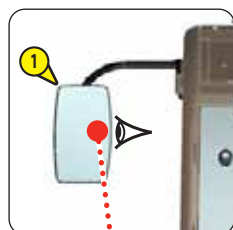
Nos chariots élévateurs sont conformes à la norme européenne EN15830 concernant la visibilité de l'opérateur.

- Respecter les instructions pour optimiser la visibilité de l'opérateur sur l'environnement immédiat (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE: D - VISIBILITÉ).

DESCRIPTION ET RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS

- 1 - RÉTROVISEUR GAUCHE
- 2 - RÉTROVISEUR PRINCIPAL DROIT
- 3 - RÉTROVISEUR INTERMÉDIAIRE DROIT
- 4 - RÉTROVISEUR SUPÉRIEUR DROIT
- 5 - RÉTROVISEUR ARRIÈRE

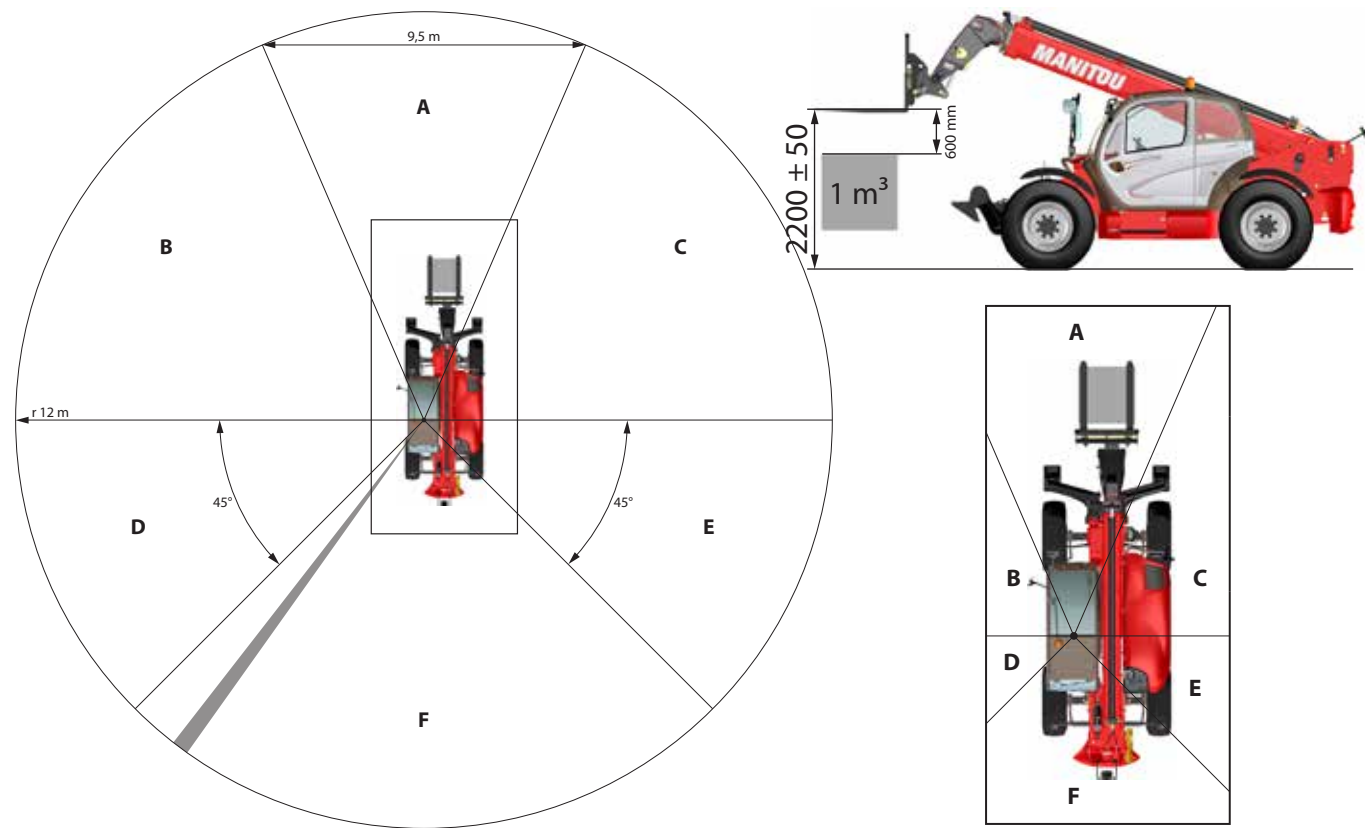
- Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.
- Respecter la position des points de référence ●...○ sur les illustrations, pour visionner et régler correctement les rétroviseurs.



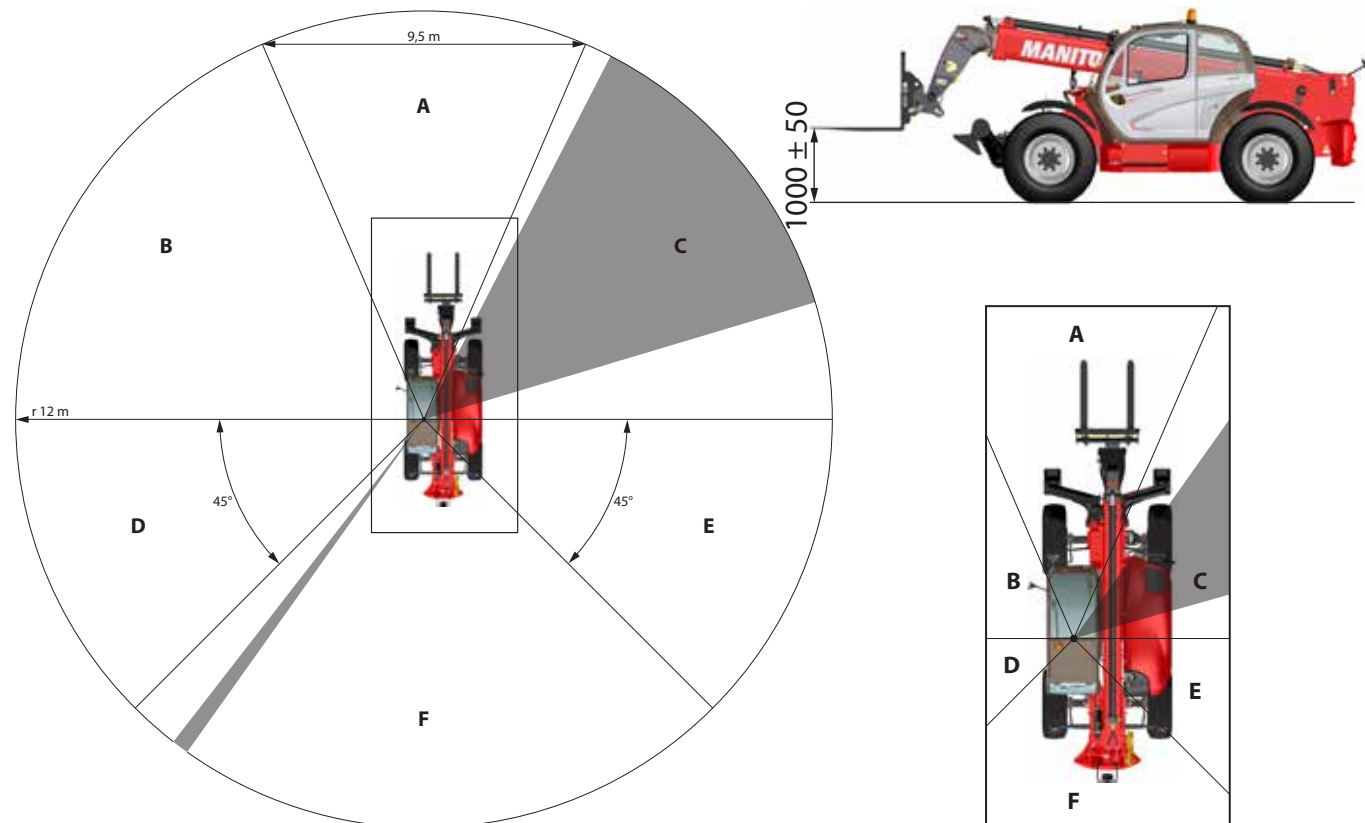
ZONE DE MASQUAGE DE LA VISIBILITÉ EN DIRECTE ET/OU INDIRECTE

Conformément à l'EN15830, les deux schémas indiquent les zones de masquage sur le cercle d'essai de visibilité (r 12 m) et le contour rectangulaire à 1 m du chariot élévateur.

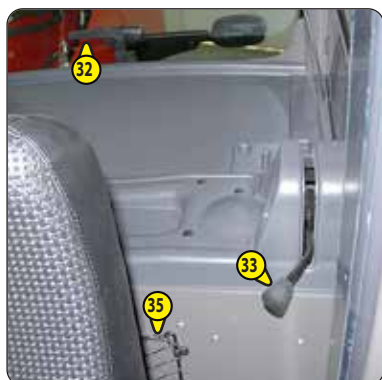
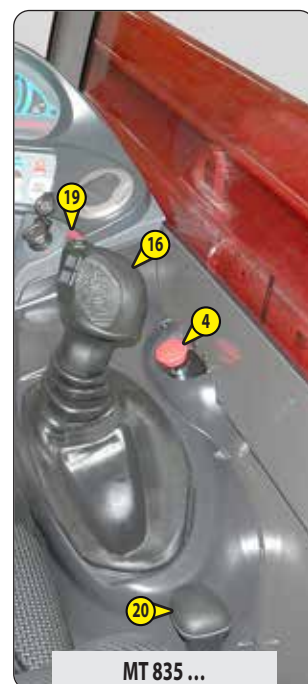
MANUTENTION DE CHARGE SUSPENDUE



CHARGEMENT DE REMORQUE



INSTRUMENTS DE CONTRÔLE ET DE COMMANDE



DESCRIPTION

- 1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR
- 2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ
- 3 - CONTACTEUR À CLÉ
- 4 - ARRÊT D'URGENCE
- 5 - COUPE BATTERIE
- 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM)
- 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE
- 8 - INTERRUPTEURS
- 9 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE
- 10 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR
- 11 - CAPTEURS PRÉSENCE PORTE
- 12 - ALLUME-CIGARE
- 13 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS
- 14 - COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACES AVANT ET ARRIÈRE
- 15 - FICHES FONCTIONS
- 16 - COMMANDES HYDRAULIQUES
- 17 - PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR
- 18 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE
- 19 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE
- 20 - LEVIER DE VITESSES
- 21 - SÉLECTION DE DIRECTION
- 22 - COMMANDE DE CHAUFFAGE
- 23 - COMMANDE DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)
- 24 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE
- 25 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE
- 26 - INDICATEUR DE NIVEAU
- 27 - LEVIER D'OUVERTURE DE PORTE
- 28 - POIGNÉE DE FERMETURE DE PORTE
- 29 - INTERRUPTEUR LÈVE-VITRE
- 30 - RANGEMENT LATÉRAL
- 31 - PLAFONNIER (CABINE "COMFORT")
- 32 - POIGNÉE D'OUVERTURE DE VITRE ARRIÈRE
- 33 - LEVIER DE FERMETURE DE VITRE ARRIÈRE (CABINE "COMFORT")
- 34 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT (OPTION)
- 35 - FILET PORTE-DOCUMENTS (CABINE "COMFORT")
- 36 - PHARES AVANT (NON ILLUSTRÉE)
- 37 - FEUX ARRIÈRE (NON ILLUSTRÉE)
- 38 - GYROPHARE (NON ILLUSTRÉE)
- 39 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR (OPTION)
- 40 - CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE

NOTA: Tous les termes tels que: DROITE, GAUCHE, AVANT, ARRIÈRE, s'entendent pour un observateur occupant le siège du conducteur et regardant devant lui.

1 - SIÈGE DU CONDUCTEUR

SIÈGE DU CONDUCTEUR (STANDARD)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE LONGITUDINAL

- Déverrouiller la manette 1.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE

- S'asseoir correctement sur le siège.
- Tourner la poignée 2 suivant la hauteur désirée, dans le sens horaire pour le monter, dans le sens antihoraire pour le descendre.

RÉGLAGE DE LA SOUPLESSE

- S'assurer que l'indicateur 3 est dans la zone verte.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Maintenir le dossier, pousser la manette 4 vers l'arrière et incliner le dossier dans la position désirée.



⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

SIÈGE DU CONDUCTEUR (OPTION)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE

- S'asseoir correctement sur le siège.
- Tourner la poignée 1 suivant la hauteur désirée, dans le sens horaire pour le monter, dans le sens antihoraire pour le descendre, en s'assurant que le voyant vert 2 soit toujours visible.
- Si le voyant 2 est rouge, réajuster la hauteur.

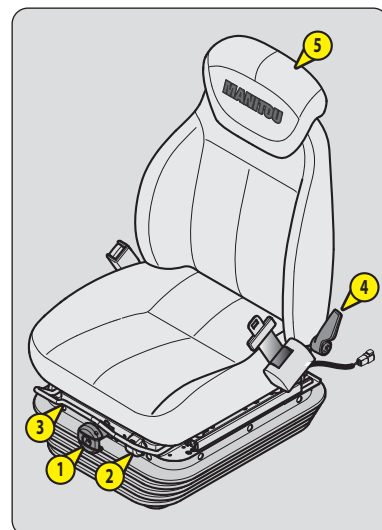
NOTA: Le siège est conçu de manière à ce qu'aucun réglage ne soit nécessaire concernant le poids du conducteur.

RÉGLAGE AVANT ARRIÈRE

- Tirer la manette 3 vers le haut.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Maintenir le dossier, pousser la manette 4 vers l'arrière et incliner le dossier dans la position désirée.



⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

RALLONGE DE DOSSIER

- La rallonge de dossier 5 est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

SIÈGE DU CONDUCTEUR PNEUMATIQUE BASSE FRÉQUENCE (OPTION)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE

- S'asseoir correctement sur le siège.
- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Tirer ou appuyer sur le levier 1 suivant la hauteur désirée, en s'assurant que le voyant vert 2 soit toujours visible.
- Si le voyant 2 est rouge, réajuster la hauteur.

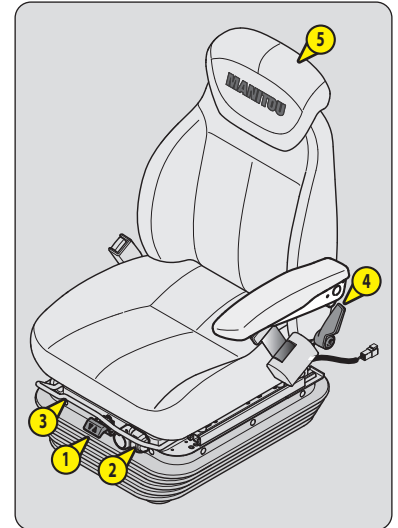
NOTA: Le siège est conçu de manière à ce qu'aucun réglage ne soit nécessaire concernant le poids du conducteur.

RÉGLAGE AVANT ARRIÈRE

- Tirer la manette 3 vers le haut.
- Coulisser le siège dans la position désirée.
- Relâcher la manette et s'assurer de son verrouillage.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER

- Maintenir le dossier, pousser la manette 4 vers l'arrière et incliner le dossier dans la position désirée.



⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

RALLONGE DE DOSSIER

- La rallonge de dossier 5 est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

SIÈGE DU CONDUCTEUR (OPTION)

POUR UN MEILLEUR CONFORT, CE SIÈGE POSSÈDE DIFFÉRENTS RÉGLAGES.

RÉGLAGE DU POIDS (FIG. A)

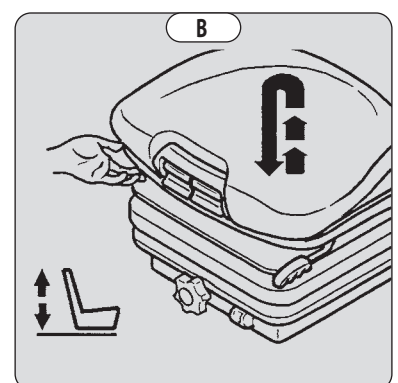
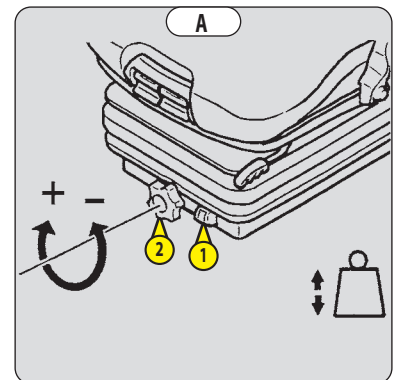
Il est conseillé de régler le poids lorsque le conducteur n'est pas assis dessus.

- Se référer à la graduation 1 du siège.
- Tourner la poignée 2 suivant le poids du conducteur.

NOTA: Afin d'éviter tout ennui de santé, il est conseillé, avant de mettre le chariot élévateur en marche, de contrôler le réglage du poids et de l'ajuster.

RÉGLAGE EN HAUTEUR DE L'ASSISE (FIG. B)

- Monter le siège dans la position désirée, jusqu'à ce que vous entendiez le déclic d'enclenchement. Si vous montez le siège au-dessus du dernier cran (butée), le siège redescend dans sa position la plus basse.



RÉGLAGE EN INCLINAISON DE L'ASSISE (FIG. C)

L'assise peut être réglée individuellement en inclinaison.

- Appuyer sur le bouton de gauche tout en appuyant sur l'assise ou en relâchant la pression sur l'assise pour trouver une position confortable.

RÉGLAGE EN PROFONDEUR DE L'ASSISE (FIG. D)

L'assise peut être réglée individuellement en profondeur.

- Appuyer sur le bouton de droite tout en avançant ou en reculant l'assise pour trouver la position souhaitée.

RALLONGE DE DOSSIER (FIG. E)

- La rallonge de dossier est réglable en hauteur en la tirant vers le haut (les crans sont audibles) jusqu'à la butée.
- La rallonge de dossier peut être ôtée en exerçant une traction plus importante pour sauter la butée.

RÉGLAGE LOMBAIRE (FIG. F)

Ceci permet d'augmenter aussi bien le confort de l'assise que la liberté de mouvement du conducteur.

- Tourner la poignée indifféremment vers la gauche ou vers la droite pour régler le soutien lombaire en hauteur et en profondeur.

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DU DOSSIER (FIG. G)

⚠ IMPORTANT ⚠

Si vous ne maintenez pas le dossier lors du réglage, il bascule complètement vers l'avant.

- Maintenir le dossier, tirer la manette et incliner le dossier dans la position désirée.

RÉGLAGE LONGITUDINAL (FIG. H)

- Enclencher la manette de blocage dans la position souhaitée. Celle-ci bloquée, vous ne pouvez plus déplacer le siège dans une autre position.

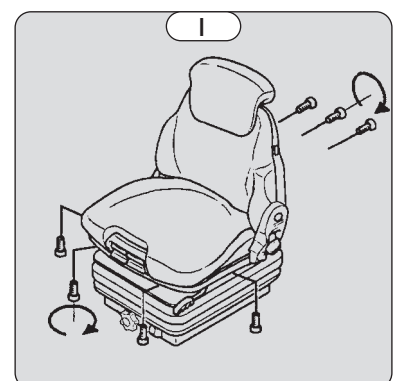
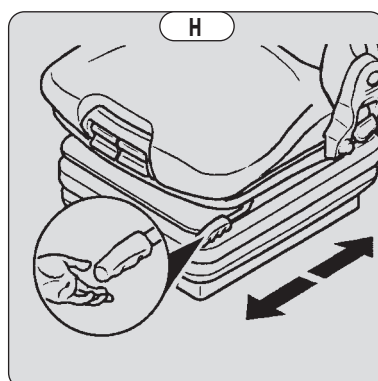
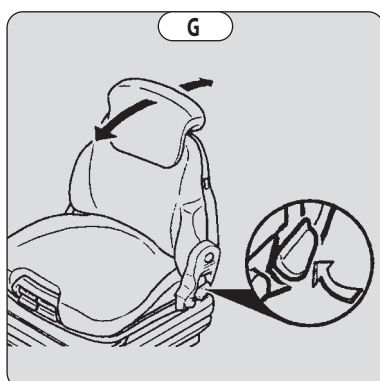
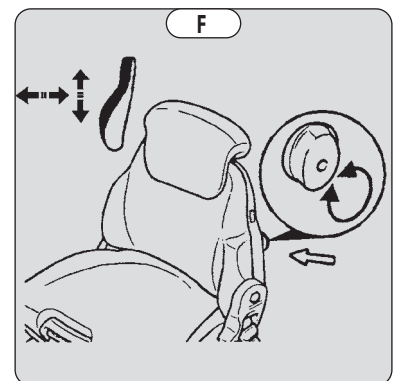
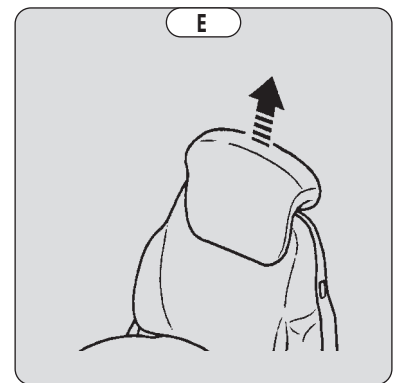
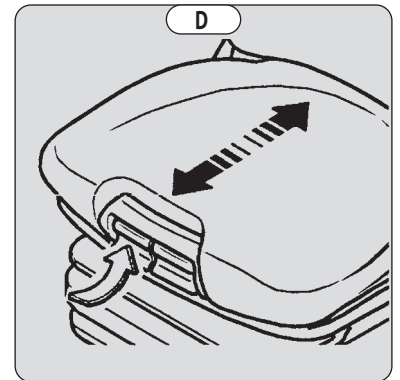
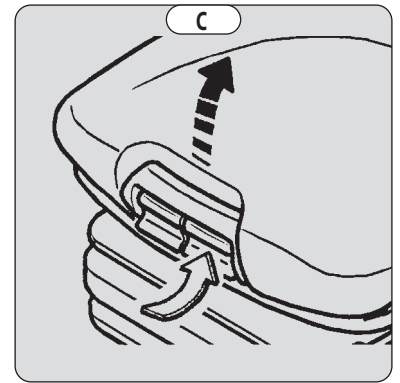
ENTRETIEN (FIG. I)

⚠ IMPORTANT ⚠

Augmentation du risque d'accident lorsque le dossier bascule !

La saleté peut nuire au bon fonctionnement du siège. C'est pourquoi, veillez à ce que votre siège soit toujours propre.

- Pour entretenir ou changer les coussins, il suffit de les sortir de la carcasse du siège.
- Évitez de mouiller le tissu des coussins lorsque vous le nettoyez. Vérifiez d'abord sur une petite surface cachée la résistance du tissu avant d'utiliser les nettoyants courants pour tissus et matières plastiques.



2 - CEINTURE DE SÉCURITÉ

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

- Asseyez-vous correctement sur le siège.
- Vérifier que la ceinture de sécurité n'est pas torsadée.
- Passer la ceinture au niveau du bassin.
- Attacher la ceinture de sécurité et contrôler son verrouillage.
- Ajuster la ceinture à votre corpulence sans comprimer votre bassin et sans jeu excessif.

3 - CONTACTEUR À CLÉ

Ce contacteur possède 5 positions:

- P - Non utilisée.
- O - Coupure contact électrique et arrêt du moteur thermique.
- I - Contact électrique + préchauffage.
- II - Non utilisée.
- III - Démarrage et retour en position I dès que l'on relâche la clé.

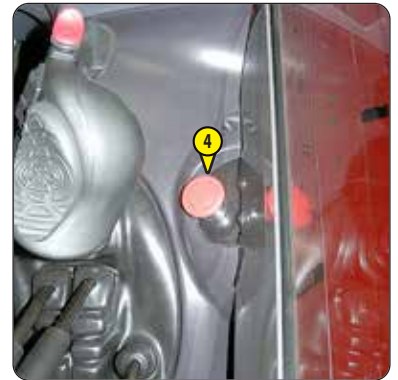
4 - ARRÊT D'URGENCE

En cas de danger, il permet de forcer la transmission au neutre et de couper tous les mouvements hydrauliques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention à l'arrêt brutal des mouvements hydrauliques quand vous utilisez ce bouton. Si possible stopper le chariot élévateur avant l'utilisation de l'arrêt d'urgence.

- Tourner le bouton pour le désactiver.



5 - COUPE BATTERIE

Permet d'isoler rapidement la batterie en cas d'intervention sur le circuit électrique ou en cas de soudure, par exemple.

⚠ IMPORTANT ⚠

Actionner le coupe batterie 30 secondes minimum après avoir coupé le contact électrique à l'aide de la clé contact.



6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM)

- 6A - PRÉSENCE CONDUCTEUR
- 6B - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE
- 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER
- 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS

MISE À JOUR: Pour profiter au mieux de l'Interface Homme-Machine de votre chariot élévateur, consulter votre concessionnaire pour bénéficier de la dernière version du logiciel disponible.



6A - PRÉSENCE CONDUCTEUR

La présence conducteur est validée lorsque l'opérateur est correctement assis sur le siège et que la porte de cabine est fermée.

- C'est seulement à partir de ce moment que le chariot élévateur est opérationnel, l'opérateur peut effectuer des mouvements hydrauliques et déplacer le chariot élévateur.

6B - TABLEAU DES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE



A - COMPTE-TOURS

B - NIVEAU CARBURANT

Le voyant jaune B1 allumé, indique que vous êtes dans la réserve et que votre temps d'utilisation est limité.

C - INDICATEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.

D - INDICATEUR AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 19 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE.

E - INDICATEURS VERT DE DIRECTION

Un bip sonore retentit en alternance en même temps que les indicateurs de direction lors de l'utilisation des clignotants ou des feux de détresse.

F - INDICATEURS VERT D'ALIGNEMENT DES ROUES

Voir: 2 - DESCRIPTION: 21 - SÉLECTION DE DIRECTION.

G - INDICATEUR DIGICODE

Ce témoin clignotant indique que le digicode est actif (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS).

H - TÉMOIN NIVEAU ET TEMPÉRATURE D'EAU MOTEUR THERMIQUE

MOTEUR FROID: Si le témoin H1 s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, il indique un niveau de liquide de refroidissement trop bas. Arrêter immédiatement le moteur thermique et contrôler le niveau.

MOTEUR CHAUD: Si le témoin H1 s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, il indique une température élevée ou un niveau trop bas du liquide de refroidissement. Arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher l'origine de la panne dans le circuit de refroidissement.



TÉMOIN DÉFAUT MAJEUR

Le voyant allumé indique un défaut majeur pouvant affecter la sécurité du chariot élévateur ou de l'opérateur. Arrêter le chariot élévateur et consulter les codes erreurs (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS).



TÉMOIN VERT FEUX DE CROISEMENT



TÉMOIN BLEU FEUX DE ROUTE



TÉMOIN COLMATAGE FILTRE À AIR

Le témoin s'allume lorsque la cartouche du filtre à air est encrassée. L'allumage permanent de ce témoin nécessite le remplacement de la cartouche. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).



TÉMOIN COLMATAGE FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE

Le témoin s'allume lorsque la cartouche du filtre à huile retour hydraulique est encrassée. L'allumage permanent de ce témoin nécessite le remplacement de la cartouche. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).

NOTA: Ce témoin peut s'allumer lors du démarrage du chariot élévateur, il devra s'éteindre lorsque l'huile hydraulique aura atteint sa température de fonctionnement.



TÉMOIN DÉFAUT DIRECTION ASSISTÉE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (fuite éventuelle, etc.).



TÉMOIN NIVEAU HUILE DE FREINAGE OU DÉFAUT FREINAGE ASSISTÉ

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le niveau d'huile de freinage. En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.



TÉMOIN TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT (NON UTILISÉ)



TÉMOIN PRÉSENCE EAU DANS PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

Le témoin s'allume lorsque de l'eau est présente dans le préfiltre à combustible. Arrêter le chariot élévateur et effectuer les réparations nécessaires (voir: 3 - MAINTENANCE: TABLEAU D'ENTRETIEN).



TÉMOIN PRÉCHAUFFAGE AUTOMATIQUE MOTEUR THERMIQUE

Le témoin s'allume, et doit s'éteindre dès que le préchauffage est terminé. Si le témoin s'allume lors du fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause.



TÉMOIN PRESSION HUILE MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et rechercher la cause (voir niveau d'huile dans le carter moteur).

NOTA: Après le démarrage du moteur thermique, le témoin reste allumé pendant quelques secondes puis s'éteint lorsque la pression huile moteur thermique est correcte. Dès lors, toute la puissance du moteur thermique est disponible.



TÉMOIN DÉFAUT MOTEUR THERMIQUE

Si le témoin s'allume pendant le fonctionnement du chariot élévateur, arrêter le moteur thermique et rechercher la cause (fuite éventuelle, etc.).

NOTA: Ce témoin s'allume dès que la clé de contact électrique est en position I et jusqu'au démarrage du moteur thermique.



TÉMOIN CHARGE BATTERIE

Si le témoin s'allume lors du fonctionnement du chariot élévateur, arrêter immédiatement le moteur thermique et vérifier le circuit électrique ainsi que la courroie d'alternateur.



TÉMOIN VERT MODE "INCHING" TRANSMISSION PROGRESSIVE (OPTION)

Le témoin s'allume pendant l'utilisation du mode "INCHING" transmission progressive (voir: 2 - DESCRIPTION: 6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER).



TÉMOIN PRESSION HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin s'allume lorsqu'il y a une baisse de pression anormale dans la boîte de vitesses. Arrêter le chariot élévateur et rechercher la cause (ex: Niveau d'huile boîte de vitesses insuffisant, fuite interne dans la boîte de vitesses etc.).



TÉMOIN TEMPÉRATURE HUILE BOÎTE DE VITESSES

Le témoin s'allume lorsque la température d'huile de la boîte de vitesses est anormalement élevée. Dans ce cas, mettre le sélecteur de marche au neutre et laisser le moteur thermique tourner au ralenti pendant quelques minutes, si le témoin reste allumé, arrêter le chariot élévateur et consulter votre concessionnaire.

NOTA: L'échauffement anormal de l'huile peut-être lié à une mauvaise utilisation des rapports de boîte de vitesses (voir: 2 - DESCRIPTION: 20 - LEVIER DE VITESSES).



TÉMOIN FREIN DE STATIONNEMENT

Le témoin allumé indique que le frein de stationnement est serré.

Le témoin clignotant indique un défaut (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS).



TÉMOIN NEUTRALISATION DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES

Le témoin s'allume avec la neutralisation des commandes hydrauliques, et lors de la demande de mouvement hydraulique interdit.

NOTA: En circulation routière, il est fortement conseillé de verrouiller tous les mouvements hydrauliques.

6C - TABLEAU DES BOUTONS ET CLAVIER



Chaque impulsion sur l'un des boutons, génère un bip sonore.



MODE "GODET"

Seulement pour MT 835/1135 ...

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.



MODE "INCHING" TRANSMISSION PROGRESSIVE (NON UTILISÉ)



MODE "CHARGE SUSPENDUE"

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.



CIRCUIT ACCESSOIRE (OPTION)

⚠ IMPORTANT ⚠

Par défaut, le circuit accessoire en mode continu est désactivé dès que l'opérateur quitte le poste de conduite.
Cette condition peut être modifiée par le menu OPT sur l'écran des menus.



CIRCUIT ACCESSOIRE DÉVERROUILLÉ (par défaut)



CIRCUIT ACCESSOIRE VERROUILLÉ

• Il est conseillé d'utiliser cette fonction lorsque le chariot élévateur n'est pas équipé d'accessoire hydraulique.



CIRCUIT ACCESSOIRE EN MODE CONTINU

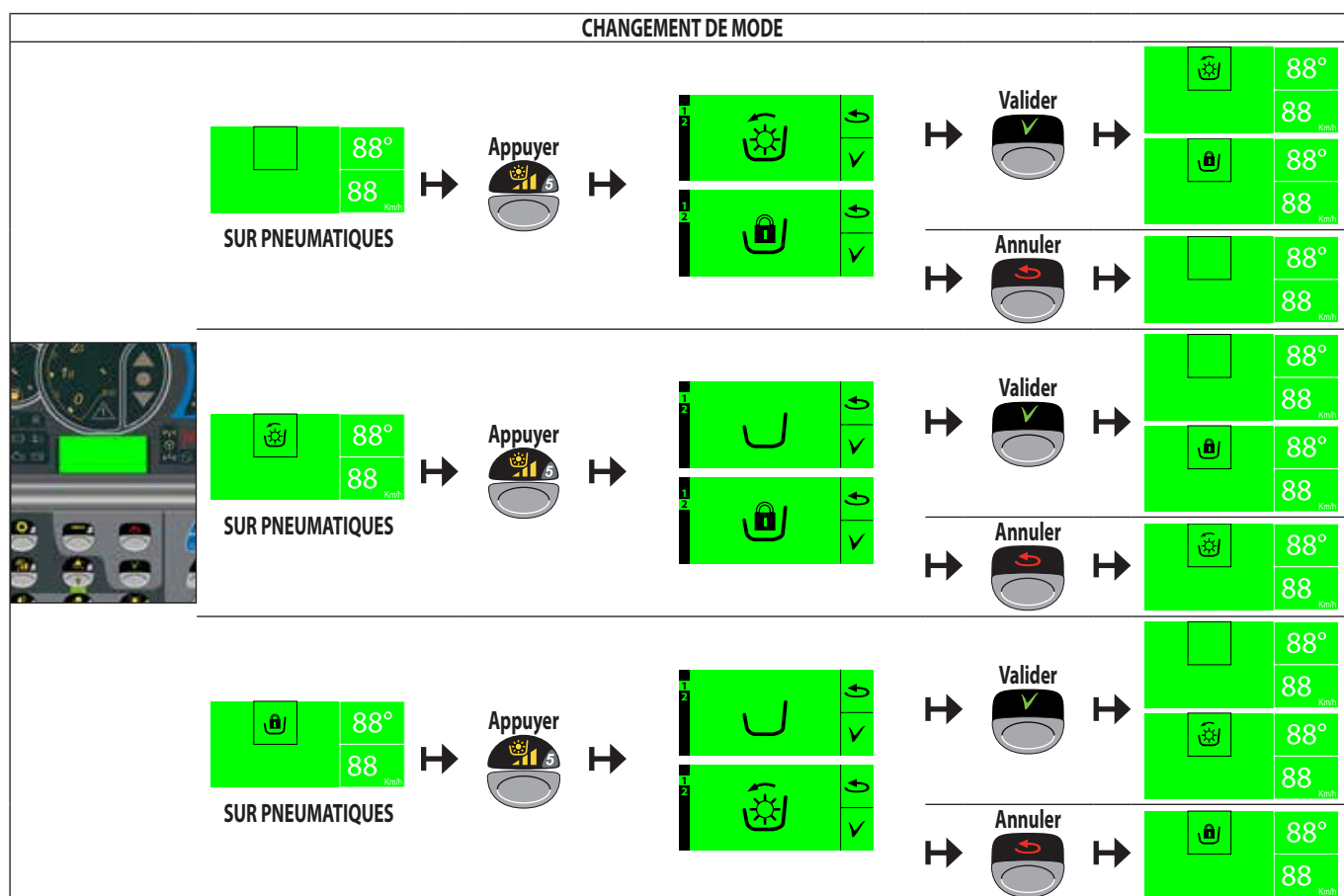
• Le témoin allumé indique son utilisation.

L'écran opérationnel affiche le mode actif. Appuyer sur le bouton ou pour afficher le ou les autre(s) mode(s) disponible(s).

MT 1135/1335 ...

NOTA: Sur stabilisateurs, l'affichage sur l'écran opérationnel en zone 2 passe en zone 7.

CHANGEMENT DE MODE



RÉGLAGE DU DÉBIT HYDRAULIQUE DU CIRCUIT ACCESSOIRE EN MODE CONTINU

- Le pictogramme clignote, et passe à l'écran de réglage dès la sélection du débit hydraulique avec le bouton A de la commande hydraulique accessoire.
- Le bouton A vers l'avant pour le pourcentage positif (+ XX %), vers l'arrière pour le pourcentage négatif (XX %).
- Maintenir le bouton A dans la même position pendant 4 secondes pour valider le débit hydraulique désiré .
- Appuyer sur le bouton , ou activer le bouton A pour revenir à l'écran avec le pictogramme clignotant, et ainsi désactiver le mode continu.





SUSPENSION DE FLÈCHE (NON DISPONIBLE)



RACCORDEMENT HYDRAULIQUE FACILE DE L'ACCESSOIRE (OPTION)

Permet la connexion et déconnexion hydraulique de l'accessoire sans difficulté.

- Appuyer sur le bouton-poussoir pendant deux secondes pour libérer la pression hydraulique du circuit accessoire,

apparition en alternance des écrans



et



- Connecter ou déconnecter les coupleurs rapides de l'accessoire hydraulique (voir: 4 - ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES).



FEU DE BROUILLARD ARRIÈRE

Fonctionne seulement lorsque les feux de croisement ou les feux de route sont allumés. Le témoin allumé indique son utilisation.



PHARES DE TRAVAIL AVANT (OPTION)



GYROPHARE

NOTA: Sauf cas d'urgence, il est conseillé de désactiver le gyrophare lorsque le contact est coupé afin d'éviter la décharge complète de la batterie.



AFFICHAGE ÉCRAN DES MENUS

Le témoin clignotant indique un défaut (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS).



ANNULATION OU RETOUR ARRIÈRE



VALIDATION



TEST DU DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.



INVERSION VENTILATION (NON DISPONIBLE)



FREIN DE STATIONNEMENT MANUEL

Le frein de stationnement manuel ou auto (par défaut) peut être paramétré par le menu OPT sur l'écran des menus.



FEUX DE DÉTRESSE

Permet d'allumer les clignotants côté droit et gauche en même temps sans que le contact ne soit mis.

NOTA: Sauf cas d'urgence, il est conseillé de désactiver les feux de détresse lorsque le contact est coupé afin d'éviter la décharge complète de la batterie.



VERROUILLAGE DES COMMANDES HYDRAULIQUES



COMMANDES HYDRAULIQUES DISPONIBLES (par défaut)



INCLINAISON VERROUILLÉE



COMMANDES HYDRAULIQUES VERROUILLÉES

- En circulation routière, il est fortement conseillé de verrouiller tous les mouvements hydrauliques.

Appuyer sur le bouton  ou  pour afficher le ou les autre(s) mode(s) disponible(s), le premier écran qui apparaît, est le contraire du mode actif.

CHANGEMENT DE MODE					
	H	Appuyer		H	
	H	Appuyer		H	
	H	Appuyer		H	

6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS



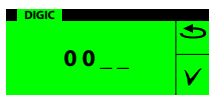
ÉCRAN ÉTEINT

Chariot élévateur à l'arrêt sans contact électrique et sans opérateur.



ÉCRAN LOGO

Système en cours d'initialisation, l'apparition de cet écran génère un bip sonore. En cas d'affichage permanent, consulter votre concessionnaire.



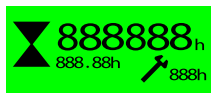
ÉCRAN DIGICODE

Par défaut, le digicode n'est pas actif, il peut être activé par le menu OPT sur l'écran des menus. L'apparition de cet écran génère un bip sonore.

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur. Saisir le code (0000 par défaut) à l'aide des touches du clavier et

valider avec le bouton de validation . Passage automatique au caractère suivant.

NOTA: Le code peut être modifié dans le menu OPT sur l'écran des menus.



ÉCRAN HORAMÈTRE

L'opérateur présent dans la cabine, contact électrique coupé, l'écran affiche le nombre total d'heures effectuées [888888h], le nombre d'heures journalières [888.88h] et le nombre d'heures avant la prochaine maintenance majeure [888h].

REMISE À ZÉRO DU COMPTEUR JOURNALIER

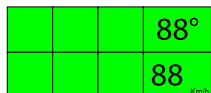
- Remettre à zéro le compteur journalier par le menu XPRT sur l'écran des menus.

NOTA: L'autorisation de cette fonction, peut être paramétrée par le menu OPT sur l'écran des menus.

REMISE À 500H DU COMPTEUR MAINTENANCE

- Remettre à 500h le compteur maintenance par le menu XPRT sur l'écran des menus.

NOTA: Depuis l'écran opérationnel, l'écran horamètre peut être affiché ponctuellement à l'aide du bouton .



ÉCRAN OPÉRATIONNEL

L'écran affiche l'état opérationnel du chariot élévateur (écran différent suivant le mode de fonctionnement).

1	2	3	4	
5	6	7	8	
			88°	CHARIOT ÉLEVATEUR SUR PNEUMATIQUES
			88	
1				Écran vierge.
				Si aucune fonction déverrouillée et au moins une fonction verrouillée (voir écran défaut).
				Si au moins une fonction déverrouillée (voir écran défaut).
2				Écran vierge.
				Circuit accessoire verrouillé.
				Écran clignotant. Circuit accessoire en mode continu demandé non actif.
				Écran fixe. Circuit accessoire en mode continu activé.
3				Écran vierge.
4				Angle de levage de la flèche en degré.
				Défaut capteur d'angle de levage (consulter votre concessionnaire).
5				Écran vierge.
				Clé de maintenance.
6				Écran vierge.
7				Écran vierge.
				Transmission verrouillée au neutre, présence conducteur non validé.
8				Vitesse de déplacement du chariot élévateur en km/h.
				Défaut capteur de vitesse de déplacement du chariot élévateur (consulter votre concessionnaire).

1	2	3	4	
5	6	7	8	
			88°	CHARIOT ÉLEVATEUR SUR STABILISATEURS MT 1135/1335 ...
				Écran vierge
1				Si aucune fonction déverrouillée et au moins une fonction verrouillée (voir écran défaut).
				Si au moins une fonction déverrouillée (voir écran défaut).
2				Écran vierge.
3				Écran vierge.
4				Angle de levage de la flèche en degré.
				Défaut capteur angle de levage (consulter votre concessionnaire).
5				Écran vierge.
				Clé de maintenance.
6				Écran vierge.
				Écran vierge.
7				Circuit accessoire verrouillé.
				Écran clignotant. Circuit accessoire en mode continu demandé non actif.
				Écran fixe. Circuit accessoire en mode continu activé.
8				Stabilisateurs posés sur le sol et en pression.
				Stabilisateur gauche posé sur le sol et en pression.
				Stabilisateur droit posé sur le sol et en pression.

Pour valider l'information, le dernier mouvement de stabilisateur doit être la descente.



ÉCRAN D'AIDE

L'un de ces écrans apparaît pour informer l'opérateur sur les opérations à effectuer dans la configuration du moment, l'apparition de cet écran génère un bip sonore.

	Maintenance nécessaire (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ).		Repasser le sélecteur de marche par le neutre.
	Prochaine maintenance en heure (voir: 3 - MAINTENANCE: D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ).		Ampoule de signalisation défectueuse.
	Fermer la porte.		Surchauffe calculateur (consulter votre concessionnaire).
	Vitesse trop élevée.		Défaut calculateur (consulter votre concessionnaire).
	Vitesse trop élevée.		Présence conducteur non détectée (voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM).
	Rentrer la flèche pour relever les stabilisateurs. MT 113/1335 ...		Frein de stationnement serré.
	Poser les stabilisateurs. MT 113/1335 ...		Décompression de l'accessoire hydraulique en cours.
	Remonter les stabilisateurs. MT 113/1335 ...		Décompression de l'accessoire hydraulique en cours.
	Baisser la flèche.		Niveau carburant faible.
	Utilisation du circuit accessoire en mode continu et indication du débit hydraulique.		Défaut de ventilation (consulter votre concessionnaire).



ÉCRAN DÉFAUT

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans tous les cas, arrêter le chariot élévateur, et consulter votre concessionnaire.

Par défaut, l'opérateur ne peut pas déverrouiller les fonctions (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS).

L'un de ces écrans apparaît lorsque le système détecte un défaut de fonctionnement sur le chariot élévateur, l'apparition de cet écran génère un bip sonore.

Ces défauts engendrent l'interdiction de certaines fonctionnalités pour assurer la sécurité. Cependant, il est possible pour l'opérateur (sous sa responsabilité et/ou celle du responsable de l'établissement) d'outrepasser l'interdiction afin de sécuriser le stationnement du chariot élévateur (ex: déverrouillage du défaut distributeur hydraulique pour rentrer et baisser la flèche). Le déverrouillage est actif temporairement, la fonction se verrouille à nouveau dès la mise hors tension du moteur thermique.

	Défaut levage flèche interdit.
	Défaut commande hydraulique.
	Défaut jauge carburant.
	Défaut transmission.
	Défaut direction.
	Défaut frein de stationnement.

DÉVERROUILLAGE DE LA FONCTION (si autorisé)



- Valider avec le bouton pour déverrouiller le défaut.

		Verrouillage / déverrouillage défaut transmission.
		Verrouillage / déverrouillage défaut stabilisateurs. MT 1135/1335 ...
		Verrouillage / déverrouillage défaut dévers. MT 1135/1335 ...
		Verrouillage / déverrouillage défaut commande hydraulique.
		Verrouillage / déverrouillage défaut frein de stationnement.



ÉCRAN DES MENUS



- Appuyer sur le bouton  pour afficher l'écran des menus avec l'heure et la date. Naviguer horizontalement d'un menu à l'autre avec les boutons   et verticalement dans les sous-menus avec les boutons  .

INFO

- Heure et date (par défaut).
- Chariot élévateur en mode dégradé et/ou défaut détecté (voir tableau des codes erreurs).
 - MC: Défauts actifs du calculateur de l'Interface Homme-Machine.
 - MP1: Défauts actifs du calculateur MP1.
 - MP2: Défauts actifs du calculateur MP2.
 - ENG: Défauts actifs du moteur thermique.
- "Check Maintenance" pendant quelques secondes si une maintenance est nécessaire.

CLOCK

- HOUR: Modification de l'heure.
- DATE: Modification de la date.
- FORM: Modification du format d'heure ou de date.

LCD

- BACKL: Rétro éclairage.
- CONTR: Contraste.

OPT

Le contenu de ce menu est accessible par un mot de passe client.

- RST H: Remise à zéro du compteur journalier, autorisée (par défaut) ou non autorisée.
- PARK: Frein de stationnement manuel ou auto (par défaut).
- CFLOW: Marche forcée sans présence conducteur, autorisée (par défaut) ou non autorisée.
- LLMC: Désactivation coupure des mouvements hydrauliques aggravants, autorisée (par défaut) ou non autorisée.
- PASS: Outrepasser un défaut, autorisée (par défaut) ou non autorisée.
- UNIT: Vitesse de déplacement MPH ou Km/h (par défaut).
- DIGI1: Digicode activé (par défaut) ou non activé.
- DIGI2: Changement du digicode à 4 chiffres (démarrage chariot élévateur).
- CUST: Changement du code client.

DIAG

Le contenu de ce menu, permet à votre concessionnaire d'effectuer un diagnostic sur l'Interface Homme-Machine.

XPRT

- RESET > HOURM: Remise à zéro du compteur journalier.
 - MAINT: Remise à 500h de la périodicité de maintenance.
- ADMIN > ADMIN: Changement du code administrateur.
- CALIB > SECU: Calibration angle de flèche et jauge de contrainte.
 - GAUGE: Recalage de la jauge de contrainte.
 - BOOM: Calibration angle de flèche.

7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

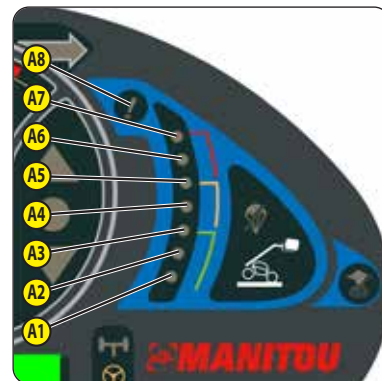
MT 835/1135 ...



L'opérateur doit respecter impérativement l'abaque de charge du chariot élévateur, et le mode d'utilisation en fonction de l'accessoire.

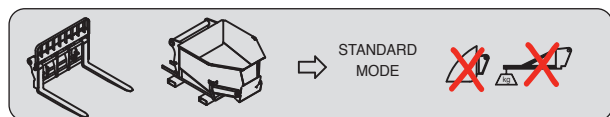
Ce dispositif prévient l'opérateur des limites de la stabilité longitudinale du chariot élévateur. Toutefois, la stabilité latérale peut réduire l'abaque de charge dans sa partie haute, cette réduction n'est pas détectée par ce dispositif.

Suivant le type de travaux demandés, les modes d'utilisations du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale, permettent à l'opérateur d'utiliser son chariot élévateur en toute sécurité.



IDENTIFICATION DE VOTRE PARAMÉTRAGE

PARAMÉTRAGE 1	Le voyant A9 est éteint quand vous roulez.
PARAMÉTRAGE 2	Le voyant A9 est allumé quand vous roulez.
PARAMÉTRAGE 3	Le mode "GODET" se désactive lorsque le chariot élévateur est à l'arrêt.



MODE "MANUTENTION"

UTILISATION SUR FOURCHE

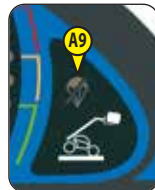
PARAMÉTRAGE 1

- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION", sauf dans le cas où le MODE "GODET" a été sélectionné avant la coupure du contact électrique.
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 3 km/h	VITESSE > à 3 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.		- Pas d'alarme sonore.	- Pas d'alarme sonore.

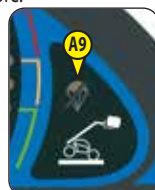
PARAMÉTRAGE 2

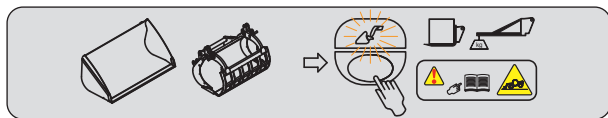
- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION", sauf dans le cas où le MODE "GODET" a été sélectionné avant la coupure du contact électrique.
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré et/ou lorsque le chariot élévateur roule.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide. - Voyant A9 allumé.	- Pas d'alarme sonore. - Voyant A9 allumé.	- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.

PARAMÉTRAGE 3

- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	- Pas d'alarme sonore.	- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.



MODE "GODET"

UTILISATION AVEC BENNE

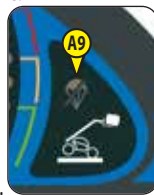
PARAMÉTRAGE 1

- Placer le chariot élévateur en position transport.
 - Effectuer un appui sur le bouton , le MODE "GODET" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant.
 - Appuyer à nouveau sur ce bouton pour un retour en MODE "MANUTENTION".
 - La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.
- NOTA: Le MODE "GODET" reste toujours actif tant que l'opérateur ne change pas de mode, même après une coupure du contact électrique.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 3 km/h	VITESSE > à 3 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
	A6 : Un signal sonore au passage de la zone rouge.		- Pas d'alarme sonore.

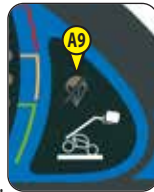
PARAMÉTRAGE 2

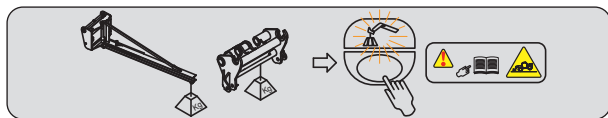
- Placer le chariot élévateur en position transport.
 - Effectuer un appui sur le bouton , le MODE "GODET" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant.
 - Appuyer à nouveau sur ce bouton pour un retour en MODE "MANUTENTION".
 - La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré et/ou lorsque le chariot élévateur roule.
- NOTA: Le MODE "GODET" reste toujours actif tant que l'opérateur ne change pas de mode, même après une coupure du contact électrique.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A6 : Un signal sonore au passage de la zone rouge.	A6 : Un signal sonore au passage de la zone rouge. - Voyant A9 allumé.	- Pas d'alarme sonore. - Voyant A9 allumé.	- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.

PARAMÉTRAGE 3

- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Effectuer un appui sur le bouton , le MODE "GODET" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant.
- Appuyer à nouveau sur ce bouton ou couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé pour un retour en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
- Le mode "GODET" se désactive si le chariot élévateur reste immobile.	A6 : Un signal sonore au passage de la zone rouge. - Les mouvements hydrauliques sont adaptés.	Pas d'alarme sonore. - Les mouvements hydrauliques sont adaptés.	- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.



MODE "CHARGE SUSPENDUE"

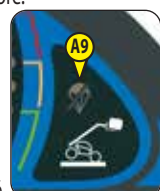
UTILISATION AVEC POTENCE (offrant une marge de sécurité plus élevée)

- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Effectuer un appui sur le bouton , le MODE "CHARGE SUSPENDUE" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant. Les mouvements hydrauliques de l'inclinaison sont neutralisés, ainsi que le mouvement de levage lorsque la limite de la stabilité longitudinale est atteinte (voyant A8 allumé).
- Appuyer à nouveau sur ce bouton ou couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé pour un retour en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

PARAMÉTRAGE 1

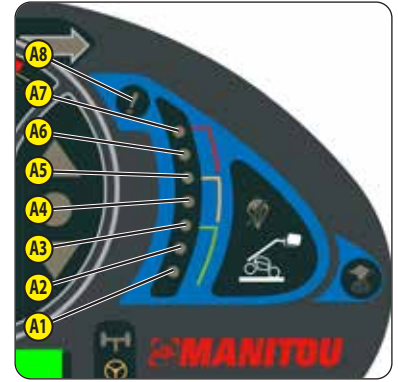
ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 3 km/h	VITESSE > à 3 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.		- Pas d'alarme sonore.	- Pas d'alarme sonore.

PARAMÉTRAGE 2 et 3

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.			- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.

A - ALARMES VISUELLES

- A1 - A2 - A3: La réserve de la stabilité longitudinale est importante.
- A4 - A5: Le chariot élévateur se rapproche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
- A6: Le chariot élévateur est proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
- A7: Le chariot élévateur est très proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec extrême précaution.
- A8: Le chariot élévateur se situe à la limite de la stabilité longitudinale autorisée.



B - COUPURES DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES

MODE "MANUTENTION"

- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" sont coupés. N'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant: rentrée et levée de la flèche.

MODE "CHARGE SUSPENDUE"

- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" et de levée de la flèche sont coupés, seul le mouvement hydraulique de rentrée de la flèche est disponible.

C - DÉSACTIVATION DE LA COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS"

⚠ IMPORTANT ⚠

Restez très vigilant pendant cette manœuvre, seule la stabilité dynamique du chariot élévateur informe l'opérateur.

L'autorisation de cette fonction, peut être paramétrée par le menu OPT sur l'écran des menus.

Dans certain cas, pour se dégager d'une situation délicate, l'opérateur peut outrepasser cette sécurité. Le bouton C permet de désactiver temporairement la coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS".

- Maintenir le bouton C appuyé, les voyants A9 et C1 s'allument (temporisation de 60 secondes), et effectuer en même temps, avec une extrême prudence, le mouvement hydraulique AGGRAVANT nécessaire.



D - TEST DU DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

- Effectuer un appui court sur le bouton  pour vérifier à tout moment le bon fonctionnement du dispositif avertisseur de stabilité longitudinale.
- Fonctionnement correct: Toutes les leds A1 à A8 s'allument pendant deux secondes et un signal sonore retentit.

NOTA: Ce test ne permet pas de vérifier le bon réglage du dispositif limiteur de stabilité longitudinale qui doit être contrôlé tous les jours ou toutes les 10 heures de marche (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).

E - JAUGE DE CONTRAINTE

⚠ IMPORTANT ⚠

Le démontage et la calibration de la jauge de contrainte sont interdits, ils doivent être effectués par un personnel qualifié, consulter votre concessionnaire.



7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

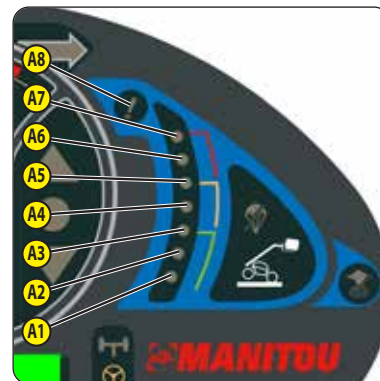
MT 1335...

⚠ IMPORTANT ⚠

L'opérateur doit respecter impérativement l'abaque de charge du chariot élévateur, et le mode d'utilisation en fonction de l'accessoire.

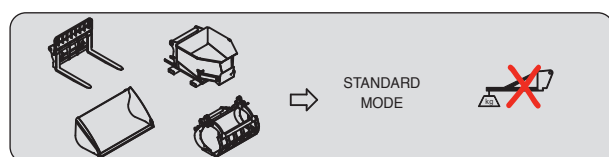
Ce dispositif prévient l'opérateur des limites de la stabilité longitudinale du chariot élévateur. Toutefois, la stabilité latérale peut réduire l'abaque de charge dans sa partie haute, cette réduction n'est pas détectée par ce dispositif.

Suivant le type de travaux demandés, les modes d'utilisations du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale, permettent à l'opérateur d'utiliser son chariot élévateur en toute sécurité.



IDENTIFICATION DE VOTRE PARAMÉTRAGE

PARAMÉTRAGE 1	Le voyant A9 est éteint quand vous roulez.
PARAMÉTRAGE 2	Le voyant A9 est allumé quand vous roulez.
PARAMÉTRAGE 3	Appuyez sur le bouton MODE "GODET"  , le voyant s'éteint au bout de 3 secondes.



MODE "MANUTENTION"

UTILISATION SUR FOURCHE

PARAMÉTRAGE 1

- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 3 km/h	VITESSE > à 3 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.		- Pas d'alarme sonore.	- Pas d'alarme sonore.

PARAMÉTRAGE 2

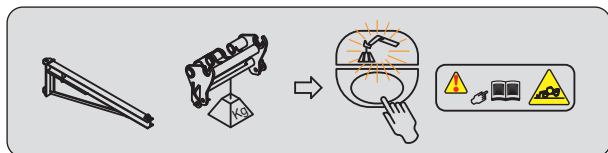
- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré et/ou lorsque le chariot élévateur roule.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide. - Voyant A9 allumé.	- Pas d'alarme sonore. - Voyant A9 allumé.	- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.

PARAMÉTRAGE 3

- Par défaut, au démarrage du chariot élévateur, le dispositif est en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.	- Pas d'alarme sonore.	- Pas d'alarme sonore.  - Voyant A9 allumé.



MODE "CHARGE SUSPENDUE"

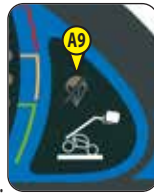
UTILISATION AVEC POTENCE (offrant une marge de sécurité plus élevée)

- Placer le chariot élévateur en position transport.
- Effectuer un appui sur le bouton , le MODE "CHARGE SUSPENDUE" est validé par un signal sonore et l'allumage du voyant. Les mouvements hydrauliques de l'inclinaison sont neutralisés, ainsi que le mouvement de levage lorsque la limite de la stabilité longitudinale est atteinte (voyant A8 allumé).
- Appuyer à nouveau sur ce bouton ou couper le contact électrique à l'aide du contacteur à clé pour un retour en MODE "MANUTENTION".
- La protection contre le basculement frontal lors de mouvements aggravants est garantie, sauf lorsque le télescope est rentré.

PARAMÉTRAGE 1

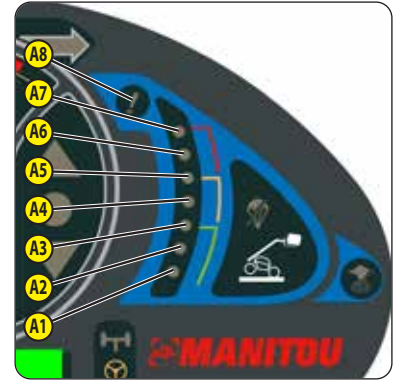
ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 3 km/h	VITESSE > à 3 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.		-Pas d'alarme sonore.	-Pas d'alarme sonore.

PARAMÉTRAGE 2 et 3

ÉTAT DU DISPOSITIF			
À L'ARRÊT	VITESSE LENTE 1 à 5 km/h	VITESSE > à 5 km/h	TÉLESCOPE (S) RENTRÉE (S)
A4-A5 : Alarme sonore par intermittence très lente. A6 : Alarme sonore par intermittence lente. A7 : Alarme sonore par intermittence rapide. A8 : Alarme sonore par intermittence très rapide.			-Pas d'alarme sonore.  -Voyant A9 allumé.

A - ALARMES VISUELLES

- A1 - A2 - A3: La réserve de la stabilité longitudinale est importante.
- A4 - A5: Le chariot élévateur se rapproche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
- A6: Le chariot élévateur est proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec précaution.
- A7: Le chariot élévateur est très proche de la limite de la stabilité longitudinale. Manœuvrer avec extrême précaution.
- A8: Le chariot élévateur se situe à la limite de la stabilité longitudinale autorisée.



B - COUPURES DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES

MODE "MANUTENTION"

- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" sont coupés. N'effectuer que les mouvements hydrauliques désaggravants dans l'ordre suivant: rentrée et levée de la flèche.

MODE "CHARGE SUSPENDUE"

- A8: Tous les mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS" et de levée de la flèche sont coupés, seul le mouvement hydraulique de rentrée de la flèche est disponible.

C - DÉSACTIVATION DE LA COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES "AGGRAVANTS"

⚠ IMPORTANT ⚠

Restez très vigilant pendant cette manœuvre, seule la stabilité dynamique du chariot élévateur informe l'opérateur.

L'autorisation de cette fonction, peut être paramétrée par le menu OPT sur l'écran des menus.

Dans certain cas, pour se dégager d'une situation délicate, l'opérateur peut outrepasser cette sécurité. Le bouton C permet de désactiver temporairement la coupure des mouvements hydrauliques "AGGRAVANTS".

- Maintenir le bouton C appuyé, les voyants A9 et C1 s'allument (temporisation de 60 secondes), et effectuer en même temps, avec une extrême prudence, le mouvement hydraulique AGGRAVANT nécessaire.



D - TEST DU DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE

- Effectuer un appui court sur le bouton  pour vérifier à tout moment le bon fonctionnement du dispositif avertisseur de stabilité longitudinale.
- Fonctionnement correct: Toutes les leds A1 à A8 s'allument pendant deux secondes et un signal sonore retentit.

NOTA: Ce test ne permet pas de vérifier le bon réglage du dispositif limiteur de stabilité longitudinale qui doit être contrôlé tous les jours ou toutes les 10 heures de marche (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).

E - JAUGE DE CONTRAINTE

⚠ IMPORTANT ⚠

Le démontage et la calibration de la jauge de contrainte sont interdits, ils doivent être effectués par un personnel qualifié, consulter votre concessionnaire.



8 - INTERRUPTEURS

A - PHARES DE TRAVAIL ARRIÈRE (OPTION)

B - PHARES DE TRAVAIL SUR FLÈCHE (OPTION)

C - ESSUIE-GLACE DE TOIT ET LAVE-GLACE

Cet interrupteur permet en position haute, la mise en marche de l'essuiе-glаce et en position basse maintenue, la mise en marche du lave-glаce.

D - ESSUIE-GLACE LATÉRAL ET LAVE-GLACE

Cet interrupteur permet en position haute, la mise en marche de l'essuiе-glаce et en position basse maintenue, la mise en marche du lave-glаce.

E - DÉGIVRAGE VITRE ARRIÈRE (OPTION)

F - OPTION

G - OPTION

H - PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE (OPTION)

Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.

I - PHARES DE TRAVAIL ARRIÈRE (OPTION)

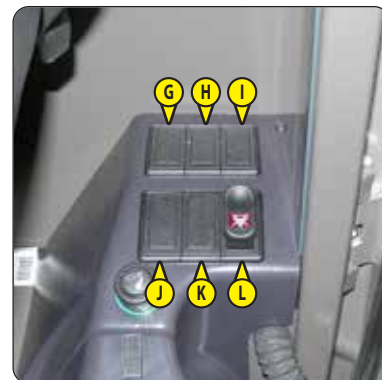
J - OPTION

K - PRÉDISPOSITION HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET (OPTION)

Voir: 2 - DESCRIPTION: DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS.

L - DÉSACTIVATION COUPURE DES MOUVEMENTS HYDRAULIQUES AGGRAVANTS

Voir: 2 - DESCRIPTION: 7 - DISPOSITIF AVERTISSEUR ET LIMITEUR DE STABILITÉ LONGITUDINALE.



9 - FUSIBLES ET RELAIS DANS LA CABINE

Un adhésif collé sur la face intérieure de la trappe d'accès permet de visualiser rapidement l'utilisation des composants de la platine décrits ci-dessous.

- Enlever la trappe d'accès 1 pour accéder aux fusibles et relais. Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais utiliser un fusible réparé.

RELAIS

- K1 - OPTION.
- K2 - Relais intermittence essuiе-glаce avant.
- K3 - OPTION.
- K4 - OPTION Relais phares de travail avant.
- K5 - Relais chauffage et ventilation.
- K6 - OPTION Relais réchauffeur huile moteur.

MINIFUSE

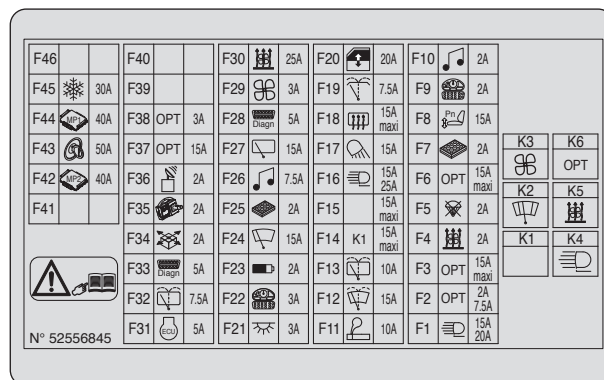
- F1 - OPTION Phares de travail avant (20A).
- F2 - OPTION Prédiposition hydraulique arrière (7,5A).
- F3 - OPTION Alimentation interrupteur commande hydraulique arrière (15A).
- F4 - Chauffage et ventilation (2A).
- F5 - Désactivation de la coupure des mouvements hydraulique "AGGRAVANTS" (2A).
- F6 - OPTION Prédiposition électrique tête de flèche (15A).
- F7 - Digicode (2A).
- F8 - OPTION Siège pneumatique (15A).
- F9 - Contact électrique (2A).
- F10 - OPTION Autoradio (2A).
- F11 - Allume-cigare (10A).
- F12 - Essuiе-glаce avant et lave-glаce K2 (15A).



F46		F40		F30	25A	F20	20A	F10	2A		
F45	30A	F39		F29	3A	F19	7.5A	F9	2A		
F44	40A	F38	OPT 3A	F28	5A	F18	15A maxi	F8	15A		
F43	50A	F37	OPT 15A	F27	15A	F17	15A	F7	2A	K3	K6
F42	40A	F36	2A	F26	7.5A	F16	15A 25A	F6	OPT 15A maxi	K2	K5
F41		F35	2A	F25	2A	F15	15A maxi	F5	2A	K1	K4
		F34	2A	F24	15A	F14	K1 15A maxi	F4	2A		
		F33	5A	F23	2A	F13	10A	F3	OPT 2A		
		F32	7.5A	F22	3A	F12	15A	F2	OPT 7.5A		
		F31	5A	F21	3A	F11	10A	F1	15A 20A		

N° 52556845

- F13 - Essuie-glace arrière et lave-glace (10A).
- F14 - OPTION Relais K1 (15A).
- F15 - OPTION (15A).
- F16 - OPTION Phares de travail sur flèche (15A).
- F17 - OPTION Phares de travail arrière (15A).
- F18 - OPTION Dégivrage vitre arrière (15A).
- F19 - OPTION Essuie-glace de toit et lave-glace (7,5A).
- F20 - Lève vitre (20A).
- F21 - Plafonnier + contact de porte + contacteur siège (3A).
- F22 - Interface Homme-Machine (IHM) (3A).
- F23 - OPTION (2A).
- F24 - Moteur essuie-glace avant (15A).
- F25 - OPTION Antidémarrage (2A/7,5A).
- F26 - OPTION Autoradio (7,5A).
- F27 - Moteur essuie-glace arrière (15A).
- OPTION Moteurs essuie-glace de toit et latéral (15A).
- F28 - Prise diagnostic (5A).
- F29 - Libre.
- F30 - Chauffage et ventilation (25A).
- F31 - Sécurité démarrage moteur (5A).
- F32 - OPTION Essuie-glace latéral et lave-glace (7,5A).
- F33 - Prise diagnostic (5A).
- F34 - OPTION (2A).
- F35 - OPTION (2A).
- F36 - OPTION (2A).
- F37 - OPTION Inching (15A).
- F38 - OPTION Réchauffeur huile moteur (3A).
- F39 - Libre.
- F40 - Libre.



MAXIFUSE

- F41 - Libre.
- F42 - Boîtier électronique MP2 (40A).
- F43 - Contacteur à clé (50A).
- F44 - Boîtier électronique MP1 (40A).
- F45 - OPTION Compresseur climatisation + Ventilateur climatisation (30A).
- F46 - Libre.

10 - FUSIBLES ET RELAIS SOUS LE CAPOT MOTEUR

- Ouvrir le capot moteur, enlever le couvercle 1 pour accéder aux fusibles et relais.
- Remplacer un fusible usagé par un fusible neuf de même qualité et capacité. Ne jamais utiliser un fusible réparé.

RELAIS

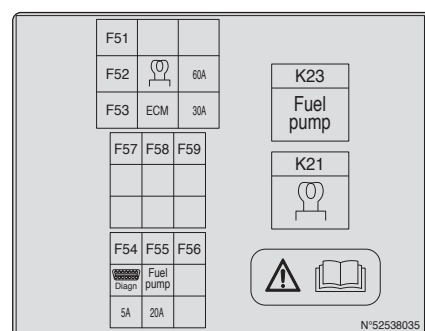
- K21 - Relais préchauffage moteur thermique.
- K23 - Relais pompe à carburant.

MAXIFUSE

- F51 - Libre.
- F52 - Relais K21 (60A).
- F53 - Relais alimentation calculateur moteur (30A).

MINIFUSE

- F54 - Alimentation prise diagnostique moteur (5A).
- F55 - Relais K23 (20A).
- F56 - Libre.
- F57 - Libre.
- F58 - Libre.



11 - CAPTEURS PRÉSENCE PORTE

Voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE (IHM).

12 - ALLUME CIGARE

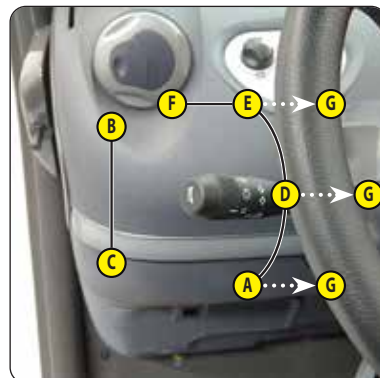
13 - COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE, AVERTISSEUR ET CLIGNOTANTS

Le commutateur contrôle la signalisation visuelle et sonore.

- A - Les feux sont éteints, les clignotants ne fonctionnent pas.
- B - Les clignotants côté droit fonctionnent.
- C - Les clignotants côté gauche fonctionnent.
- D - Les veilleuses et les feux arrière sont allumés.
- E - Les feux de croisement et les feux arrière sont allumés.
- F - Les feux de route et les feux arrière sont allumés.
- G - Appel de phares.

Lorsque l'on appuie sur le bout du commutateur, l'avertisseur sonore retentit.

NOTA: Les positions D - E - F - G peuvent être effectuées sans que le contact ne soit mis.



14 - COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACES AVANT ET ARRIÈRE

ESSUIE-GLACE AVANT

- A - Arrêt essuie-glace avant.
- B - Essuie-glace avant vitesse lente.
- C - Essuie-glace avant vitesse rapide.
- D - Essuie-glace avant intermittent.
- E - Lave-glace avant par impulsion.

ESSUIE-GLACE ARRIÈRE

- F - Arrêt essuie-glace arrière.
- G - Essuie-glace arrière.
- H - Lave-glace arrière par impulsion.



15 - FICHES FONCTIONS

Ces fiches contiennent la description des commandes hydrauliques et les abaques de charge des accessoires équipant le chariot élévateur.

16 - COMMANDES HYDRAULIQUES

L'autorisation de l'utilisation des commandes hydrauliques est donnée par la validation de la présence conducteur (voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE IHM) et si les conditions d'utilisations de la commande hydraulique sont respectées.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire.

TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE.

Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans-à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

MT 835 ...

- A - Levier de commande levage et inclinaison.
- B - Bouton de commande télescopage.
- C - Bouton de commande accessoire.

LEVAGE DE LA CHARGE

- Le levier A vers l'arrière pour le levage.
- Le levier A vers l'avant pour la descente.

INCLINAISON DU TABLIER

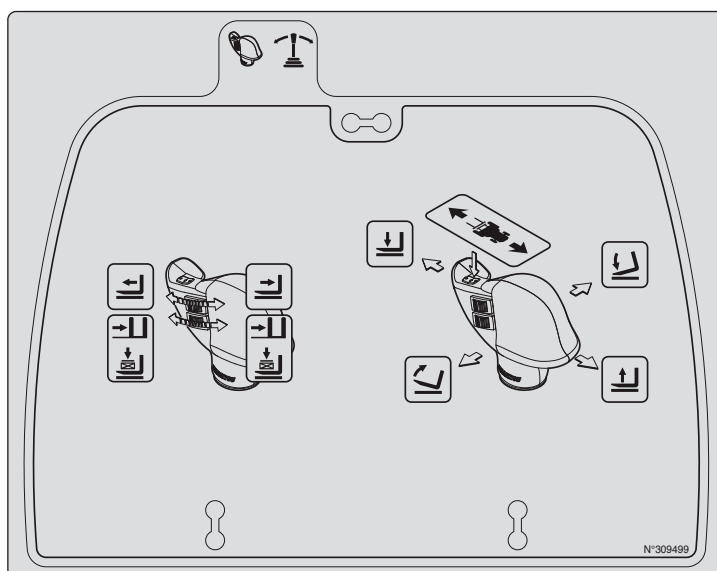
- Le levier A vers la gauche pour le cavage.
- Le levier A vers la droite pour le déversement.

TÉLESCOPAGE

- Le bouton B vers l'avant pour la sortie.
- Le bouton B vers l'arrière pour la rentrée.

ACCESSOIRE (OPTION)

- Le bouton C vers l'avant ou l'arrière.



16 - COMMANDES HYDRAULIQUES

L'autorisation de l'utilisation des commandes hydrauliques est donnée par la validation de la présence conducteur (voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE IHM) et si les conditions d'utilisations de la commande hydraulique sont respectées.

⚠ IMPORTANT ⚠

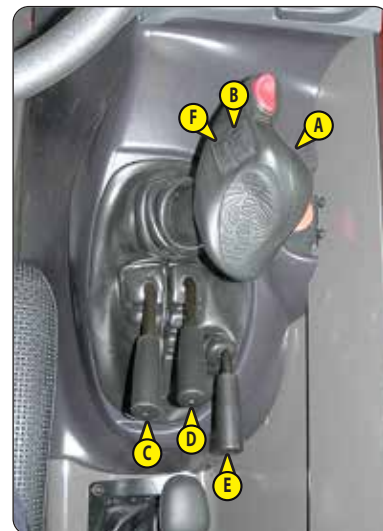
Ne pas essayer de modifier la pression hydraulique du système. En cas de mauvais fonctionnement, consulter votre concessionnaire.

TOUTE MODIFICATION REND LA GARANTIE NULLE.

Utiliser les commandes hydrauliques doucement et sans-à-coups afin d'éviter les incidents dus aux secousses du chariot élévateur.

MT 1135/1335 ...

- A - Levier de commande levage et inclinaison.
- B - Bouton de commande télescopage.
- C - Levier de commande stabilisateur gauche.
- D - Levier de commande stabilisateur droit.
- E - Levier de commande correcteur de dévers.
- F - Bouton de commande accessoire.



LEVAGE DE LA CHARGE

- Le levier A vers l'arrière pour le levage.
- Le levier A vers l'avant pour la descente.

INCLINAISON DU TABLIER

- Le levier A vers la gauche pour le cavage.
- Le levier A vers la droite pour le déversement.

TÉLESCOPAGE

- Le bouton B vers l'avant pour la sortie.
- Le bouton B vers l'arrière pour la rentrée.

Seulement pour MT 1335...

NOTA: Lors de la rentrée complète des télescopes, insister sur la commande pour permettre une bonne rentrée de tous les télescopes.

STABILISATEUR GAUCHE

- Le levier C vers l'avant pour la descente.
- Le levier C vers l'arrière pour la levée.

STABILISATEUR DROIT

- Le levier D vers l'avant pour la descente.
- Le levier D vers l'arrière pour la levée.

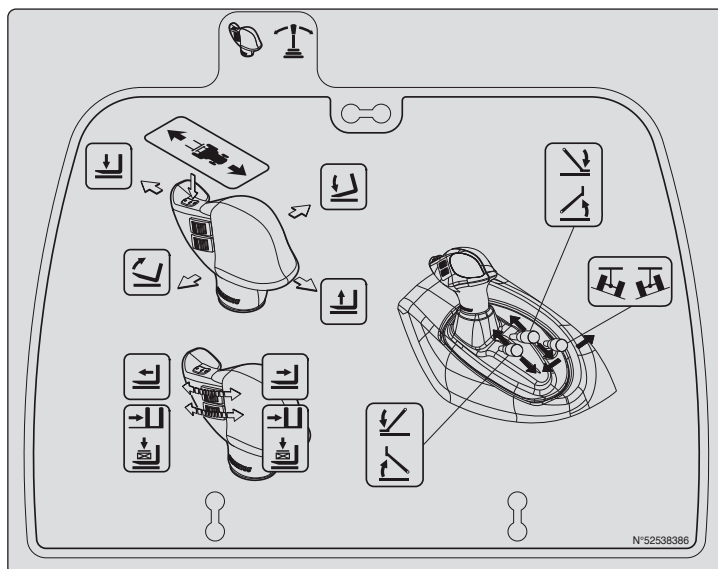
CORRECTEUR DE DÉVERS (OPTION)

- Le levier E vers la gauche pour incliner le chariot élévateur sur la gauche.
- Le levier E vers la droite pour incliner le chariot élévateur sur la droite.

NOTA: La correction du dévers ne peut s'effectuer que si l'angle de levée de la flèche est inférieur à 30°.

ACCESSOIRE (OPTION)

- Le bouton F vers l'avant ou l'arrière.



18 - PÉDALE DES FREINS DE SERVICE

La pédale agit sur les roues avant et arrière par un système de freinage hydraulique assisté permettant de ralentir et d'immobiliser le chariot élévateur.

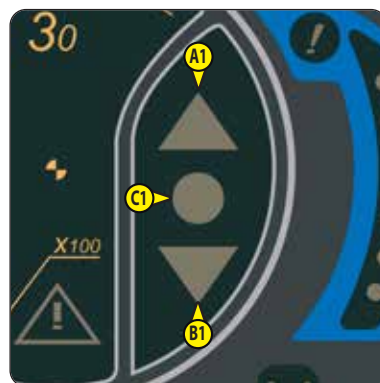
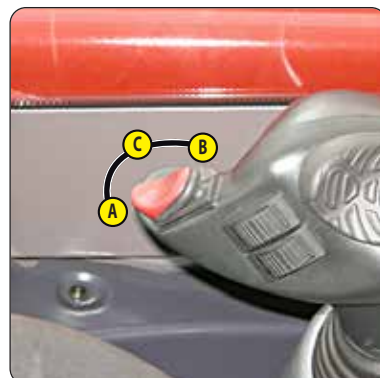
19 - SÉLECTEUR DE MARCHE AVANT/NEUTRE/ARRIÈRE

L'autorisation d'utilisation du sélecteur de marche est donnée par la validation de la présence conducteur (voir: 2 - DESCRIPTION: 6 - INTERFACE HOMME-MACHINE IHM).

L'inversion de marche du chariot élévateur doit se faire à petite vitesse et sans accélérer.

- MARCHE AVANT: Basculer l'interrupteur vers l'avant (position A), le témoin A1 clignote et devient fixe dès que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- MARCHE ARRIÈRE: Basculer l'interrupteur vers l'arrière (position B), le témoin B1 clignote et devient fixe dès que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Des feux de recul et un avertisseur sonore de marche arrière indiquent le roulage du chariot élévateur en marche arrière.
- NEUTRE: Placer l'interrupteur au centre (position C), le témoin C1 s'allume et le frein de stationnement est serré (par défaut).

NOTA: Un témoin qui clignote pendant l'utilisation du chariot élévateur, indique un défaut (voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR D'ÉCRANS: ÉCRANS DES MENUS).



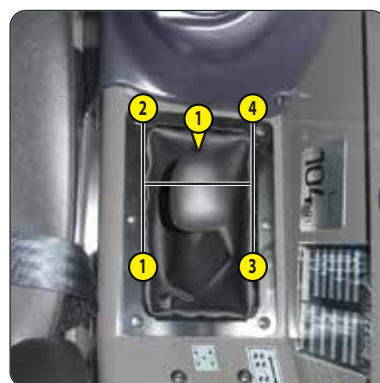
20 - LEVIER DE VITESSES

Il est nécessaire pour changer de vitesses, de couper la boîte de vitesses en appuyant sur le bouton 1 du levier.

- 1ère vitesse: À gauche vers l'arrière.
- 2ème vitesse: À gauche vers l'avant.
- 3ème vitesse: À droite vers l'arrière.
- 4ème vitesse: À droite vers l'avant.

CONDITION D'UTILISATION DES RAPPORTS DE BOITE DE VITESSES

NOTA: Sur ces chariots élévateurs à convertisseur de couple, il n'est pas nécessaire de démarrer systématiquement en 1ère vitesse et de monter les rapports.



⚠ IMPORTANT ⚠

Le choix du rapport de boîte de vitesses doit être fait soigneusement en fonction du travail à réaliser.

Un mauvais choix de rapport peut entraîner une élévation extrêmement rapide de la température de l'huile de boîte de vitesses par un patinage excessif du convertisseur, pouvant conduire à de graves détériorations (il est impératif de s'arrêter et de changer ses conditions de travail si le témoin de température huile boîte de vitesses s'allume).

Ce mauvais choix peut également entraîner une réduction des performances du chariot élévateur en vitesse d'avancement: Quand l'effort d'avancement augmente, la vitesse d'avancement dans le rapport r (par exemple en 3ème vitesse) peut être plus faible que la vitesse d'avancement que l'on obtiendrait avec le rapport r-1 (en 2ème au lieu de la 3ème).

D'une façon générale, nous conseillons d'utiliser les rapports suivants en fonction du travail à réaliser.

- Sur route: Partir en 3ème vitesse et passer en 4ème si les conditions et l'état de la route le permettent. En zone montagneuse, partir en 2ème vitesse et passer en 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent.
- Avec une remorque sur route: Partir en 2ème vitesse et passer en 3ème si les conditions et l'état de la route le permettent.
- En manutention: 3ème vitesse.
2ème vitesse dans les espaces exigus.
- En terrassement: 1ère vitesse.
- En chargeuse (reprise avec benne, fourche à fumier...): 2ème vitesse.

21 - SÉLECTION DE DIRECTION

A - TÉMOINS VERTS D'ALIGNEMENT DES ROUES



*Avant de sélectionner l'une des trois possibilités de direction, aligner les 4 roues par rapport à l'axe du chariot élévateur.
Ne jamais changer de mode de direction en roulant.*

Ces témoins verts s'allument pour indiquer l'alignement des roues par rapport au chariot élévateur. Le témoin A1 pour les roues avant et le témoin A2 pour les roues arrière.

B - LEVIER DE SÉLECTION DE DIRECTION

- B1 - Roues avant directrices (circulation routière).
- B2 - Roues avant et arrière directrices dans le sens contraire (braquage court).
- B3 - Roues avant et arrière directrices dans le même sens (déplacement latéral).

CONTRÔLE DE L'ALIGNEMENT DES ROUES



Avant toute circulation sur la voie publique, il est nécessaire de contrôler l'alignement des roues arrière et de circuler en roues avant directrices.

Le contrôle de l'alignement des roues arrière doit être fait régulièrement à l'aide des témoins verts pendant la circulation du chariot élévateur.

En cas d'anomalies, consulter votre concessionnaire.

- Placer le levier de sélection de direction B en position B2 (braquage court).
- Tourner le volant et aligner les roues arrière jusqu'à ce que le témoin A2 soit allumé.
- Placer le levier de sélection de direction B en position B1 (circulation routière).
- Tourner le volant et aligner les roues avant jusqu'à ce que le témoin A1 soit allumé.



22 - COMMANDE DE CHAUFFAGE

A - COMMANDE DU VENTILATEUR

Cette commande à 3 vitesses permet de ventiler l'air par les aérateurs.

B - COMMANDE DE TEMPÉRATURE

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

- B1 - Le ventilateur débite de l'air à température ambiante.
- B2 - Le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.



23 - COMMANDES DU CLIMATISEUR (OPTION CLIMATISATION)

⚠ IMPORTANT ⚠

Le climatiseur ne fonctionne que si le chariot élévateur est démarré.

Lors de l'utilisation de votre climatiseur, travailler impérativement la cabine fermée.

En hiver: Afin de garantir un fonctionnement correct et la totale efficacité de l'installation de climatisation, une fois par semaine mettre en route le compresseur, même pour un temps bref, afin d'assurer la lubrification des joints internes.

Par temps froid: Faire chauffer le moteur avant de mettre en route le compresseur, ceci afin de permettre au réfrigérant à l'état liquide accumulé au point bas du circuit du compresseur de se transformer en gaz sous l'action de la chaleur émise par le moteur, le réfrigérant à l'état liquide risquant d'endommager le compresseur.

S'il vous semble que votre climatiseur ne fonctionne pas régulièrement, le faire examiner par votre concessionnaire (voir: 3 - MAINTENANCE: F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE).

Ne jamais tenter de réparer par vos propres moyens d'éventuelles anomalies.

A - COMMANDE DU VENTILATEUR

Cette commande à 3 vitesses permet de ventiler l'air par les aérateurs.

B - COMMANDE DE TEMPÉRATURE

Cette commande permet de régler la température à l'intérieur de la cabine.

- B1 - Le ventilateur débite de l'air froid.
- B2 - Le ventilateur débite de l'air chaud.

Les positions intermédiaires permettent de régler la température.

C - COMMANDE DU CLIMATISEUR

Cette commande avec témoin lumineux permet la mise en service du climatiseur.

FONCTION CHAUFFAGE

- Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:
 - C - Commande avec témoin lumineux éteint.
 - B - Sur la température désirée.
 - A - Sur la vitesse désirée 1, 2 ou 3.

FONCTION AIR CONDITIONNE

- Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:
 - C - Commande avec témoin lumineux allumé.
 - B - Sur la température désirée.
 - A - Sur la vitesse désirée 1, 2 ou 3.

FONCTION DÉSEMBUAGE

- Les commandes doivent être réglées de la façon suivante:
 - C - Commande avec témoin lumineux allumé.
 - B - Sur la température désirée.
 - A - Sur la vitesse 2 ou 3.
- Pour une efficacité optimale, fermer les aérateurs de chauffage.



24 - AÉRATEURS DE CHAUFFAGE

Ces aérateurs de chauffage orientables et obturables, permettent de diriger et de régler le débit à l'intérieur de la cabine.

25 - AÉRATEURS DE DÉSEMBUAGE

Ces aérateurs permettent de désembuer le pare-brise et les vitres latérales. Pour une efficacité optimale, fermer les aérateurs de chauffage.

26 - INDICATEUR DE NIVEAU

A - INDICATEUR DE DÉVERS (OPTION)

MT 1135/1335...

L'alignement des deux repères indique le parallélisme du châssis par rapport à l'essieu avant.

B - NIVEAU À BULLE D'AIR

Permet de contrôler que le chariot élévateur est bien à l'horizontal.



27 - LEVIER D'OUVERTURE DE PORTE

28 - POIGNÉE DE FERMETURE DE PORTE

29 - INTERRUPTEUR LÈVE-VITRES

30 - RANGEMENT LATÉRAL

31 - PLAFONNIER (CABINE "COMFORT")

32 - POIGNÉE D'OUVERTURE DE VITRE ARRIÈRE

SORTIE DE SECOURS

- Utiliser la vitre arrière comme sortie de secours, dans le cas où il est impossible de quitter la cabine par la porte.



33 - LEVIER DE FERMETURE DE VITRE ARRIÈRE (CABINE "COMFORT")



34 - POIGNÉE DE RÉGLAGE DU VOLANT (OPTION)

Cette poignée permet de régler l'inclinaison et la hauteur du volant de direction.

- Tirer la poignée vers l'arrière.
- Régler le volant dans la position désirée.
- Repousser la poignée pour verrouiller la position.



35 - FILET PORTE-DOCUMENTS (CABINE "COMFORT")

S'assurer que la notice d'instructions est à sa place dans le filet porte-documents.

NOTA: Il existe en OPTION un porte-documents étanche.

36 - PHARES AVANT

- A - Clignotant avant gauche.
- B - Feu de croisement avant gauche.
- C - Feu de route avant gauche.
- D - Veilleuse avant gauche.
- E - Clignotant avant droit.
- F - Feu de croisement avant droit.
- G - Feu de route avant droit.
- H - Veilleuse avant droite.

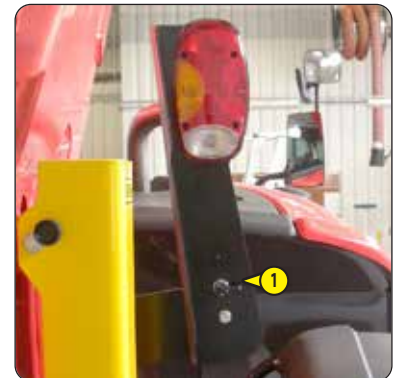


37 - FEUX ARRIÈRE

- A - Clignotant arrière gauche.
- B - Feu stop arrière gauche.
- C - Feu arrière gauche.
- D - Feu de brouillard arrière.
- E - Feu de recul arrière.
- F - Feu arrière droit.
- G - Feu stop arrière droit.
- H - Clignotant arrière droit.

⚠ IMPORTANT ⚠

En circulation routière, rabattre les feux arrière à l'aide des verrous 1.



38 - GYROPHARE

Le gyrophare magnétique doit être bien visible sur le toit de la cabine et branché sur la prise 1.



39 - RÉTROVISEUR INTÉRIEUR (OPTION)



40 - CALE DE SÉCURITÉ FLÈCHE

⚠ IMPORTANT ⚠

N'utiliser que la cale de sécurité fournie avec le chariot élévateur.

Le chariot élévateur est équipé d'une cale de sécurité flèche qui doit être installée sur la tige du vérin de levage lors d'intervention sous la flèche (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ).



BROCHE ET CROCHET DE REMORQUAGE

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas tracter une remorque ou un accessoire qui n'est pas en parfait état de marche.

L'utilisation d'une remorque en mauvais état pourrait affecter la direction et le freinage du chariot élévateur et donc la sécurité de l'ensemble.

Si une personne extérieure intervient pour l'accrochage ou le décrochage de la remorque, cette personne devra être en permanence visible par le conducteur et attendre que le chariot élévateur soit stoppé, le frein de stationnement serré et le moteur thermique arrêté avant d'intervenir sur la remorque.

Situé à l'arrière du chariot élévateur, ce dispositif permet d'atteler une remorque. La capacité est limitée pour chaque chariot élévateur par le Poids Total Roulant Autorisé (P.T.R.A.), l'effort de traction et l'effort vertical maximum sur le point d'attelage. Ces renseignements sont indiqués sur la plaque constructeur apposée sur chaque chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: IDENTIFICATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

- Pour l'utilisation d'une remorque, consulter la réglementation en vigueur dans votre pays (vitesse maximale de roulage, freinage, poids maximal de la remorque, etc.).
- Vérifier l'état de la remorque avant son utilisation (état et pression des pneumatiques, prise électrique, flexible hydraulique, système de freinage...).

1 - BROCHE DE REMORQUAGE

⚠ IMPORTANT ⚠

Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Ne pas oublier de remettre la goupille.

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Arrêter le moteur thermique.
- Enlever la goupille 1, lever la broche de remorquage 2 et placer ou enlever l'anneau de remorque.



2 - CROCHET SAILLANT RÉGLABLE (OPTION)

⚠ IMPORTANT ⚠

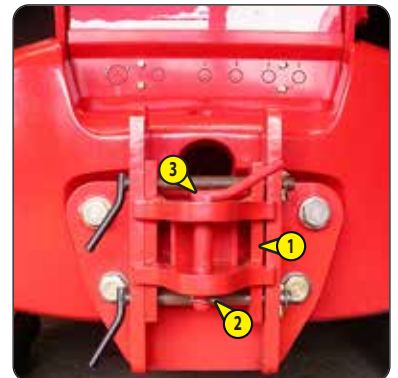
Attention aux risques de pincement ou d'écrasement lors de cette manœuvre.

Ne pas oublier de remettre la goupille.

Lors du décrochage, s'assurer du maintien indépendant de la remorque.

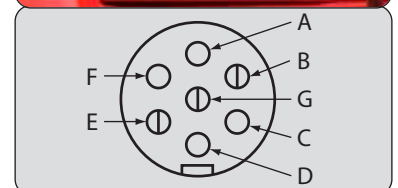
ACCROCHAGE ET DÉCROCHAGE DE LA REMORQUE

- Pour l'attelage, placer le chariot élévateur le plus près possible de l'anneau de la remorque.
- Arrêter le moteur thermique.
- Régler la chape d'attelage 1 en fonction de la hauteur de l'anneau de remorque.
- Enlever la goupille 2, lever la broche de remorquage 3 et placer ou enlever l'anneau de remorque.



3 - PRISE ÉLECTRIQUE ARRIÈRE (OPTION)

- Brancher la prise électrique mâle, sur la prise électrique femelle 1 du chariot élévateur et contrôler le fonctionnement des feux sur la remorque ou la barre de signalisation.
 - A - Clignotant arrière gauche.
 - B - OPTION Feux de brouillard arrière.
 - C - Masse.
 - D - Clignotant arrière droit.
 - E - Feu arrière droit.
 - F - Feux stop arrière.
 - G - Feu arrière gauche + plaque d'immatriculation.



DESCRIPTION ET UTILISATION DES OPTIONS

- 1 - ÉCLAIRAGE PLAQUE D'IMMATRICULATION
- 2 - SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE MODCLE
- 3 - PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE
- 4 - COUPLEUR RAPIDE SUR CIRCUIT ACCESSOIRE
- 5 - SECTEUR ANGULAIRE SUR FLÈCHE
- 6 - RETOUR DE FUIE EXTÉRIEUR
- 7 - VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE
- 8 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE
- 9 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE
- 10 - TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL (TSDL)
- 11 - PRÉDISPOSITION COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET
- 12 - ANNEAU DE LEVAGE SUR TABLIER SIMPLE

1 - ÉCLAIRAGE PLAQUE D'IMMATRICULATION

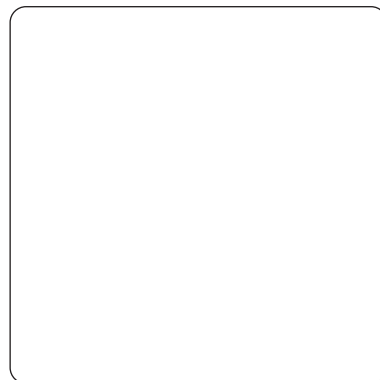


2 - SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE MODCLE

FONCTIONNEMENT

- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, la led rouge 1 clignote.
- Appliquer la clé 2 sur sa base 3, la retirer dès que le système émet un bip sonore continu, et la led 1 devient verte.
- Démarrer le chariot élévateur dans les 20 secondes qui suivent. Passé ce délai, le système antivol se réactive et la led rouge 1 clignote.

NOTA: Vous pouvez redémarrer dans les 20 secondes qui suivent l'arrêt du chariot élévateur, passé ce délai, le système antidémarrage se réactive et la led rouge C clignote.

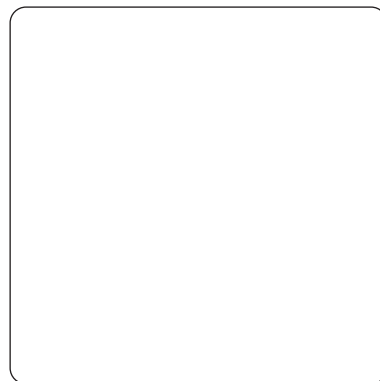


3 - PRÉDISPOSITION ÉLECTRIQUE SUR FLÈCHE

Permet l'utilisation d'une fonction électrique en tête de flèche.

FONCTIONNEMENT

- Placer l'interrupteur 1 en position A pour activer la prédisposition, le voyant allumé indique son activation.



4 - COUPLEUR RAPIDE SUR CIRCUIT ACCESSOIRE



5 - SECTEUR ANGULAIRE SUR FLÈCHE

Le secteur angulaire permet de visualiser l'angle de la flèche, et ainsi améliorer la lecture des abaques de charge.



6 - RETOUR DE FUITE EXTÉRIEUR

Permet le branchement d'un accessoire dont un retour de fuite est nécessaire.

- A - Position fixe, retour de fuite non branché.
- B - Position mobile, retour de fuite branché.



7 - VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

Permet de commander le verrouillage de l'accessoire sur le tablier et l'utilisation d'un accessoire hydraulique par le même circuit hydraulique.

⚠ IMPORTANT ⚠

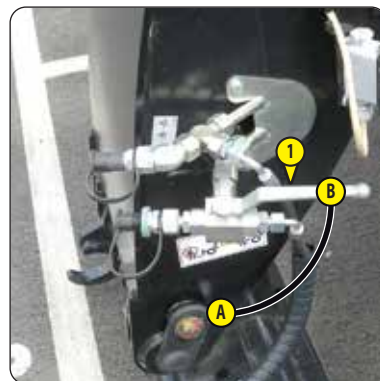
Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 1 en position A pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE

- Mettre le robinet 1 en position A.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DU VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE

- Mettre le robinet 1 en position B.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.



8 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE

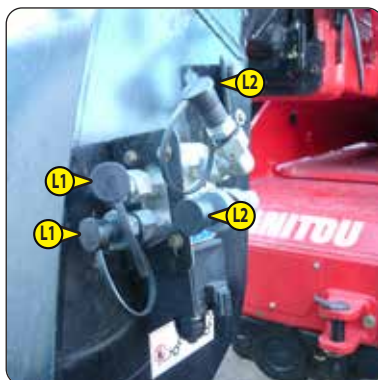
Permet l'utilisation de deux fonctions hydrauliques sur le circuit accessoire.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L1

- Actionner le bouton 1 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2

- Maintenir appuyé le bouton 2 et actionner le bouton 1 vers l'avant ou l'arrière.



9 - ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

L'addition de ces deux options sur la ligne accessoire permet l'utilisation de deux fonctions hydrauliques et du verrouillage de l'accessoire sur le tablier.

⚠ IMPORTANT ⚠

Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 1 en position A pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L1

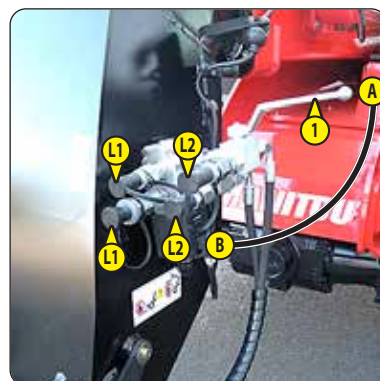
- Mettre le robinet 1 en position A.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2

- Mettre le robinet 1 en position A.
- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DU VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE

- Mettre le robinet 1 en position B.
- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.



10 - TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL (TSDL)

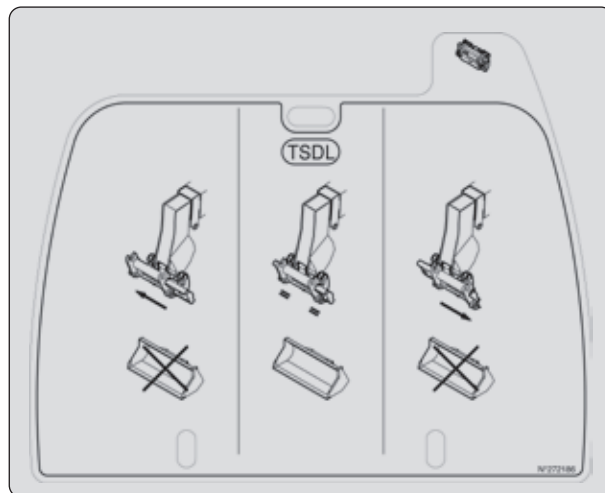
⚠ IMPORTANT ⚠

Le tablier simple à déplacement latéral (TSDL) est compatible exclusivement avec les accessoires suivants:

- tablier fourches flottantes (TFF)
- porte fourches basculant (PFB)
- benne de reprise (CBR)
- benne à béton (BB, BBG)
- benne à goulotte (GL)
- potence et potence à treuil (P, PT, PO, PC)
- treuil (H)
- nacelle fixe, nacelle orientable, nacelle couvreur.

L'utilisation de tout autre accessoire sur le TSDL est interdite.

En cas d'utilisation avec une benne de reprise (CBR) le tablier simple à déplacement latéral doit OBLIGATOIREMENT être en position centré et aucun déplacement latéral ne doit être effectué.



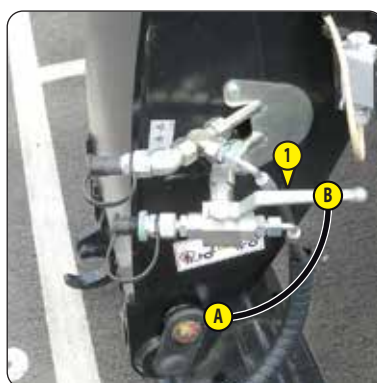
AVEC COUPLEUR EN TÊTE DE FLÈCHE

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE

- Mettre le robinet 1 en position A.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DU TSDL

- Mettre le robinet 1 en position B.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant pour le déplacement latéral à droite, et vers l'arrière pour le déplacement latéral à gauche.



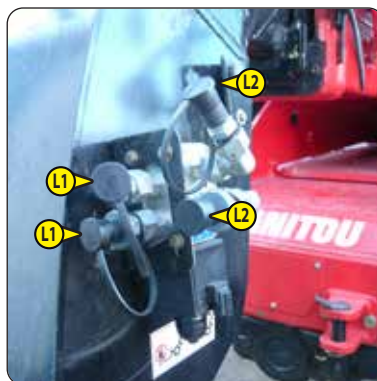
AVEC ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE

COMMANDE DE LA LIGNE TSDL L1

- Actionner le bouton 2 vers l'avant pour le déplacement latéral à droite, et vers l'arrière pour le déplacement latéral à gauche.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2

- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.



AVEC ÉLECTROVANNE EN TÊTE DE FLÈCHE + VERROUILLAGE HYDRAULIQUE ACCESSOIRE

⚠ IMPORTANT ⚠

Après le verrouillage de l'accessoire, remettre le robinet 1 en position A pour empêcher un déverrouillage involontaire de l'accessoire.

COMMANDE DE LA LIGNE TSDL L1

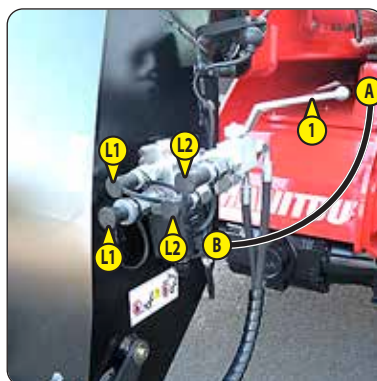
- Actionner le bouton 2 vers l'avant pour le déplacement latéral à droite, et vers l'arrière pour le déplacement latéral à gauche.

COMMANDE DE LA LIGNE ACCESSOIRE L2

- Mettre le robinet 1 en position A.
- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.

COMMANDE DU VERROUILLAGE DE L'ACCESSOIRE

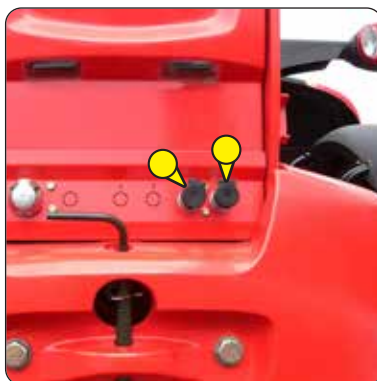
- Mettre le robinet 1 en position B.
- Maintenir appuyé le bouton 3 et actionner le bouton 2 vers l'avant pour verrouiller l'accessoire et vers l'arrière pour le déverrouiller.



11 - PRÉDISPOSITION COMMANDE HYDRAULIQUE ARRIÈRE DOUBLE EFFET

Permet l'utilisation d'un accessoire hydraulique à l'arrière du chariot élévateur (ex. une remorque avec basculement hydraulique).

- Appuyer sur l'interrupteur 1 vers le bas (témoin allumé) pour alimenter la commande hydraulique à l'arrière du chariot élévateur.
- Actionner le bouton 2 vers l'avant ou l'arrière.



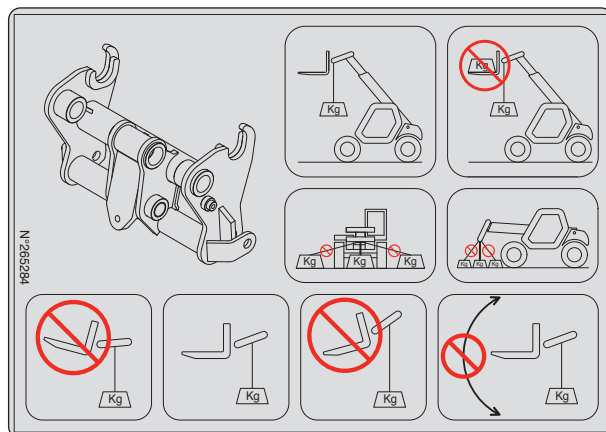
12 - ANNEAU DE LEVAGE SUR TABLIER SIMPLE

CONDITIONS D'UTILISATION

⚠ IMPORTANT ⚠

Respecter les consignes et les instructions décrites dans la notice d'instructions (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE), et en plus, celles décrites ci-dessous.

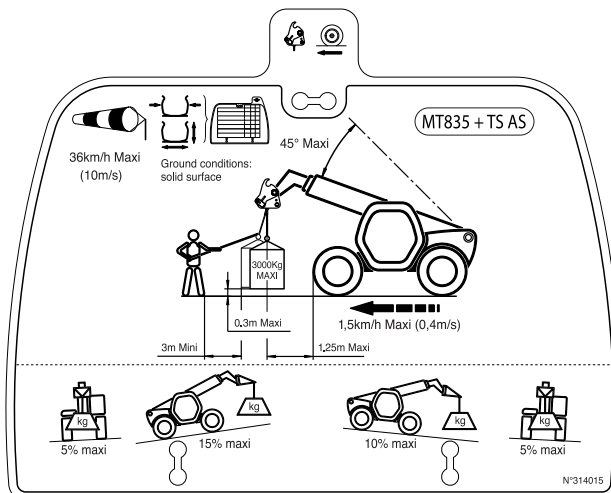
- L'anneau de levage doit être utilisé SANS FOURCHES ET SANS ACCESSOIRE, cependant l'inclinaison du tablier doit correspondre à l'utilisation des fourches à l'horizontale.
- Vérifier sur l'afficheur d'écran, l'angle maximum autorisé, qui est de 45°.
- Ne pas changer l'inclinaison du tablier lors de l'utilisation de l'anneau de levage.
- Le crochet de levage, les chaînes et les élingues utilisés doivent avoir une capacité minimum de 3000 kg avec un coefficient de sécurité de 4 par rapport à la rupture.



ABAQUES DE CHARGE ET FICHES DE FONCTIONS

⚠ IMPORTANT ⚠

Les abaques de charge sont définis pour une utilisation sans fourches et sans accessoire.



3 - MAINTENANCE

TABLE DES MATIÈRES

3 - MAINTENANCE

<u>PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU</u>	<u>4</u>
<u>ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES</u>	<u>5</u>
<u>LUBRIFIANTS ET CARBURANT</u>	<u>6</u>
<u>TABLEAU D'ENTRETIEN</u>	<u>8</u>
<u>A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE</u>	<u>10</u>
<u>B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHE</u>	<u>14</u>
<u>C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHE</u>	<u>20</u>
<u>D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHE OU 1 AN</u>	<u>22</u>
<u>E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS</u>	<u>26</u>
<u>F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS</u>	<u>30</u>
<u>G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE</u>	<u>34</u>

PIÈCES RECHANGE ET ÉQUIPEMENTS D'ORIGINE MANITOU

L'ENTRETIEN DE NOS CHARIOTS ÉLÉVATEURS DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT RÉALISÉ AVEC DES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU.

EN AUTORISANT L'UTILISATION DE PIÈCES NON D'ORIGINE MANITOU, VOUS RISQUEZ :

⚠ IMPORTANT ⚠

**L'UTILISATION DE PIÈCES CONTREFAITES OU DE COMPOSANTS NON HOMOLOGUES PAR LE FABRICANT,
FAIT PERDRE LE BÉNÉFICE DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE.**

- Juridiquement d'engager votre responsabilité en cas d'accident.
- Techniquement d'engendrer des défaillances de fonctionnement ou de réduire la durée de vie du chariot élévateur.

EN UTILISANT LES PIÈCES D'ORIGINE MANITOU DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE, VOUS PROFITEZ D'UN SAVOIR-FAIRE

Par son réseau, MANITOU apporte à l'utilisateur,

- Le savoir-faire et la compétence.
- La garantie de la qualité des travaux réalisés.
- Des composants de remplacement d'origine.
- Une aide à la maintenance préventive.
- Une aide efficace au diagnostic.
- Des améliorations dues au retour d'expérience.
- La formation du personnel exploitant.
- Seul le réseau MANITOU connaît en détail la conception du chariot élévateur et a donc les meilleures capacités techniques pour en assurer la maintenance.

⚠ IMPORTANT ⚠

**LES PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE SONT EXCLUSIVEMENT DISTRIBUÉES PAR MANITOU
ET LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES.**

La liste du réseau des concessionnaires est disponible sur le site MANITOU www.manitou.com

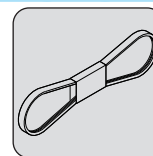
ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES

MOTEUR THERMIQUE

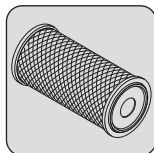
FILTRE À HUILE MOTEUR THERMIQUE
Remplacer: 500 H



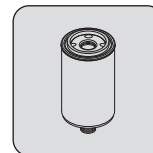
COURROIE D'ALTERNATEUR
Remplacer: 1000 H



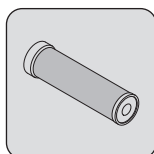
CARTOUCHE DU FILTRE À AIR SEC
Remplacer: 1000 H



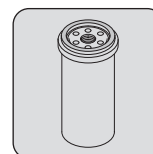
PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE
Remplacer: 1000 H



CARTOUCHE DE SÉCURITÉ DU FILTRE À AIR SEC
Remplacer: 2000 H

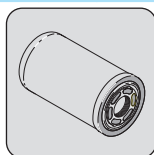


FILTRE À COMBUSTIBLE
Remplacer: 1000 H



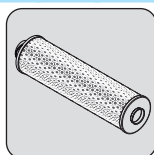
TRANSMISSION

FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES
Remplacer: 1000 H

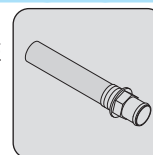


HYDRAULIQUE

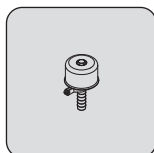
CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE RETOUR
HYDRAULIQUE
Remplacer: 1000 H



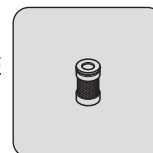
CRÉPINE D'ASPIRATION DU RÉSERVOIR À HUILE
HYDRAULIQUE93
Nettoyer: 2000 H



RENIFLARD DU RÉSERVOIR À HUILE
HYDRAULIQUE
Remplacer: 2000 H

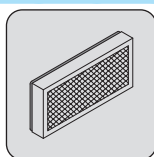


FILTRE DU BLOC ACCUMULATEUR DE FREINAGE
Remplacer: 2000 H

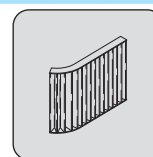


CABINE

FILTRE DE VENTILATION EXTÉRIEUR CABINE
Nettoyer: 50 H
Remplacer: 250 H



FILTRE DE VENTILATION INTÉRIEUR CABINE
Nettoyer: 50 H
Remplacer: 250 H



LUBRIFIANTS ET CARBURANT

⚠ IMPORTANT ⚠

UTILISER LES LUBRIFIANTS ET LE CARBURANT PRÉCONISÉS:

- Pour l'appoint, les huiles peuvent ne pas être miscibles.
- Pour les vidanges, les huiles MANITOU, sont parfaitement adaptées.

ANALYSE DIAGNOSTIC DES HUILES

Dans le cas d'un contrat d'entretien ou de maintenance mis en place avec le concessionnaire, une analyse diagnostic des huiles moteur, transmission et essieux peut vous être demandée selon le taux d'utilisation.

(*) CARACTÉRISTIQUES DU CARBURANT EXIGÉ

Utiliser un carburant de qualité pour obtenir les performances optimums du moteur thermique.

- Type de carburant diesel EN590 (taux de soufre < 10 ppm)
- Type de carburant diesel ASTM D975 (taux de soufre < 15 ppm)

PRÉCONISATION

MOTEUR THERMIQUE			PRÉCONISATION										
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ		-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
MOTEUR THERMIQUE	9 Litres												
			-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT	17 Litres												
			-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
RÉSERVOIR À CARBURANT	120 Litres												

TRANSMISSION			PRÉCONISATION										
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ		-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
BOÎTE DE VITESSES	21,1 Litres												

FLÈCHE			PRÉCONISATION										
ORGANES A LUBRIFIER			-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
PATINS DE FLÈCHE													
			-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
GRAISSAGE DE LA FLÈCHE													

HYDRAULIQUE			PRÉCONISATION										
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ		-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE	115 Litres												

FREINAGE			PRÉCONISATION										
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ		-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
CIRCUIT FREINAGE	0,75 Litre												

CABINE			PRÉCONISATION										
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ		-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C	
RÉSERVOIR DE LAVE-GLACE	8 Litres												

ESSIEU AVANT										
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION								
DIFFÉRENTIEL ESSIEU AVANT	7,2 Litres	HUILE MANITOU SPÉCIAL FREINS IMMERGÉS								
		-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40 +50°C
RÉDUCTEUR DE ROUES AVANT	2 x 0,75 Litre	HUILE MANITOU SAE80W90 TRANSMISSION MÉCANIQUE								
		-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40 +50°C
PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT OSCILLATION DE L'ESSIEU AVANT (OPTION) MT 1135/1335 ...		GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU								

ESSIEU ARRIÈRE										
ORGANES A LUBRIFIER	CAPACITÉ	PRÉCONISATION								
DIFFÉRENTIEL ESSIEU ARRIÈRE	7,2 Litres	HUILE MANITOU SPÉCIAL FREINS IMMERGÉS								
		-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40 +50°C
RÉDUCTEUR DE ROUES ARRIÈRE	2 x 0,75 Litre	HUILE MANITOU SAE80W90 TRANSMISSION MÉCANIQUE								
		-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40 +50°C
PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES ARRIÈRE OSCILLATION DE L'ESSIEU ARRIÈRE		GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU								

CHÂSSIS										
ORGANES A LUBRIFIER	PRÉCONISATION									
	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C
CORRECTEUR DE DÉVERS (OPTION) STABILISATEURS	GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU									

ACCESSOIRE										
ORGANES A LUBRIFIER	PRÉCONISATION									
	-40°C	-30	-20	-10	0	+10	+20	+30	+40	+50°C
TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL (TSDL) (OPTION)	GRAISSE MANITOU MULTI-USAGE BLEU									

TABLEAU D'ENTRETIEN

⚠ IMPORTANT ⚠

- (1): RÉVISION OBLIGATOIRE DES 500 HEURES OU 6 MOIS. Cette révision doit obligatoirement être effectuée aux environs des premières 500 heures ou dans les 6 mois qui suivent la mise en service de la machine (au premier terme atteint).
- (2): Toutes les 10 heures pendant les 50 premières heures puis une dernière fois à 250 heures.
- (3): Consulter votre concessionnaire.

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
MOTEUR THERMIQUE										
- Niveau de l'huile moteur thermique	3-10		C							
- Niveau du liquide de refroidissement	3-10		C							
- Niveau du combustible	3-10		C							
- Préfiltre à combustible	3-10		C							
- Cartouche du filtre à air sec	3-14/26	R		C/N			R			
- Faisceau du radiateur	3-14	N		N						
- Huile moteur thermique	3-22	V				V				
- Filtre à huile moteur thermique	3-22	R				R				
- Tension de la courroie d'alternateur/ventilateur/vilebrequin	3-23	C/A				C/A				
- Tension de la courroie compresseur (OPTION Climatisation)	3-23	C/A				C/A				
- Préfiltre à combustible	3-26	R					R			
- Filtre à combustible	3-27	R					R			
- Réservoir à combustible	3-27						N			
- Reniflard du réservoir à combustible	3-27						R			
- Courroie d'alternateur/ventilateur/vilebrequin	3-28						R			
- Silentbloks du moteur thermique							C (3)			
- Régimes du moteur thermique							C (3)			
- Jeux des soupapes		C					C (3)			
- Liquide de refroidissement	3-30							V		
- Cartouche de sécurité du filtre à air sec	3-30							R		
- Radiateur								C (3)		
- Pompe à eau et thermostat								C (3)		
- Alternateur et démarreur								C (3)		
- Turbocompresseur								C (3)		
TRANSMISSION										
- Niveau de l'huile boîte de vitesses	3-14			C						
- Huile boîte de vitesses	3-28	V					V			
- Filtre à huile boîte de vitesses	3-28	R					R			
- Silentbloks de la boîte de vitesses							C (3)			
- Commandes de la boîte de vitesses							C (3)			
- Pressions transmission								C (3)		
- Usure des plaquettes et du disque de frein									C (3)	
PNEUMATIQUES										
- Pression des pneumatiques	3-15	C		C						
- Serrage des écrous de roues	3-15	C		C						
- Couple de serrage des écrous de roues	3-30	C						C		
- Roue	3-34									R
FLÈCHE										
- Patins de flèche	3-11		N/G (2)							
- Flèche	3-16	G		G						
- Usure des patins de flèche							C (3)			
- État de l'ensemble flèche		C						C (3)		
- Paliers et bagues d'articulations								C (3)		
HYDRAULIQUE										
- Niveau de l'huile hydraulique	3-18	C		C						
- Cartouche du filtre à huile retour hydraulique	3-29	R					R			
- Huile hydraulique	3-24/31					C		V		
- Reniflard du réservoir à huile hydraulique	3-31							R		
- Crépène d'aspiration du réservoir à huile hydraulique	3-31							N		
- Filtre du bloc accumulateur de freinage	3-31							R		
- Filtre tubulaire de la pompe hydraulique								N (3)		
- État des flexibles et durits								C (3)		
- État des vérins (fuite, tiges)								C (3)		
- Pressions des circuits hydrauliques								C (3)		

A = RÉGLER, C = CONTRÔLER, G = GRAISSER, N = NETTOYER, P = PURGER, R = REMPLACER, V = VIDANGER	PAGE	(1)	TOUTS LES JOURS OUTOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ	TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHÉ OU 1 AN	TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHÉ OU 2 ANS	TOUTES LES 4000 HEURES DE MARCHÉ	OCCASIONNELLE
FREINAGE										
- Niveau de l'huile de freinage	3-18	C		C						
- Huile de freinage							V (3)			
- Circuit de freinage							P (3)			
- Pression du circuit de freinage							C (3)			
- Frein							A (3)			
DIRECTION										
- Direction								C (3)		
- Rotules de direction									C (3)	
CABINE										
- Niveau du liquide de lave-glace	3-19	C		C						
- Filtres de ventilation cabine	3-19/20	R		N	R					
- Faisceau du condenseur (OPTION Climatisation)	3-19	C/N		C/N						
- Ceinture de sécurité	3-29						C			
- État des rétroviseurs							C (3)			
- Structure							C (3)			
- Climatisation (OPTION)	3-32							N/C		
ÉLECTRICITÉ										
- Dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale	3-12/35	C	C							XXX
- État des faisceaux et des câbles							C (3)			
- Éclairage et signalisation							C (3)			
- Avertisseurs							C (3)			
- Phares avant	3-36									A
ESSIEU AVANT										
- Pivots des réducteurs de roues avant	3-16	G		G					G/C (3)	
- Oscillation essieu avant (OPTION) MT 1135/1335 ...	3-16	G		G				G/C (3)		
- Niveau de l'huile différentiel essieu avant	3-20				C					
- Niveau de l'huile réducteurs de roues avant	3-20				C					
- Huile différentiel essieu avant	3-24	V				V				
- Huile réducteurs de roues avant	3-29	V					V			
- Usure des disques de frein essieu avant									C (3)	
- Cardan des réducteurs de roues avant									C (3)	
- Jeu des réducteurs de roues avant									C (3)	
ESSIEU ARRIÈRE										
- Pivots des réducteurs de roues arrière	3-16	G		G					G/C (3)	
- Oscillation essieu arrière	3-16	G		G				G/C (3)		
- Niveau de l'huile différentiel essieu arrière	3-20				C					
- Niveau de l'huile réducteurs de roues arrière	3-20				C					
- Huile différentiel essieu arrière	3-24	V				V				
- Huile réducteurs de roues arrière	3-29	V					V			
- Usure des disques de frein essieu arrière									C (3)	
- Cardan des réducteurs de roues arrière									C (3)	
- Jeu des réducteurs de roues arrière									C (3)	
CHÂSSIS										
- Correcteur de dévers (OPTION)	3-16	G		G						
- Stabilisateurs	3-16	G		G						
- Structure							C (3)			
- Paliers et bagues d'articulations								C (3)		
ACCESSOIRES										
- Tablier simple à déplacement latéral (TSDL) (OPTION)	3-16	G		G						
- Usure des fourches		C				C (3)				
- Tablier porte accessoire							C (3)			
- État des accessoires							C (3)			
CHARIOT ÉLÉVATEUR										
- Remorquer le chariot élévateur	3-37									XXX
- Élinguer le chariot élévateur	3-37									XXX
- Transporter le chariot élévateur sur un plateau	3-38									XXX

A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ

A1 – NIVEAU DE L'HUILE MOTEUR THERMIQUE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et laisser l'huile se déposer dans le carter.

- Ouvrir le capot moteur.
- Retirer la jauge 1.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct entre les deux repères.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur le moteur thermique.



A2 – NIVEAU DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté, et attendre le refroidissement du moteur.

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour éviter les risques de projection ou de brûlures, attendre le refroidissement du moteur thermique avant de retirer le bouchon de remplissage du circuit de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement est très chaud, ne rajouter que du liquide chaud (80 °C).

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser de l'eau comme liquide de refroidissement, ensuite, procéder le plus rapidement possible à la vidange du circuit de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: F1 - LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT).

- Ouvrir le capot moteur.
- Le liquide doit se situer au niveau MAXI sur le vase d'expansion 1.
- Si besoin rajouter du liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le radiateur et la tuyauterie.



A3 – NIVEAU DU COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

Maintenir autant que possible le réservoir à combustible plein, pour réduire au maximum la condensation due aux conditions atmosphériques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant le remplissage ou lorsque le réservoir est ouvert.

Ne jamais effectuer le plein avec le moteur en marche.

- Contrôler la jauge au tableau de bord.
- Si besoin, rajouter du gazole (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage carburant à l'aide de la clé de contact.
- Enlever le bouchon 1.
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage 2.
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.



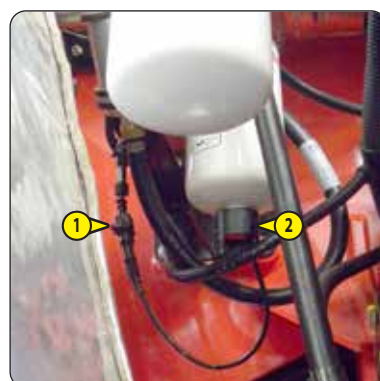
A4 – PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du préfiltre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Ouvrir le capot moteur.
- Débrancher le faisceau électrique 1 du préfiltre à combustible.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser de deux tours de filet.
- Laisser le gazole s'écouler exempt d'impuretés et d'eau.
- Resserrer le bouchon de vidange 2 et rebrancher le faisceau électrique 1.



A5 – PATINS DE FLÈCHE

NETTOYER - GRAISSER

À faire toutes les 10 heures pendant les 50 premières heures de marche puis une dernière fois à 250 heures.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation en atmosphère abrasive (poussière, sable, charbon.) utiliser un vernis de glissement (référence MANITOU: 483536). Pour cela consulter votre concessionnaire. Sortir complètement la flèche.

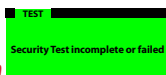
- À l'aide d'un pinceau, appliquer de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) sur les 4 côtés du ou des télescope(s).
- Télescoper plusieurs fois la flèche afin de répartir uniformément la graisse.
- Enlever l'excédent de graisse.



⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de doute pendant la procédure de test, sortir proprement par un appui court sur le bouton d'annulation .

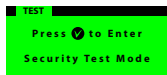
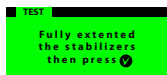
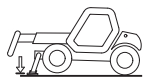
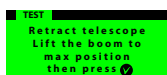
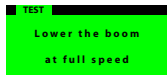
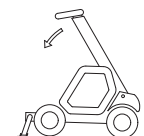
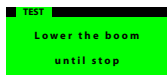
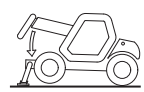
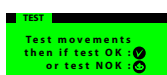
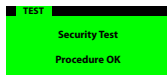
L'apparition de l'écran



vous informe du non-respect d'une consigne, d'une demande d'annulation  ou d'une consigne hors délai.
Dans le doute, consulter votre concessionnaire.

- Ces tests sont indispensables pour vérifier le bon fonctionnement et réglage des différents composants du dispositif.
- Placer le chariot élévateur sur un sol plat et horizontal avec les roues droites.

- Effectuer un appui long sur le bouton test .

ÉTAPE 1 ↓		Début de la procédure. Valider 	→	Passage à l'étape 2.
ÉTAPE 2 ↓		 Placer le chariot élévateur sans accessoire, et si équipé, poser les stabilisateurs droit et gauche avec les roues avant décollées du sol. Valider 	→	Passage à l'étape 3.
ÉTAPE 3 ↓		 Lever la flèche et rentrer complètement les télescopes. Valider 	→ →	TEST OK Passage à l'étape 4. TEST NON OK Valider  ou Annuler  . Consulter votre concessionnaire.
ÉTAPE 4 ↓		 Effectuer une descente à plein régime moteur thermique, et commande hydraulique au maximum. Ralentissement de la descente jusqu'à la coupure du mouvement.	→ →	TEST OK Passage à l'étape 5. TEST NON OK Valider  ou Annuler  . Consulter votre concessionnaire.
ÉTAPE 5 ↓		 Continuer une descente de flèche à plein régime moteur thermique, et commande hydraulique au maximum. Ralentissement de la descente jusqu'à la prochaine coupure du mouvement.	→ →	TEST OK Passage à l'étape 6. TEST NON OK Valider  ou Annuler  . Consulter votre concessionnaire.
ÉTAPE 6 ↓		Demander dans l'ordre suivant: un cavage, un déversement tablier, une sortie télescope et une descente flèche. Aucun de ces 4 mouvements doit être possible.	→ →	TEST OK Valider  . TEST NON OK Annuler  . Consulter votre concessionnaire.
ÉTAPE 7		Fin de la procédure.		

B - TOUTES LES 50 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

B1 – CARTOUCHE DU FILTRE À AIR SEC

CONTRÔLER - NETTOYER

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES). De même la périodicité de contrôle et nettoyage de la cartouche doit être réduite.

⚠ IMPORTANT ⚠

Si le témoin de colmatage s'allume, cette opération est à effectuer dans les plus brefs délais (maximum 1 heure). La cartouche ne doit pas subir plus de sept nettoyages, au-delà, il faut impérativement changer la cartouche. Ne jamais utiliser le chariot élévateur sans filtre à air ou avec un filtre à air endommagé.

Respecter la distance de sécurité de 30 mm entre le jet d'air et la cartouche pour éviter de déchirer ou percer cette dernière. La cartouche ne doit pas être soufflée à proximité du boîtier de filtre à air. Ne jamais nettoyer la cartouche en la tapant contre une surface dure. Se protéger les yeux pendant cette opération.

Ne jamais laver une cartouche du filtre à air sec. Ne nettoyer en aucun cas la cartouche de sécurité située à l'intérieur de la cartouche filtrante, la remplacer par une neuve si elle est encrassée ou endommagée

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche, voir: 3 - MAINTENANCE: E1 - CARTOUCHE DU FILTRE À AIR.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé (pression maxi 3 bar), nettoyer la cartouche filtrante de haut en bas et de l'intérieur vers l'extérieur à 30 mm minimum de la paroi de la cartouche.
- Le nettoyage est terminé lorsqu'il n'y a plus de poussière s'échappant de la cartouche.
- Nettoyer la surface de joint de la cartouche avec un chiffon humide, propre et non pelucheux et la graisser avec un lubrifiant silicone (référence MANITOU: 479292).
- Contrôler par un examen visuel l'état extérieur et les fixations du filtre à air. Vérifier également l'état et la fixation des durits.

B2 – FAISCEAU DU RADIATEUR

NETTOYER

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer le faisceau du radiateur quotidiennement.

Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes du radiateur.

- Ouvrir le capot moteur.
- Nettoyer si besoin, les grilles d'aspiration sur le capot moteur.
- À l'aide d'une balayette, nettoyer le radiateur afin d'éliminer le maximum d'impuretés.
- Nettoyer le radiateur au moyen d'un jet d'air comprimé dirigé du moteur vers le radiateur, dans le sens inverse du flux de l'air de refroidissement.



B3 – NIVEAU DE L'HUILE BOÎTE DE VITESSES

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal avec la flèche levée et le moteur thermique tournant.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la flèche et poser la cale de sécurité flèche sur la tige du vérin de levage

(voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

- Retirer la jauge 1 en la dévissant.
- Essuyer la jauge et contrôler le niveau correct au repère MAXI.
- Si besoin rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice le même orifice.
- Revisser la jauge 1.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite ou de suintement d'huile sur la boîte de vitesses.



⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier que le tuyau d'air est correctement connecté sur la valve du pneumatique avant de gonfler et tenir toutes personnes à l'écart pendant le gonflage. Respecter les pressions de gonflage préconisées.

- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler le serrage des écrous de roues. La non-application de cette consigne peut entraîner la détérioration et la rupture des goujons de roues ainsi que la déformation des roues.
- Contrôler et rétablir si besoin la pression des pneumatiques (voir: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES).

NOTA: Il existe en OPTION un kit outillage de roue.

À effectuer toutes les semaines, si le chariot élévateur n'a pas atteint les 50 heures de marche dans la semaine.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas d'utilisation sévère dans une atmosphère très poussiéreuse ou oxydante, réduire cette périodicité à 10 heures de marche ou tous les jours.

Nettoyer, puis graisser les points suivants avec de la graisse (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) et enlever l'excédent.

FLÈCHE

- 1 - Graisseurs de l'axe de flèche (2 graisseurs).
- 2 - Graisseurs de l'axe de tablier (2 graisseurs).
- 3 - Graisseur de l'axe de pied du vérin d'inclinaison (1 graisseur).
- 4 - Graisseur de l'axe de tête du vérin d'inclinaison (1 graisseur).
- 5 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de levage (1 graisseur).
- 6 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de levage (1 graisseur).
- 7 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de compensation (1 graisseur).
- 8 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de compensation (1 graisseur).

PIVOTS DES RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

- 9 - Graisseurs des pivots de réducteurs de roues (8 graisseurs).

OSCILLATION ESSIEUX

- 10 - Graisseurs oscillation essieu avant (2 graisseurs) (OPTION). MT 1135/1335 ...
- 11 - Graisseurs oscillation essieu arrière (2 graisseurs).

CORRECTEUR DE DÉVERS (OPTION)

MT 1135/1335 ...

- 12 - Graisseur de l'axe de pied du vérin de correcteur de dévers (1 graisseur).
- 13 - Graisseur de l'axe de tête du vérin de correcteur de dévers (1 graisseur).

STABILISATEURS

MT 1135/1335 ...

- 14 - Graisseurs de l'axe de pied des vérins de stabilisateurs (2 graisseurs).
- 15 - Graisseurs de l'axe de tête des vérins de stabilisateurs (2 graisseurs).
- 16 - Graisseurs des axes de stabilisateurs (2 graisseurs).

TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL (TSDL) (OPTION)

- 17 - Graisseurs des plaques d'usures (8 graisseurs).



B6 – NIVEAU DE L'HUILE HYDRAULIQUE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et abaissée au maximum.

⚠ IMPORTANT ⚠

Utiliser un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.

- Contrôler le niveau sur la jauge de niveau bas 1. Le niveau correct doit se situer au dessus ou au niveau du point rouge.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage huile hydraulique à l'aide de la clé de contact.
- Démonter le verrou 2 du bouchon de remplissage.
- Enlever le bouchon 3.
- Rajouter de l'huile par l'orifice de remplissage 4 jusqu'au point noir de la jauge de niveau haut 5.
- Remettre le bouchon et son verrou.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.



B7 – NIVEAU DE L'HUILE DE FREINAGE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal.

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de baisse de niveau anormale, consulter votre concessionnaire.

- Ouvrir le carter de protection 1 à l'aide de la clé de contact.
- Contrôler le réservoir 2, le niveau correct doit se situer au niveau MAXI sur le réservoir.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le bouchon 3.
- Rajouter de l'huile par l'orifice de remplissage 4.
- Remettre le bouchon.
- Contrôler par un examen visuel l'absence de fuite sur le réservoir et la tuyauterie.



B8 – NIVEAU DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

CONTRÔLER

- Contrôler visuellement le niveau du réservoir 1.
- Si besoin, rajouter du liquide de lave-glace (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT).
- Enlever le bouchon 2.
- Rajouter du liquide de lave-glace par l'orifice de remplissage 3.
- Remettre le bouchon.



B9 – FILTRES DE VENTILATION CABINE

NETTOYER

FILTRE DE VENTILATION CABINE EXTÉRIEUR

- Sortir le filtre de ventilation cabine 1.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remettre le filtre.
- Remonter le carter de protection 2.



FILTRE DE VENTILATION CABINE INTÉRIEUR

- Enlever la grille de protection 3.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 4.
- À l'aide d'un jet d'air comprimé, nettoyer le filtre.
- Vérifier son état et le changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remettre le filtre.
- Remonter la grille de protection 3.



B10 – FAISCEAU DU CONDENSEUR (OPTION CLIMATISATION)

CONTRÔLER - NETTOYER

⚠ IMPORTANT ⚠

En ambiance polluante, nettoyer le faisceau du radiateur quotidiennement.

Ne pas utiliser de jet d'eau ou de vapeur à haute pression, cela pourrait endommager les ailettes du condenseur.

- Contrôler par un examen visuel la propreté du condenseur et le nettoyer si nécessaire.
- Nettoyer le condenseur au moyen d'un jet d'air comprimé dirigé dans le même sens que le flux d'air.
- Pour optimiser le nettoyage, effectuer cette opération avec les ventilateurs tournants.



C - TOUTES LES 250 HEURES DE MARCHÉ

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

C1 – FILTRES DE VENTILATION CABINE

REEMPLACER

FILTRE DE VENTILATION CABINE EXTÉRIEUR

- Enlever le carter de protection 1 à l'aide de la clé de contact.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 2 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter le carter de protection.



FILTRE DE VENTILATION CABINE INTÉRIEUR

- Enlever la grille de protection 3.
- Sortir le filtre de ventilation cabine 4 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter la grille de protection.



C2 – NIVEAU DE L'HUILE DIFFÉRENTIEL ESSIEUX AVANT ET ARRIÈRE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Enlever le bouchon de niveau 1, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).



C3 – NIVEAU DE L'HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

CONTRÔLER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

- Contrôler le niveau sur chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de niveau 1 à l'horizontale.
- Enlever le bouchon de niveau, l'huile doit affleurer l'orifice.
- Si besoin, rajouter de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par le même orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau (couple de serrage 34 à 49 N.m).



D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHE OU 1 AN

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

Une alerte de maintenance s'affiche à 480h sur l'écran d'aide  puis un décompte de 20h pour arriver à la maintenance des 500 heures. Passé ce délai, l'écran d'aide  s'allume, suivi de la clé de maintenance . Il devient donc nécessaire d'effectuer la maintenance.

NOTA: Après la réalisation de cet entretien (D - TOUTES LES 500 HEURES DE MARCHE), remettre à 500h le compteur maintenance par le menu "XPRT > RESET > MAINT" sur l'écran des menus.

D1 – HUILE MOTEUR THERMIQUE

VIDANGER

D2 – FILTRE À HUILE MOTEUR THERMIQUE

REPLACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, laisser le moteur thermique tourner au ralenti quelques minutes puis l'arrêter.

⚠ IMPORTANT ⚠

UTILISER LES LUBRIFIANTS PRÉCONISÉS: "API CJ-4 ; ACEA E9"

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

VIDANGE DE L'HUILE

- Ouvrir le capot moteur et le capot inférieur.
- Enlever la trappe d'accès 1.
- Déposer un bac sous l'orifice de vidange et dévisser le bouchon de vidange 2.
- Prendre le flexible de vidange 3.
- Placer l'extrémité du flexible de vidange dans le bac et visser à fond le flexible sur le raccord de vidange 2.
- Enlever le bouchon de remplissage 4 pour assurer une bonne vidange.

REMPACEMENT DU FILTRE

- Dévisser et jeter le filtre à huile moteur 5 ainsi que son joint.
- Nettoyer le support de filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint avant de remonter le filtre à huile neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) sur son support (couple de serrage 15-17 N.m).

REMPLEISSAGE DE L'HUILE

- Enlever, nettoyer et replacer le flexible de vidange 3.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange 2.
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 4.
- Attendre quelques minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.
- Démarrer le moteur thermique et le laisser tourner quelques minutes.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange et au filtre à huile.
- Arrêter le moteur, attendre quelques minutes et contrôler sur la jauge 6 le niveau correct entre les deux repères.
- Parfaire le niveau si besoin.
- Remonter la trappe d'accès 1.



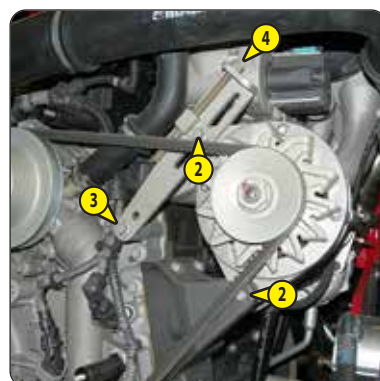
D3 – TENSION DE LA COURROIE ALTERNATEUR/VENTILATEUR/VILEBREQUIN

CONTRÔLER - RÉGLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de changement de courroie, contrôler à nouveau la tension après les 20 premières heures de marche.

- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer le carter de protection 1.
- Vérifier l'état de la courroie, signes d'usure ou de craquelures, et la changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Contrôler la tension entre les poulies de vilebrequin et d'alternateur.
- Sous une pression normale du pouce (45 N), le débattement doit être d'environ 10 mm.
- Régler si besoin.
- Desserrer les vis 2 et 3 de deux à trois tours de filet.
- Visser la vis 4 pour tendre la courroie de façon à obtenir la tension requise.
- Resserrer les vis 2 (couple de serrage 30 N.m) et la vis 3 (couple de serrage 42 N.m).
- Remonter le carter de protection 1.



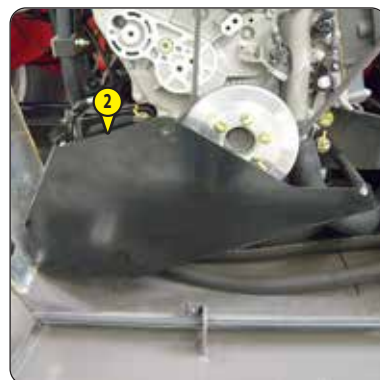
D4 – TENSION DE LA COURROIE COMPRESSEUR (OPTION CLIMATISATION)

CONTRÔLER - RÉGLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En cas de changement de courroie, contrôler à nouveau la tension après les 20 premières heures de marche.

- Ouvrir le capot moteur.
- Baisser le capot inférieur (OPTION).
- Déposer le carter de protection 2.
- Vérifier l'état de la courroie, signes d'usure ou de craquelures, et la changer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Contrôler la tension entre les poulies de vilebrequin et de compresseur.
- Sous une pression normale du pouce (45 N), le débattement doit être d'environ 10 mm.
- Régler si besoin.
- Desserrer les vis 3 de deux à trois tours de filet.
- Pivoter l'ensemble compresseur de façon à obtenir la tension de courroie requise.
- Resserrer les vis 3 (couple de serrage 22 N.m).



D5 – HUILE HYDRAULIQUE

CONTRÔLER

MANITOU propose un kit d'analyse d'huile hydraulique qui peut permettre de repousser l'échéance préconisée dans le tableau d'entretien (2 000 heures). Nous recommandons dans ce cas une analyse de l'huile hydraulique toutes les 500 heures de marche.

Le kit d'analyse d'huile permet aussi de valider la qualité de l'huile pour atteindre l'échéance de 2000 heures pour les cas d'utilisations spécifiques générant des contraintes sur le circuit hydraulique : conditions environnementales extrêmes, utilisation d'accessoires à très fort débit hydraulique (type balayeuse, malaxeur).

Kit d'analyse d'huile MANITOU Référence 958162.



D6 – HUILE DIFFÉRENTIEL ESSIEU AVANT ET ARRIÈRE

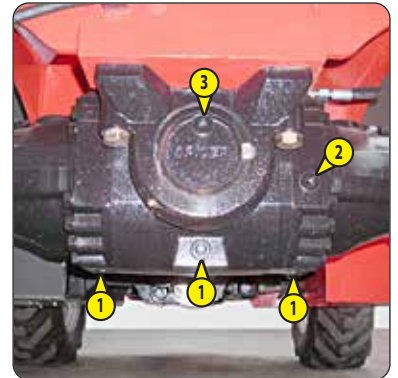
VIDANGER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile différentiel encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Déposer un bac sous les bouchons de vidange 1 et les dévisser.
- Enlever le bouchon de niveau 2 et le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.
- Remettre et serrer les bouchons de vidange 1 (couple de serrage 34 à 49 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 3.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice de niveau 2.
- Contrôler les fuites éventuelles aux bouchons de vidange.
- Remettre et serrer le bouchon de niveau 2 (couple de serrage 34 à 49 N.m) et le bouchon de remplissage 3 (couple de serrage 34 à 49 N.m).
- Effectuer la même opération sur le différentiel essieu arrière.



E - TOUTES LES 1000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

E1 – CARTOUCHE DU FILTRE A AIR SEC

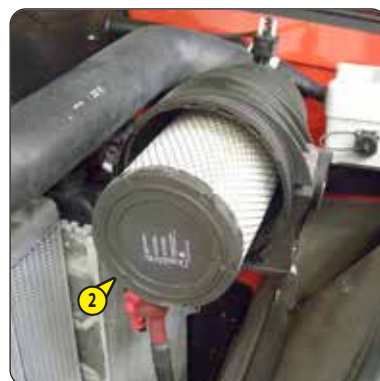
REPLACER

Dans le cas d'utilisation dans une atmosphère très poussiéreuse, il existe des éléments de préfiltration, voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES. De même la périodicité de remplacement de la cartouche doit être réduite (jusqu'à 250 heures en atmosphère très poussiéreuse et avec préfiltration).

⚠ IMPORTANT ⚠

Remplacer la cartouche dans un endroit propre et le moteur thermique arrêté. Ne jamais utiliser le chariot élévateur avec une cartouche démontée ou endommagée.

- Ouvrir le capot moteur.
- Dégager les verrous et enlever le couvercle 1.
- Enlever la cartouche 2 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Laisser en place la cartouche de sécurité.
- Nettoyer soigneusement les parties suivantes avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
 - L'intérieur du filtre et du couvercle.
 - L'intérieur de la durit d'entrée du filtre.
 - Les portées de joint dans le filtre et dans le couvercle.
- Vérifier l'état et la fixation de la tubulure de raccordement au moteur thermique, ainsi que le branchement et l'état de l'indicateur de colmatage sur le filtre.
- Contrôler avant montage l'état de la cartouche filtrante neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.
- Remonter le couvercle en orientant la valve vers le bas.



E2 – PRÉFILTRE À COMBUSTIBLE

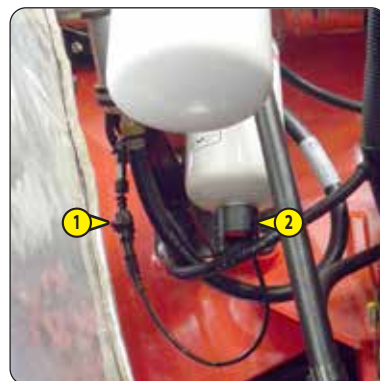
REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du préfiltre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

Serrer le préfiltre à combustible exclusivement à la main et bloquer d'un quart de tour.

- Couper le contact électrique sur le chariot élévateur.
- Ouvrir le capot moteur.
- Débrancher le faisceau électrique 1 du préfiltre à combustible.
- Placer un récipient sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser de deux tours de filet.
- Ouvrir la vis de purge 3 pour assurer une bonne vidange.
- Resserrer la vis de purge 3 lorsque le préfiltre est vidangé.
- Desserrer le préfiltre 4 et le jeter ainsi que son joint.
- Nettoyer l'intérieur de la tête du préfiltre à l'aide d'un pinceau imprégné de gazole propre.
- Remonter un préfiltre et un joint neuf préalablement lubrifier avec du gazole propre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Rebrancher le faisceau électrique 1 du préfiltre à combustible.
- Effectuer le remplacement du filtre à combustible.



E3 – FILTRE À COMBUSTIBLE

REPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre ainsi que son support, pour empêcher la poussière de pénétrer dans le système.

- Dévisser et jeter le filtre à combustible 1.
- Nettoyer l'intérieur de la tête du filtre à l'aide d'un pinceau imprégné de gazole propre.
- Remonter un filtre et un joint neuf préalablement lubrifier avec du gazole propre (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Serrer le filtre en s'assurant du bon positionnement du joint (couple de serrage 10-12 N.m).
- Ouvrir la vis de purge 3 du préfiltre à combustible et la vis de purge 2 du filtre à combustible.
- Mettre le contact électrique sur le chariot élévateur, et fermer les vis de purge dès que du gazole s'écoule exempt d'air.



E4 – RÉSERVOIR À COMBUSTIBLE

NETTOYER

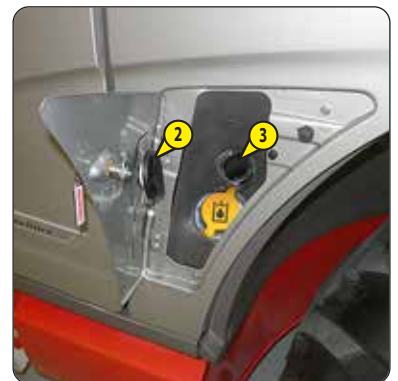
Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté.

⚠ IMPORTANT ⚠

Ne jamais fumer ou s'approcher avec une flamme pendant cette opération.

Ne jamais essayer de faire une soudure ou toute autre opération soi-même, cela pourrait entraîner une explosion ou un incendie.

- Contrôler visuellement et au toucher, les parties susceptibles de présenter des fuites sur le circuit combustible et sur le réservoir.
- En cas de fuite, contacter votre concessionnaire.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1 et le dévisser.
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage carburant à l'aide de la clé de contact.
- Enlever le bouchon de remplissage 2 pour assurer une bonne vidange.
- Rincer avec dix litres de gazole propre par l'orifice de remplissage 3.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange (couple de serrage 72 à 88 N.m).
- Remplir le réservoir avec du gazole propre et filtré par l'orifice de remplissage.
- Remettre le bouchon de remplissage.



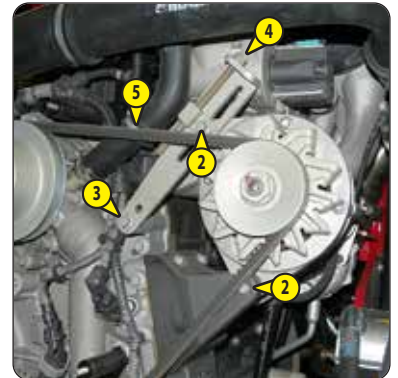
E5 – COURROIE ALTERNATEUR/VENTILATEUR/VILEBREQUIN

REEMPLACER

⚠ IMPORTANT ⚠

Contrôler à nouveau la tension de la courroie après les 20 premières heures de marche.

- Ouvrir le capot moteur.
- Déposer le carter de protection 1.
- Desserrer les vis 2 et 3 de deux à trois tours de file.
- Dévisser la vis 4 pour pivoter l'ensemble alternateur de façon à libérer la courroie 5.
- Retirer la courroie et la remplacer par une neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Régler la tension entre les poulies de vilebrequin et d'alternateur.
- Visser la vis 4 pour tendre la courroie de façon à obtenir la tension requise.
- Sous une pression normale du pouce (45 N), le débattement doit être d'environ 10 mm.
- Resserrer les vis 2 (couple de serrage 30 N.m) et la vis 3 (couple de serrage 42 N.m).
- Remonter le carter de protection 1.



E6 – HUILE BOÎTE DE VITESSES

VIDANGER

E7 – FILTRE À HUILE BOÎTE DE VITESSES

REEMPLACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile boîte de vitesses encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

Serrer le filtre à huile exclusivement à la main et le bloquer d'un quart de tour.

⚠ IMPORTANT ⚠

Lever la flèche et poser la cale de sécurité flèche sur la tige du vérin de levage (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR).

VIDANGE DE L'HUILE

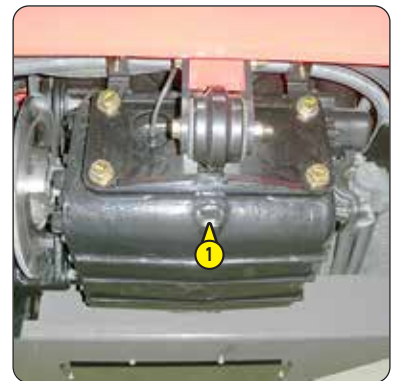
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 1, et le dévisser.
- Enlever la jauge 2 pour assurer une bonne vidange.

REMPLACEMENT DU FILTRE

- Dévisser et jeter le filtre à huile boîte de vitesses 3 ainsi que son joint.
- Nettoyer le support de filtre avec un chiffon propre non pelucheux.
- Huiler légèrement le joint avant de remonter le filtre à huile neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES) sur son support.

REMPLEISSAGE DE L'HUILE

- Remettre et serrer le bouchon de vidange 1 (couple de serrage 34 à 54 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 2.
- Démarrer le moteur thermique et le laisser tourner au ralenti.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange et au filtre à huile.
- Contrôler sur la jauge 2 le niveau correct au repère MAXI.
- Parfaire le niveau si besoin.



E8 – CARTOUCHE DU FILTRE À HUILE RETOUR HYDRAULIQUE

REEMPLACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et baissée au maximum puis enlever la pression dans les circuits en agissant sur les commandes hydrauliques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Nettoyer soigneusement l'extérieur du filtre et son environnement avant toute intervention afin d'empêcher tous risques de pollution dans le circuit hydraulique.

- Enlever le carter de protection 1.
- Dévisser les vis de fixation du couvercle 2.
- Attendre quelques minutes que l'huile s'écoule dans le bac.
- Enlever la cartouche du filtre à huile retour hydraulique 3 et la remplacer par une neuve (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- S'assurer du bon positionnement de la cartouche et remonter le couvercle 2.
- Remonter le carter de protection 1.



E9 – CEINTURE DE SÉCURITÉ

CONTRÔLER

⚠ IMPORTANT ⚠

En aucun cas vous ne devez utiliser le chariot élévateur si la ceinture de sécurité est défectueuse (fixation, verrouillage, couture, déchirure, etc.). Réparer ou remplacer la ceinture de sécurité immédiatement.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points suivants:
 - La fixation des points d'ancrage sur le siège.
 - La propreté de la sangle et du mécanisme de verrouillage.
 - L'enclenchement du mécanisme de verrouillage.
 - L'état de la sangle (coupure, effilochure).

CEINTURE DE SÉCURITÉ À ENROULEUR À DEUX POINTS D'ANCRAGE

- Vérifier les points cités ci-dessus et les points suivants:
 - L'enroulement correct de la ceinture.
 - L'état des caches de l'enrouleur.
 - Le blocage du mécanisme de l'enrouleur en tirant un coup sec sur la sangle.

NOTA: Après chaque accident, remplacer la ceinture de sécurité.

E10 – HUILE RÉDUCTEURS DE ROUES AVANT ET ARRIÈRE

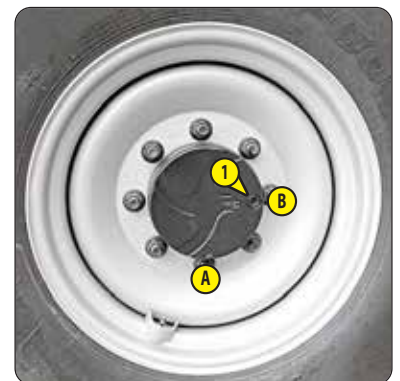
VIDANGER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et l'huile réducteurs encore chaude.

⚠ IMPORTANT ⚠

Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.

- Vidanger et remplacer l'huile de chaque réducteur de roues.
- Placer le bouchon de vidange 1 en position A.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange et le dévisser.
- Laisser l'huile se vidanger complètement.
- Amener l'orifice de vidange en position B c'est-à-dire en orifice de niveau.
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de niveau 1.
- Le niveau est correct lorsque l'huile affleure l'orifice.
- Remettre et serrer le bouchon de vidange (couple de serrage 34 à 49 N.m).



F - TOUTES LES 2000 HEURES DE MARCHE OU 2 ANS

Effectuer les opérations décrites précédemment ainsi que les opérations suivantes.

F1 – LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

VIDANGER

Cette série d'opérations est à effectuer en cas de besoin ou une fois tous les 2 ans à l'approche de l'hiver. Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal, moteur thermique arrêté et froid.

⚠ IMPORTANT ⚠

Le moteur thermique ne contient pas d'élément anticorrosion et doit être rempli toute l'année d'un mélange minimum comprenant 25 % d'antigel à base d'éthylène-glycol.

VIDANGE DU LIQUIDE

- Ouvrir le capot moteur.
- Enlever la trappe d'accès 1.
- Déposer un bac sous le robinet de vidange 2 du radiateur.
- Enlever le bouchon de remplissage 3 du vase d'expansion et ouvrir la commande de chauffage au maximum pour assurer une bonne vidange.
- Laisser le circuit de refroidissement se vidanger entièrement en s'assurant que les orifices ne s'obstruent pas.
- Vérifier l'état des durits ainsi que les fixations et changer les durits si besoin.
- Rincer le circuit avec de l'eau propre et utiliser un produit de nettoyage si besoin.

REPLISSAGE DU LIQUIDE

- Resserrer le robinet de vidange 2.
- Remplir lentement le circuit avec du liquide de refroidissement (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) jusqu'au milieu du vase d'expansion 4 par l'orifice de remplissage 3.
- Remettre le bouchon de remplissage 3.
- Faire tourner le moteur au ralenti quelques minutes.
- Vérifier les fuites éventuelles.
- Remonter la trappe d'accès 1.
- Contrôler le niveau et parfaire si besoin.



F2 – CARTOUCHE DE SÉCURITÉ DU FILTRE À AIR SEC

REPLACER

- Pour le démontage et le remontage de la cartouche du filtre à air sec, voir: 3 - MAINTENANCE: E1 - CARTOUCHE DU FILTRE À AIR.
- Enlever la cartouche de sécurité du filtre à air sec 1 avec précaution, pour réduire au maximum la chute des poussières.
- Nettoyer la portée de joint sur le filtre avec un chiffon humide, propre et non pelucheux.
- Contrôler, avant montage, l'état de la nouvelle cartouche de sécurité (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Introduire la cartouche dans l'axe du filtre et pousser la cartouche en appuyant sur le pourtour et non sur le centre.

⚠ IMPORTANT ⚠

La périodicité de changement de la cartouche de sécurité est donnée à titre indicatif. Elle doit être remplacée tous les deux changements de la cartouche du filtre à air sec.



F3 – COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUES

CONTRÔLER

- Vérifier l'état des pneumatiques pour déceler les coupures, protubérances, usures, etc.
- Contrôler à l'aide d'une clé dynamométrique, le couple de serrage des écrous de roues.
 - Roues avant: 630 N.m $\pm$ 15 %
 - Roues arrière: 630 N.m $\pm$ 15 %

F4 – HUILE HYDRAULIQUE

VIDANGER

F5 – RENIFLARD DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE

REEMPLACER

F6 – CRÉPINE D'ASPIRATION DU RÉSERVOIR À HUILE HYDRAULIQUE

NETTOYER

F7 – FILTRE DU BLOC ACCUMULATEUR DE FREINAGE

REEMPLACER

Placer le chariot élévateur sur un sol horizontal moteur thermique arrêté et la flèche rentrée et baissée au maximum puis enlever la pression dans les circuits en agissant sur les commandes hydrauliques.

⚠ IMPORTANT ⚠

Avant toute intervention, nettoyer soigneusement l'environnement du bouchon de vidange et de la crépine d'aspiration sur le réservoir hydraulique.

*Utiliser un bac et un entonnoir très propre et nettoyer le dessus du bidon d'huile avant le remplissage.
Se débarrasser de l'huile de vidange de manière écologique.*

VIDANGE DE L'HUILE

- Enlever le carter de protection 1.
- Déposer un bac sous le bouchon de vidange 2 et le dévisser.
- Ouvrir la trappe d'accès remplissage huile hydraulique à l'aide de la clé de contact.
- Démonter le verrou 12 du bouchon de remplissage.
- Enlever le bouchon de remplissage 3 pour assurer une bonne vidange.

REMPACEMENT DU RENIFLARD

- Dévisser le reniflard 4 et le remplacer par un neuf (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).

NETTOYAGE DE LA CRÉPINE

- Débrancher la durit 5.
- Dévisser la crépine d'aspiration 6, la nettoyer à l'aide d'un jet d'air comprimé, contrôler son état et la remplacer si besoin (voir: 3 - MAINTENANCE: ÉLÉMENTS FILTRANTS ET COURROIES).
- Remonter la crépine d'aspiration en s'assurant du bon positionnement du joint.

REMPACEMENT DU FILTRE DU BLOC ACCUMULATEUR DE FREINAGE

- Desserrer et enlever les deux vis de fixation 7 et la vis 8 du collier pour dégager suffisamment le bloc accumulateur.
- Dévisser le bouchon 9, retirer et remplacer le filtre par un neuf.
- Remettre et serrer le bouchon 9 (couple de serrage 70 à 80 N.m).
- Remonter et serrer les deux vis de fixation 7 et la vis 8 du collier.

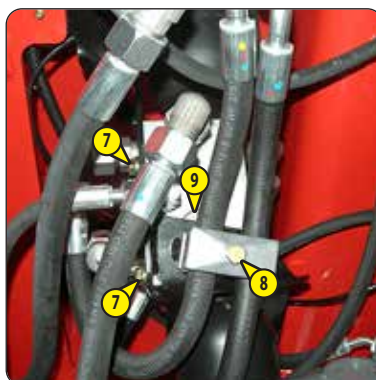
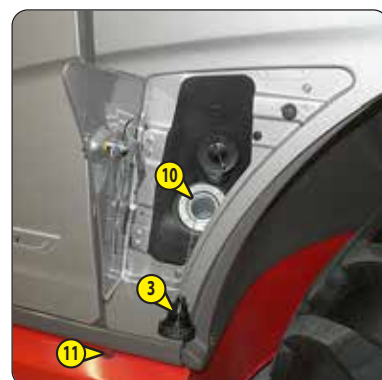
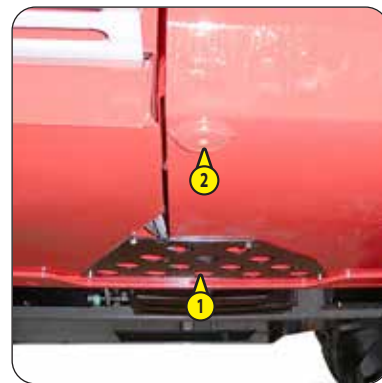
REPLISSAGE DE L'HUILE

- Remettre et serrer le bouchon de vidange 2 (couple de serrage 72 à 88 N.m).
- Faire le plein avec de l'huile (voir: 3 - MAINTENANCE: LUBRIFIANTS ET CARBURANT) par l'orifice de remplissage 10.
- Observer le niveau de l'huile sur la jauge 11, l'huile se situe au niveau du point noir.
- Contrôler les fuites éventuelles au bouchon de vidange.
- Remettre le bouchon de remplissage 3 ainsi que son verrou 12.

DÉPOLLUTION DU CIRCUIT HYDRAULIQUE

Cette opération permet une dépollution du circuit par le filtre à huile retour hydraulique.

- Laisser tourner le moteur thermique (pédale d'accélérateur à mi-course) pendant 5 minutes sans rien utiliser sur le chariot élévateur, ensuite pendant 5 minutes supplémentaires en utilisant complètement les mouvements hydrauliques (sauf la direction et les freins de service).
- Accélérer le moteur thermique au régime maximum pendant 1 minute, ensuite, actionner la direction et les freins de service.



G - MAINTENANCE OCCASIONNELLE

G1 - ROUE

REPLACER

Pour cette opération, nous vous conseillons de prendre le cric hydraulique MANITOU Référence 505507 et la chandelle de sécurité MANITOU Référence 554772.

⚠ IMPORTANT ⚠

Dans le cas où un changement de roue doit être effectué sur la voie publique, sécuriser l'environnement du chariot élévateur:

- Arrêter si possible le chariot élévateur sur un sol ferme et horizontal.
- Procéder à l'arrêt du chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).
- Allumer les feux de détresse.
- Caler le chariot élévateur dans les deux sens sur l'essieu opposé à la roue à changer.
- Desserrer les écrous de la roue à changer jusqu'à ce qu'ils puissent être enlevés sans grand effort.
- Placer le cric sous la trompette de l'essieu, le plus près possible de la roue et ajuster le cric.
- Soulever la roue jusqu'à ce qu'elle décolle du sol et mettre en place la chandelle de sécurité sous l'essieu.
- Desserrer complètement les écrous de roue et les enlever.
- Dégager la roue par des mouvements de va-et-vient et la rouler sur le côté.
- Glisser la nouvelle roue sur le moyeu.
- Visser les écrous à la main, si nécessaire les graisser.
- Enlever la chandelle de sécurité et abaisser le chariot élévateur à l'aide du cric.
- Serrer les écrous de roue à l'aide d'une clé dynamométrique (voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHÉ pour le couple de serrage).

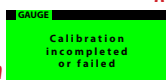


Selon l'utilisation du chariot élévateur, un recalage périodique du dispositif peut s'avérer nécessaire, cette procédure permet de réaliser simplement cette opération.

⚠ IMPORTANT ⚠

Respecter scrupuleusement les consignes de mise en position de la flèche.

L'apparition de l'écran



vous informe du non-respect d'une consigne, d'une demande d'annulation



ou d'une consigne hors délai.

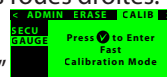
Dans le doute, consulter votre concessionnaire.

Une fois le recalage terminé, contrôler le bon fonctionnement du dispositif avertisseur et limiteur de stabilité longitudinale

(voir: 3 - MAINTENANCE: A - TOUS LES JOURS OU TOUTES LES 10 HEURES DE MARCHE).

- Mettre à disposition un porte fourches ou un godet et une charge correspondant au moins à la moitié de la capacité nominale du chariot élévateur.
- Effectuer de préférence le recalage avec le chariot élévateur froid (avant utilisation) ou s'assurer que la température de l'essieu arrière n'excède pas les 50 °C.
- Placer le chariot élévateur sur un sol plat et horizontal avec les roues droites.

- Afficher le menu GAUGE "recalage de la jauge de contrainte"

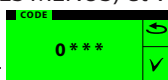


(voir: 2 - DESCRIPTION: 6D - AFFICHEUR

D'ÉCRANS: ÉCRAN DES MENUS) et valider

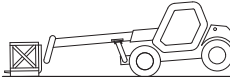
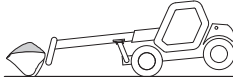


- Saisir le code CLIENT



et valider



ÉTAPE 1 ↓	GAUGE Fully extend the stabilizers then press 0	- Poser complètement les stabilisateurs. MT 1135/1335 ...	Valider
ÉTAPE 2 ↓	GAUGE Retract telescope Lift the boom to max position then press 0	- Lever la flèche au maximum avec les télescopes complètement rentrés.	Valider
ÉTAPE 3 ↓	GAUGE Wait calibration in progress...	- Calibration en cours...	Passage à l'étape 4.
ÉTAPE 4 ↓	GAUGE Completely lower the boom on the frame. the press 0	- Effectuer une descente complète à plein régime moteur thermique, et commande hydraulique au maximum.	Valider
ÉTAPE 5 ↓	GAUGE Rise stabilizers, then press 0	- Relever complètement les stabilisateurs. MT 1135/1335 ...	Valider
ÉTAPE 6 ↓	GAUGE Extend the boom until rear axle is lifted then wait 5s and press 0	 /  - Avec le porte fourches ou le godet et une charge. Flèche complètement rentrée en position basse à environ 20 centimètres du sol.  /  - Lors de cette manœuvre, toujours garder la charge au plus près du sol. - Maintenir le bouton de désactivation de la coupure des mouvements hydrauliques "aggravants"  (voyant allumé), et télescoper la charge jusqu'à ce que les roues arrière décollent du sol.	Attendre 5 secondes et valider
SORTIE	GAUGE Retract the boom then press 0 to store new calibration	- Effectuer une rentrée des télescopes pour rétablir la situation.	Valider pour enregistrer les nouveaux paramètres

PRÉCONISATION DE RÉGLAGE

(suivant norme ECE-76/756 76/761 ECE20)

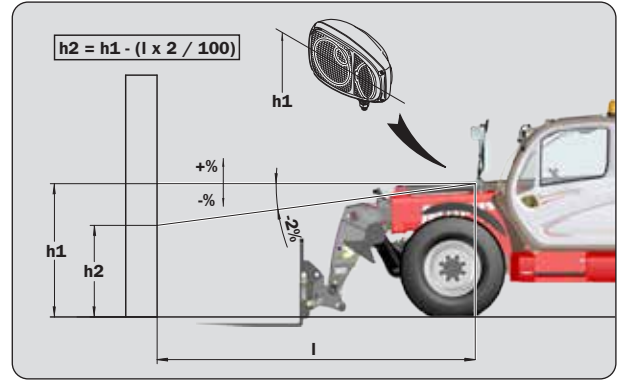
Ajustement de -2 % du faisceau de feu de croisement par rapport à l'axe horizontal du projecteur.

PROCÉDURE DE RÉGLAGE

- Placer le chariot élévateur en position transport et à vide perpendiculairement à un mur blanc sur un sol plat et horizontal.
- Contrôler la pression des pneumatiques (voir: 2 - DESCRIPTION: PNEUMATIQUES AVANT ET ARRIÈRE).
- Placer le sélecteur de marche au neutre.

CALCUL DE LA HAUTEUR DU FAISCEAU DE CROISEMENT (H2)

- h1 = Hauteur par rapport au sol du feu de croisement.
- h2 = Hauteur du faisceau réglé.
- l = Distance entre le feu de croisement et le mur blanc.



⚠ IMPORTANT ⚠

Ne pas remorquer le chariot élévateur à plus de 6 km/h, sur une distance maximum de 5 km.

Cette manœuvre est dangereuse.

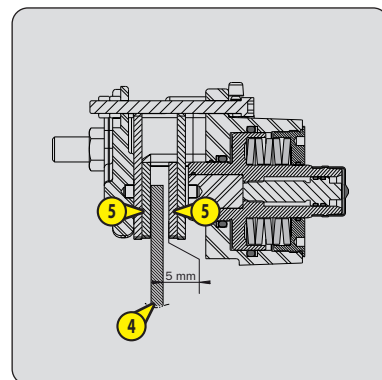
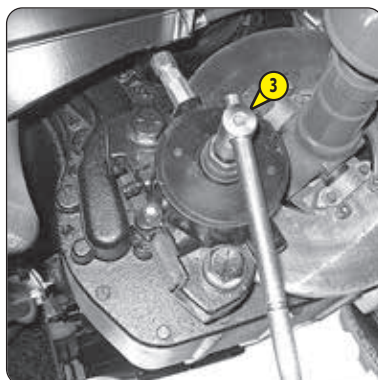
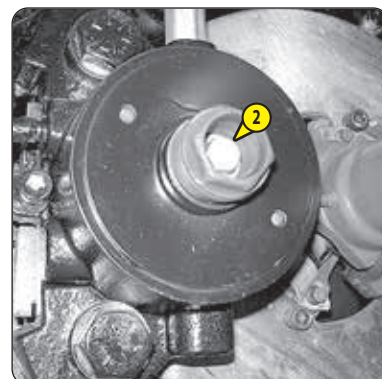
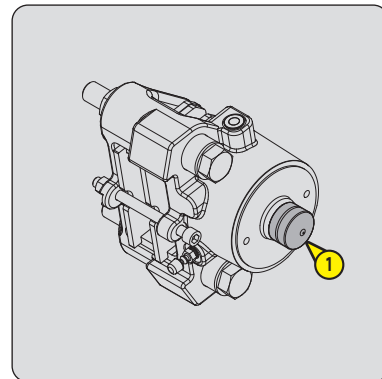
Caler avec précaution le chariot élévateur avant le remorquage car le système de frein de stationnement est inopérant.

- Placer le sélecteur de marche au neutre et le levier de vitesses au point mort.
- Caler le chariot élévateur.
- Retirer le chapeau 1.
- Desserrer la vis 2 à l'aide d'une clé à douille 3 afin de libérer le disque de frein. Laisser un jeu minimum de 5 mm entre le disque 4 et les plaquettes de frein 5.
- Placer le dispositif de remorquage.
- Enlever les cales.
- Allumer les feux de détresse.

NOTA: L'assistance hydraulique de la direction et du freinage faisant défaut, agir lentement et avec énergie sur ces commandes. Éviter les mouvements brusques et les à-coups.

⚠ IMPORTANT ⚠

Pour le réglage du frein de stationnement, consulter votre concessionnaire.



G5 – CHARIOT ÉLEVATEUR

ÉLINGUER

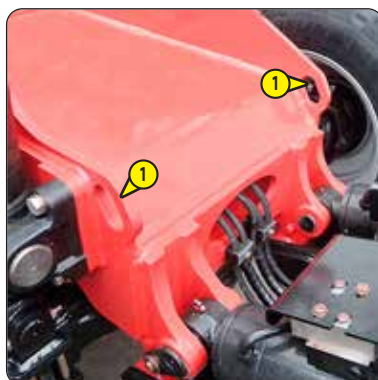
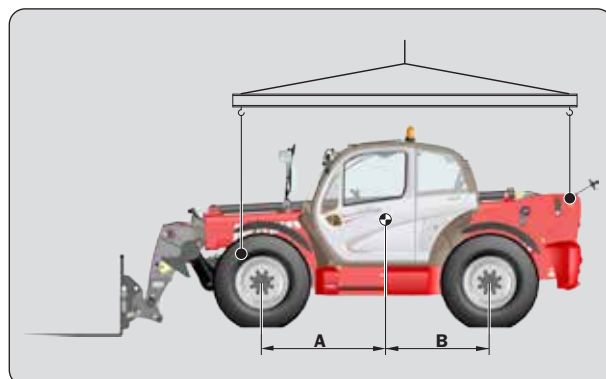
- Tenir compte de la position du centre de gravité du chariot élévateur pour le levage.

A = 1497 mm B = 1383 mm MT 835 ...

A = 1431 mm B = 1449 mm MT 1135 ...

A = 1491 mm B = 1389 mm MT 1335 ...

- Placer les crochets dans les points d'ancrage 1 prévus à cet effet.



⚠ IMPORTANT ⚠

Vérifier la bonne application des instructions de sécurité liées au plateau de transport avant le chargement du chariot élévateur, et s'assurer que le chauffeur du moyen de transport est informé des caractéristiques dimensionnelles et de la masse du chariot élévateur (voir: 2 - DESCRIPTION: CARACTÉRISTIQUES).

S'assurer que le plateau a des dimensions et une capacité de charge suffisante pour transporter le chariot élévateur. Vérifier également la pression de contact au sol admissible du plateau par rapport au chariot élévateur.

⚠ IMPORTANT ⚠

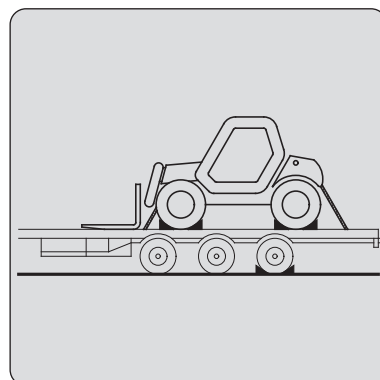
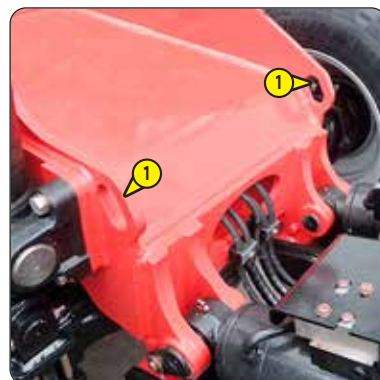
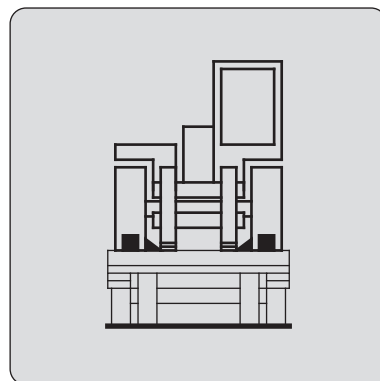
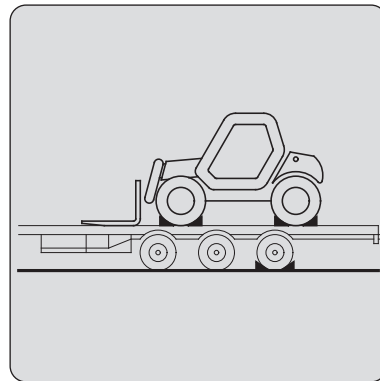
Pour les chariots élévateurs équipés d'un moteur turbocompressé, obturer la sortie d'échappement pour éviter la rotation sans lubrification de l'arbre du turbo lors du déplacement du convoi.

CHARGER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Bloquer les roues du plateau de transport.
- Fixer les rampes de chargement au plateau de manière à obtenir un angle le plus faible possible pour monter le chariot élévateur.
- Charger le chariot élévateur bien parallèle sur le plateau.
- Arrêter le chariot élévateur (voir: 1 - INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS DE CONDUITE À VIDE ET EN CHARGE).

ARRIMER LE CHARIOT ÉLEVATEUR

- Fixer les cales au plateau à l'avant et à l'arrière de chaque pneumatique.
- Fixer également les cales au plateau sur le côté intérieur de chaque pneumatique.
- Arrimer le chariot élévateur sur le plateau de transport avec des cordages suffisamment résistants. À l'avant du chariot élévateur, sur les points d'ancrage 1 et à l'arrière, sur la broche de remorquage 2.
- Mettre les cordages en tension.



4 - ACCESSOIRES

TABLE DES MATIÈRES

4 - ACCESSOIRES

<i>INTRODUCTION</i>	5
<i>MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES</i>	6
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES</i>	8
<i>PROTECTION DES ACCESSOIRES</i>	14

INTRODUCTION

- Votre chariot élévateur doit être associé à un équipement interchangeable. Ces équipements interchangeables sont appelés: ACCESSOIRES.
- Une large gamme d'accessoires étudiée et parfaitement adaptée à votre chariot élévateur est disponible et garantie par MANITOU.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Seuls les accessoires homologués par MANITOU sont utilisables sur ses chariots élévateurs
(voir: 4 ACCESSOIRES ADAPTABLES EN OPTION SUR LA GAMME: CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES).
La responsabilité du constructeur sera dérogée en cas de modification ou d'adaptation d'accessoire effectuées à son insu.*

- Les accessoires sont livrés avec un abaque de charge relatif à votre chariot élévateur. La notice d'instructions et l'abaque de charge devront être rangés aux endroits prévus à cet effet dans le chariot élévateur. Pour les accessoires standards, leur utilisation est régie par les instructions contenues dans cette notice.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Les charges maximums sont définies par les capacités du chariot élévateur en tenant compte de la masse et du centre de gravité de l'accessoire.
Dans le cas où l'accessoire à une capacité inférieure à celle du chariot élévateur, ne jamais dépasser cette limite.*

- Certaines utilisations particulières nécessitent l'adaptation d'accessoire non prévu dans les options tarifées. Des solutions existent, consulter votre concessionnaire.

⚠ IMPORTANT ⚠

*Certains accessoires, compte tenu de leurs dimensions peuvent, lorsque la flèche est abaissée et rentrée, venir interférer avec les pneumatiques avant et provoquer leurs détériorations, si le cavage est actionné dans le sens du déversement.
POUR SUPPRIMER CE RISQUE, SORTIR LE TÉLESCOPE D'UNE LONGUEUR SUFFISANTE EN FONCTION DU CHARIOT ÉLEVATEUR ET DE L'ACCESSOIRE POUR QUE L'INTERFÉRENCE NE SOIT PAS POSSIBLE.*

CHARGE SUSPENDUE

⚠ IMPORTANT ⚠

*La manutention d'une charge suspendue doit se faire OBLIGATOIREMENT avec un chariot élévateur prévu à cet effet
(voir: 1 INSTRUCTIONS ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ: INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION D'UNE CHARGE: H PRISE ET POSE D'UNE CHARGE SUSPENDUE).*

UTILISATION DU TABLIER SIMPLE À DÉPLACEMENT LATÉRAL

⚠ IMPORTANT ⚠

Le tablier simple à déplacement latéral (TSDL) est compatible exclusivement avec les accessoires suivants:

- tablier fourches flottantes (TFF)
- porte fourches basculant (PFB)
- benne de reprise (CBR)
- benne à béton (BB, BBG)
- benne à goulotte (GL)
- potence et potence à treuil (P, PT, PO, PC)
- treuil (H)
- nacelle fixe, nacelle orientable, nacelle couvreur.

L'utilisation de tout autre accessoire sur le TSDL est interdite.

En cas d'utilisation avec une benne de reprise (CBR) le tablier simple à déplacement latéral doit OBLIGATOIREMENT être en position centré et aucun déplacement latéral ne doit être effectué.

*Les accessoires autorisés sur le TSDL doivent être utilisés en stricte conformité avec les applications pour lesquelles ils sont prévus.
Leur utilisation pour toute autre application (par exemple, terrassement, excavation, décaissage, raclage arrière, etc. pour la benne CBR) ou une application mettant en contrainte de façon anormale la structure du TSDL est interdite: risques de déformation pouvant entraîner la chute de la charge.*

UTILISATION DES BENNES

⚠ IMPORTANT ⚠

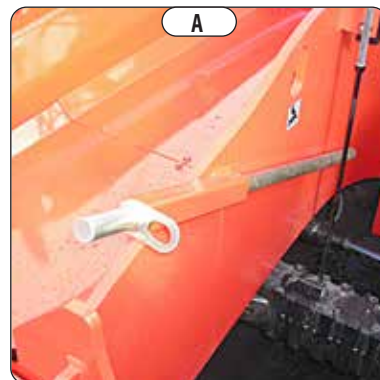
Les MT 835/1135/1335 ... sont des chariots élévateurs essentiellement destinés à la manutention, pour lesquels une utilisation occasionnelle avec les bennes CBC/CBR/CB4x1 est autorisée (seulement avec la flèche complètement rentrée, afin de réduire les contraintes sur la tête de flèche), mais en aucun cas une utilisation intensive en application difficile (carrière, déchets, céréales, agriculture...).

MANŒUVRE DE PRÉHENSION DES ACCESSOIRES

1 - ACCESSOIRE SANS HYDRAULIQUE ET VERROUILLAGE MANUEL

PRISE DE L'ACCESSOIRE

- S'assurer que l'accessoire est dans une position facilitant l'accrochage sur le tablier. Si toutefois, il était mal orienté, veuillez prendre les précautions nécessaires pour le déplacer en toute sécurité.
- Vérifier que la broche de verrouillage est en place dans le support (fig. A).
- Placer le chariot élévateur avec la flèche baissée bien en face et parallèle à l'accessoire, et incliner le tablier vers l'avant (fig. B).
- Amener le tablier sous le tube d'accrochage de l'accessoire, lever légèrement la flèche et incliner le tablier vers l'arrière pour positionner l'accessoire (fig. C).
- Décoller l'accessoire du sol pour faciliter le verrouillage.



VERROUILLAGE MANUEL

- Prendre la broche de verrouillage sur le support (fig. A) et verrouiller l'accessoire (fig. D). Ne pas oublier de mettre la goupille.

DÉVERROUILLAGE MANUEL

- Procéder en sens inverse du VERROUILLAGE MANUEL en prenant soin de remettre la broche de verrouillage dans le support (fig. A).

DÉPOSE DE L'ACCESSOIRE

- Procéder en sens inverse de la PRISE DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de stocker ce dernier à plat sur le sol et en position fermée.



2 - ACCESSOIRE HYDRAULIQUE ET VERROUILLAGE MANUEL

PRISE DE L'ACCESSOIRE

- S'assurer que l'accessoire est dans une position facilitant l'accrochage sur le tablier. Si toutefois, il était mal orienté, veuillez prendre les précautions nécessaires pour le déplacer en toute sécurité.
- Vérifier que la broche de verrouillage est en place dans le support (fig. A).
- Placer le chariot élévateur avec la flèche baissée bien en face et parallèle à l'accessoire, et incliner le tablier vers l'avant (fig. B).
- Amener le tablier sous le tube d'accrochage de l'accessoire, lever légèrement la flèche et incliner le tablier vers l'arrière pour positionner l'accessoire (fig. C).
- Décoller l'accessoire du sol pour faciliter le verrouillage.



VERROUILLAGE MANUEL ET RACCORDEMENT DE L'ACCESSOIRE



Veillez à la propreté des coupleurs rapides et protéger les orifices non utilisés dans les bouchons prévus à cet effet.

- Prendre la broche de verrouillage sur le support (fig. A) et verrouiller l'accessoire (fig. D). Ne pas oublier de mettre la goupille.
- Arrêter le moteur thermique et garder le contact électrique sur le chariot élévateur.

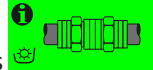


- Appuyer sur le bouton  pendant deux secondes pour libérer la pression

hydraulique du circuit accessoire, apparition en alternance des écrans



et



- Raccorder les coupleurs rapides en respectant la logique des mouvements hydrauliques de l'accessoire.

DÉVERROUILLAGE MANUEL ET DÉCONNEXION DE L'ACCESSOIRE

- Procéder en sens inverse du VERROUILLAGE MANUEL ET RACCORDEMENT DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de remettre la broche de verrouillage dans le support (fig. A).

DÉPOSE DE L'ACCESSOIRE

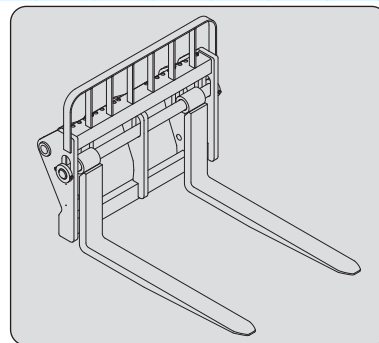
- Procéder en sens inverse de la PRISE DE L'ACCESSOIRE en prenant soin de stocker ce dernier à plat sur le sol et en position fermée.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ACCESSOIRES

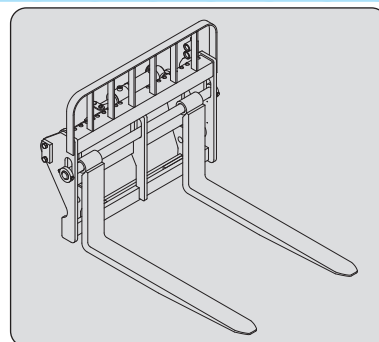
TABLIER FOURCHES FLOTTANTES

RÉFÉRENCE	TFF 35 MT-1040	TFF 35 MT-1300
Capacité nominale	654093 3500 kg	654094 3500 kg
Largeur	1040 mm	1300 mm
Masse	300 kg	340 kg



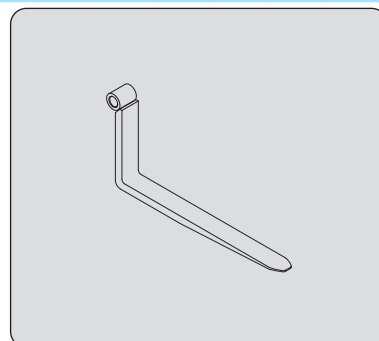
TABLIER FOURCHES FLOTTANTES À DÉPLACEMENT LATÉRAL

RÉFÉRENCE	TFF 35 MT-1040 DL	TFF 35 MT-1300 DL
Capacité nominale	751543 3500 kg	751544 3500 kg
Déplacement latéral	2x100 mm	2x100 mm
Largeur	1040 mm	1300 mm
Masse	345 kg	375 kg



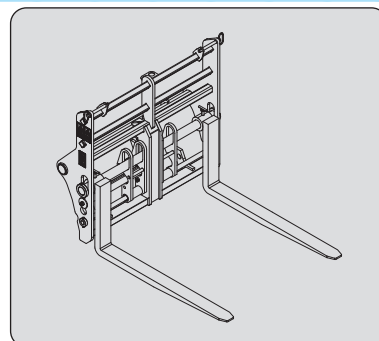
FOURCHE FLOTTANTE

RÉFÉRENCE	415801
Section	125x45x1200 mm
Masse	68 kg



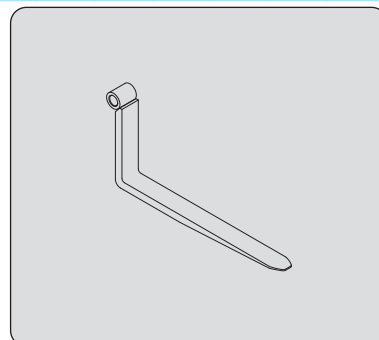
POSITIONNEUR DE FOURCHES

RÉFÉRENCE	CAF 1260/4500 P
Capacité nominale	52000273 4500 kg
Ecartement	275/1010 mm
Largeur	1260 mm
Masse	350 kg



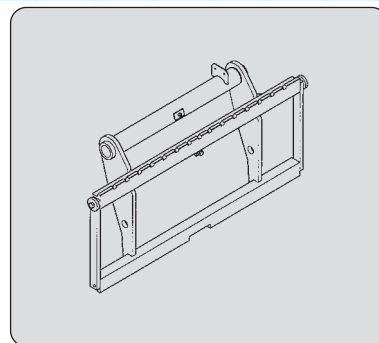
FOURCHE FLOTTANTE

RÉFÉRENCE	719611
Section	100x50x1200 mm
Masse	62 kg



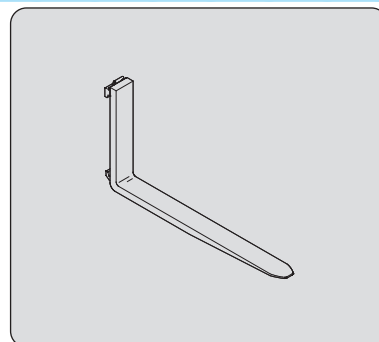
PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ

RÉFÉRENCE	PFB 35 N MT-1260 S2	PFB 35 N MT-1470 S2	PFB 35 N MT-1580 S2
Capacité nominale	653744 3500 kg	653745 3500 kg	653746 3500 kg
Largeur	1260 mm	1470 mm	1580 mm
Masse	95 kg	120 kg	125 kg



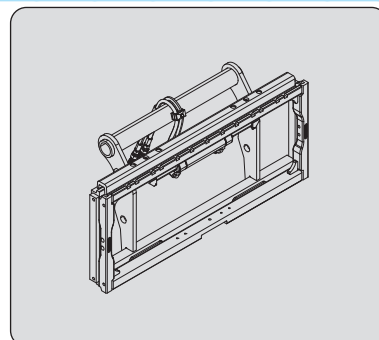
FOURCHE NORMALISÉE

RÉFÉRENCE	415618
Section	125x45x1200 mm
Masse	72 kg



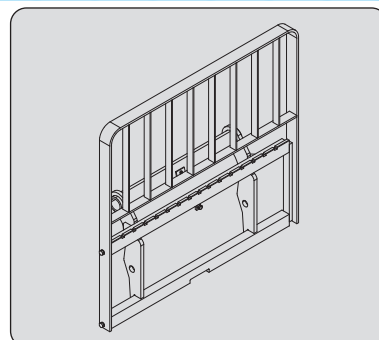
PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ + TABLIER NORMALISÉ À DÉPLACEMENT LATÉRAL

RÉFÉRENCE	PFB 35 N 1260 DL	PFB 35 N 1580 DL
Capacité nominale	52000101 3150 kg	52000102 3150 kg
Déplacement latéral	2x100 mm	2x100 mm
Largeur	1260 mm	1580 mm
Masse	175 kg	300 kg



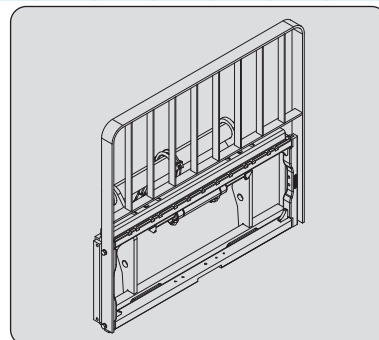
PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ + DOSSERET DE CHARGE

RÉFÉRENCE	PFB 35 N 1260 LB	PFB 35 N 1470 LB
Capacité nominale	52000200 3500 kg	52000201 3500 kg
Largeur	1260 mm	1470 mm
Masse	130 kg	158 kg



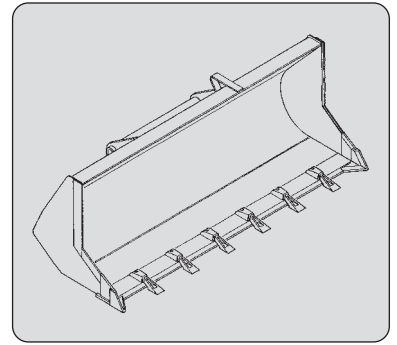
PORTE FOURCHES BASCULANT NORMALISÉ + TABLIER NORMALISÉ À DÉPLACEMENT LATÉRAL + DOSSERET DE CHARGE

RÉFÉRENCE	PFB 35 N 1260 DL/LB
Capacité nominale	52000205 3150 kg
Déplacement latéral	2x100 mm
Largeur	1260 mm
Masse	210 kg



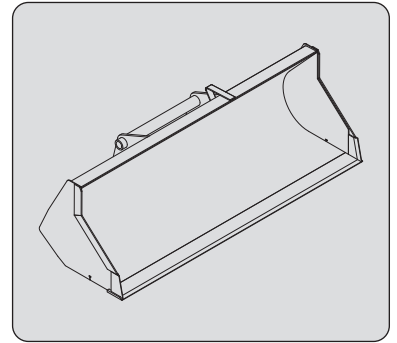
BENNE DE CONSTRUCTION

RÉFÉRENCE	CBC 800 L2250 654471	CBC 900 L2450 654470
Capacité nominale	814 l	893 l
Largeur	2250 mm	2450 mm
Masse	366 kg	391 kg



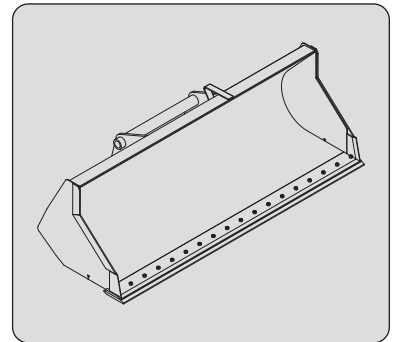
BENNE DE REPRISE

RÉFÉRENCE	CBR 900 L2250 653749	CBR 1000 L2450 654716
Capacité nominale	904 l	990 l
Largeur	2250 mm	2450 mm
Masse	390 kg	410 kg



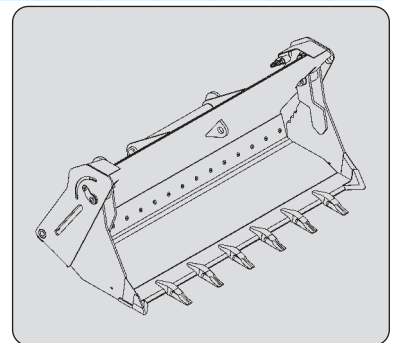
BENNE DE REPRISE (LAME DÉMONTABLE ET RÉVERSIBLE)

RÉFÉRENCE	CBR 1000 L2450 LDR 52000370
Capacité nominale	990 l
Largeur	2450 mm
Masse	441 kg



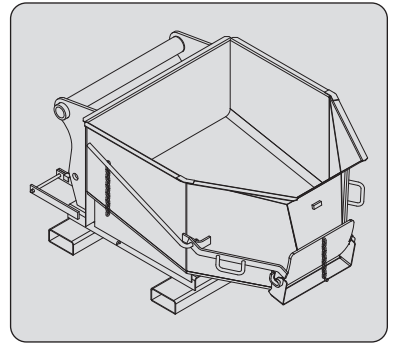
BENNE MULTIFONCTION

RÉFÉRENCE	CB4X1-700 L1950 751402	CB4X1-850 L2300 751401	CB4X1-900 L2450 751465
Capacité nominale	700 l	850 l	900 l
Largeur	1950 mm	2300 mm	2450 mm
Masse	640 kg	735 kg	765 kg



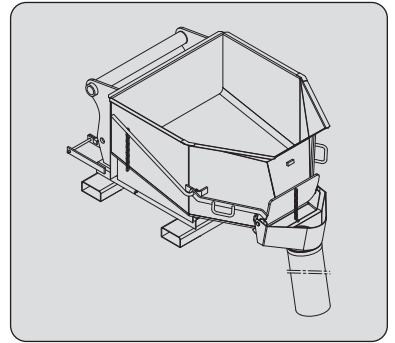
BENNE À BÉTON (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

RÉFÉRENCE	BB 500 S4 654409	BBH 500 S4 751462
Capacité nominale	500 l/1300 kg	500 l/1300 kg
Largeur	1100 mm	1100 mm
Masse	205 kg	220 kg



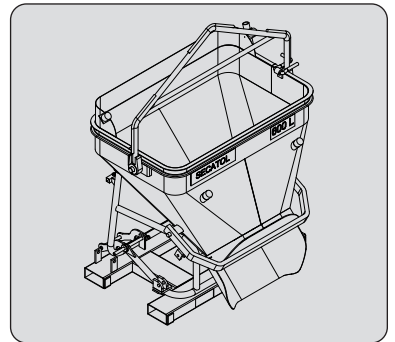
BENNE À BÉTON AVEC GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

RÉFÉRENCE	BBG 500 S4 654411	BBHG 500 S4 751464
Capacité nominale	500 l/1300 kg	500 l/1300 kg
Largeur	1100 mm	1100 mm
Masse	220 kg	235 kg



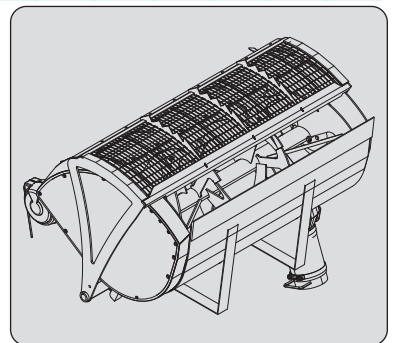
BENNE À GOULOTTE (ADAPTABLE SUR FOURCHES)

RÉFÉRENCE	GL 600 S2 174373	GL 600 H S2 784630
Capacité nominale	600 l/1440 kg	600 l/1440 kg
Masse	290 kg	290 kg



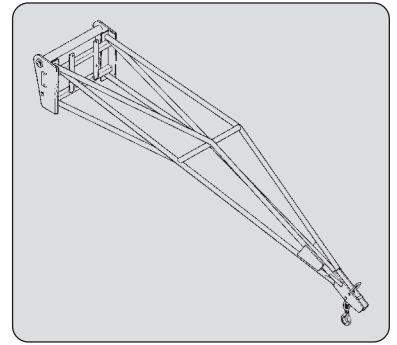
GODET MALAXEUR

RÉFÉRENCE	MBM 500 757637
Capacité nominale	300 l
Masse	753 kg



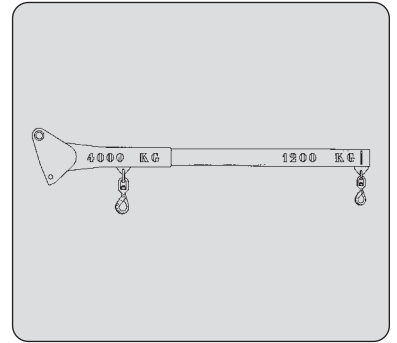
POTENCE

RÉFÉRENCE	P 600 MT S3
Capacité nominale	600 kg
Masse	170 kg



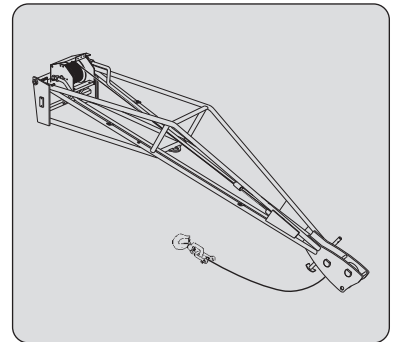
POTENCE

RÉFÉRENCE	P 4000 MT S2
Capacité nominale	4000 kg/1200 kg
Masse	210 kg



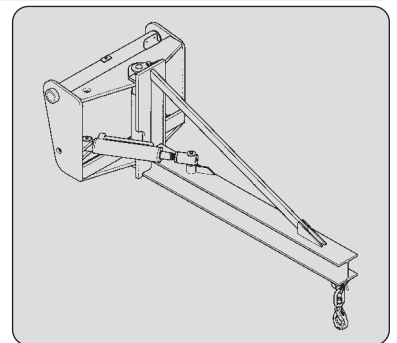
POTENCE À TREUIL

RÉFÉRENCE	PT 600 MT S6
Capacité nominale	600 kg
Masse	288 kg



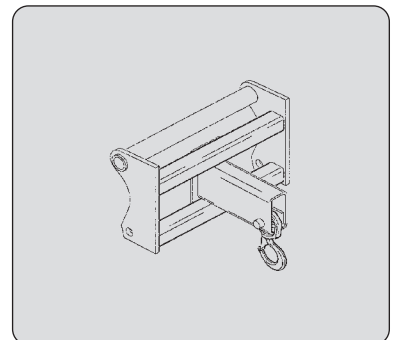
POTENCE ORIENTABLE 15°/15°

RÉFÉRENCE	PO 600 L2500	PO 1000 L1500	PO 2000 L1000
Capacité nominale	600 kg	1000 kg	2000 kg
Masse	320 kg	275 kg	255 kg



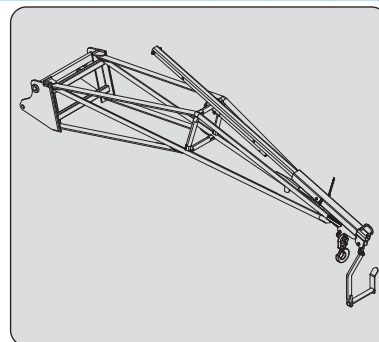
POTENCE

RÉFÉRENCE	PC 50
Capacité nominale	5000 kg
Masse	120 kg



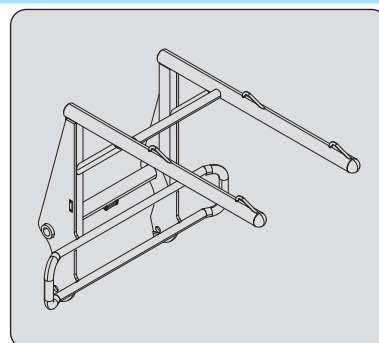
POTENCE

RÉFÉRENCE	JE 6000/600
Capacité nominale	939995 600 kg
Masse	182 kg



POTENCE A BIG BAG

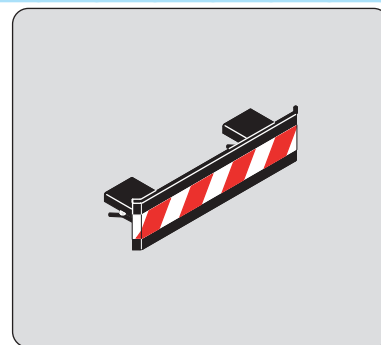
RÉFÉRENCE	HBB 1500/2400
Capacité nominale	931627 2400 kg
Masse	186 kg



PROTECTION DES ACCESSOIRES

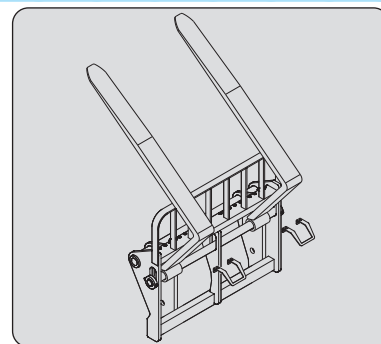
PROTECTEUR DE FOURCHES

RÉFÉRENCE 227801



BLOCAGE DE FOURCHES POUR TABLIER FOURCHES FLOTTANTES

RÉFÉRENCE 261210



PROTECTEUR DE BENNE

Toujours choisir une largeur de protecteur inférieure ou égale à la largeur de la benne.

	RÉFÉRENCE	206734	206732	206730
Largeur		1375 mm	1500 mm	1650 mm
	RÉFÉRENCE	235854	206728	206726
Largeur		1850 mm	1950 mm	2000 mm
	RÉFÉRENCE	223771	223773	206724
Largeur		2050 mm	2100 mm	2150 mm
	RÉFÉRENCE	206099	206722	223775
Largeur		2250 mm	2450 mm	2500 mm

